

Table des matières

Brève synthèse	3-4
Flash	6-7
Introduction	8-9
Séance d'ouverture	
• Monsieur Bruno GONCALVEZ, participant à la 3ème Rencontre, Portugal	10-11
• Madame Marie-Josée JACOBS, Ministre de la Famille et de l'Intégration, Luxembourg	12-14
• Monsieur Christian DUPONT, Ministre de la Fonction Publique, de l'Intégration sociale, de la Politique urbaine et de l'Egalité des Chances, Belgique	15
• Madame Ursula HAUBNER, Ministre Fédérale de la Sécurité sociale, des Générations et de la protection du consommateur, Autriche	16-17
• Madame Odile QUINTIN, Commission européenne, DG Emploi, Affaires sociales & Egalité des chances, Directrice Générale	18-19
Suivi des débats des trois rencontres précédentes autour de 4 questions:	
• <i>Emploi et formation</i> , Monsieur Jozef NIEMIEC, Secrétaire confédéral, Confédération européenne des Syndicats	20
• <i>Discrimination et racisme</i> , Madame Cherry SHORT, Centre pour l'égalité raciale, Royaume-Uni	21-22
• <i>Libéralisation des services</i> , Monsieur Raymond MAES, Commission européenne, DG Emploi	23-24
• <i>Soutien aux structures et mécanismes de lutte contre la pauvreté et l'exclusion</i> Madame Judit RÉZMÜVES, Vice Présidente du Comité de Protection sociale	24-25
Situation dans des Etats d'Europe telle que présentée par les délégations nationales et présentation d'Eurochild	26-32
Ateliers	33-44
• Paroles	
• Lignes de force	
• Synthèses	
• Recommandations et questions	45
Débat - Commentaires et réponses	46-52
• Monsieur Jérôme VIGNON, Directeur, Direction Générale Emploi, Affaires sociales et Egalité des Chances, Commission européenne	
• Monsieur Tom MULHERIN, Président du Comité de Protection sociale	
• Madame Brigitte WEINANDY, Ministère de la Famille et de l'Intégration (Luxembourg), membre du Comité de Protection sociale	
• Monsieur Johan VANDENBUSSCHE, Ministère de la Fonction publique, de l'Intégration	

sociale, de l'Égalité des Chances et de la Politique des Grandes Villes (Belgique)

- Madame Edeltraud GLETTLER, Directrice pour les affaires européennes et internationales auprès du Ministère fédéral de la Sécurité sociale, des Générations et de la protection du consommateur (Autriche), membre du Comité de Protection sociale
- Monsieur Ludo HOREMANS, Vice Président d'EAPN

Conclusions

53-58

- Madame Marie-Josée JACOBS, Ministre de la Famille et de l'Intégration, représentée par Madame Brigitte WEINANDY du même Ministère, Luxembourg
- Madame Maria MARINAKOU, Présidente d'EAPN
- Monsieur le Professeur Gaston SCHABER, Président de la 4ème Rencontre

Brève synthèse

«*L'important est de participer*».

Cette phrase de Pierre de Coubertin, usée ou consolante, a reçu une nouvelle légitimité en tant que juste reflet de ce que les délégués à la 4^{ème} Rencontre n'ont eu de cesse de répéter : l'important est de participer aux Rencontres Européennes, d'être là pour dire la pauvreté, d'être là pour constater que la pauvreté n'est pas une fatalité, qu'il n'y a pas lieu de s'en sentir coupable et que les personnes en situation de pauvreté sont capables non seulement de prendre la parole, mais aussi d'analyser et d'agir.

Leur parole aux cours de cette Rencontre a permis d'aborder l'image de la pauvreté celle que l'on a de soi, si on en est victime, et celle qu'en ont les autres.

Unanimité

L'unanimité s'est faite pour dire que l'image de la pauvreté est souvent stéréotypée voire caricaturale et que dans les médias, elle est en général sensationnaliste et saisonnière.

Quasi unanimité aussi pour dire que les PAN's actuels sont peu accessibles, et que les personnes en situation de pauvreté doivent y être associées, depuis leur élaboration jusqu'à leur évaluation. Dans certains Etats membres, un dialogue est amorcé et ne demande qu'à grandir.

Unanimité pour dire qu'il existe de bonnes pratiques, que différents types d'interlocuteurs, des journalistes peuvent être des alliés dans la lutte contre la pauvreté. Que partout, certains travaillent de façon éthique et peuvent comprendre ce qu'est la pauvreté. Que beaucoup d'interlocuteurs et d'intervenants pourraient être formés par des «experts du vécu»¹ comme cela commence à se pratiquer en Belgique.

Pas de point final

Les questions restées pendantes depuis les Rencontres précédentes – emploi, discrimination et racisme, libéralisation des services et soutien aux mécanismes et réseaux de lutte contre la pauvreté –

ont été éclairées et actualisées mais ne sont pas closes pour autant.

L'accès à l'emploi demeure plus que problématique; de plus, le pauvre n'est plus celui qui n'a pas de travail; il est aussi celui qui exerce un emploi: **14 millions de travailleurs pauvres en Europe**. De quoi donner le vertige et tourbillonner dans une averse de slogans à récuser tels que «l'emploi et la croissance sont une réponse à la pauvreté». Plus de croissance, plus d'emploi, ne signifient pas moins de pauvreté. Si ce constat se confirme, la Commission s'est engagée à agir auprès des gouvernements.

Le **monde syndical est partie prenante** dans la lutte contre la pauvreté, en collaboration avec tous les acteurs du champ social et politique.

L'impérative nécessité d'établir un revenu minimum est placée à l'avant plan, soutenue fermement par la Commission européenne.

L'exclusion sociale se renforce surtout quand on est migrant ou minoritaire.

La lutte contre la pauvreté ne peut pas être dissociée de la lutte contre la discrimination et le racisme qui, rappelle la Commission, relève du Droit pour les migrants résidant légalement en Europe.

La libéralisation des services tisse une autre inquiétude: même si le débat sur la notion de service d'intérêt général n'est pas clôturé, qu'il existe une référence européenne à des services universels comme l'électricité et l'eau qui doivent rester à des prix abordables, force est de constater que parmi ces derniers services d'aucuns sont libéralisés. L'Europe ne peut que rappeler aux gouvernements leur nécessaire fonction de régulation pour l'approvisionnement en «biens universels».

Quid des services sociaux et de santé?

Tout le monde s'accorde à dire que les services sociaux et de santé ne devraient pas entrer dans le cadre de la directive européenne relative aux services dans le marché intérieur.

Renforcer l'efficacité des réseaux qui luttent contre la pauvreté notamment en terme de moyens financiers demeure un souhait.

Et la participation des personnes en situation de pauvreté?

Les NON français et hollandais au Traité constitutionnel s'adressent moins à l'Europe qu'à son déficit en communication et en information et ils rappellent l'importance du niveau local, du « face à face » dans une Europe qui ne cesse de croître. En matière de lutte contre la pauvreté, ce niveau de décision et de participation est primordial.

Dans la lutte contre la pauvreté, du local vers l'Europe, un circuit (sanguin) associatif existe ou se construit : il développe des réseaux qui permettent des allers-retours entre le haut et le bas, encore insuffisants actuellement mais qui ne demandent qu'à être renforcés pour conforter un dialogue entamé. Favoriser la participation consiste aussi à mettre en place des structures et des mécanismes qui font circuler le sang dans le corps (social).

Si le dialogue doit s'établir avec l'Europe, il doit également s'établir avec les interlocuteurs et les élus locaux parce qu'ils portent aussi l'image de la pauvreté et peuvent la rendre négative par des chiffres ou la positiver par la mise en œuvre de politiques concertées.

Le niveau local, les réseaux associatifs, le dialogue permanent entre les personnes en situation de pauvreté, leurs organisations et le niveau décisionnel, la prise en compte des expertises et expériences comme fondements d'une nouvelle Europe sociale et solidaire où la lutte contre la pauvreté serait intégrée dans tous les domaines qui excluent : cela s'est dit, cela s'est produit lors de la 4ème Rencontre. Et tous se sont appris quelque chose, mutuellement, tous ont quelque chose à donner, tous peuvent et veulent contribuer aux efforts vers une société plus juste.

Mais alors, qu'est ce qui coince?

Probablement, ce qui est au milieu:

- la formation de travailleurs sociaux et d'enseignants aux méthodes de coopération.

- la sensibilisation des fonctionnaires de première ligne.
- un mainstreaming trop balbutiant c'est-à-dire l'incorporation insuffisante d'acteurs qui influent aussi sur la production de la pauvreté tels que le monde de la répression, le monde de l'enseignement (du fondamental au spécialisé), la sphère des prestataires de soins, celle de la mobilité, celle de l'urbanisme et de l'aménagement pour ne citer que des évidences.
- la destruction du mur de la peur du basculement: manipulés par certains médias superficiels, sensationnalistes, mercantiles et parfois peu libres, «Monsieur et Madame tout le monde» veulent continuer à se croire à l'abri de la pauvreté. Cette illusion résiste cependant mal au choc de la réalité de la pauvreté. Cette réalité montre que la marge entre inclusion et exclusion sociales est étroite et «Monsieur et Madame tout le monde» perçoivent bien que demain ce sont eux qui pourraient être en situation d'exclusion.

L'innovation marquante de la 4ème Rencontre est d'avoir ouvert le dialogue entre des «ambassadeurs» des personnes en situation de pauvreté et des «invités, interlocuteurs de niveaux officiels et décisionnels. Ensemble, ils affirment que le dialogue doit continuer, que l'on «se comprend mieux en se parlant les yeux dans les yeux» et que la Stratégie Européenne de Lisbonne doit être poursuivie.

1. Ervaringsdeskundige: initiative du Gouvernement flamand (Nord de la Belgique) pour instaurer des personnes-interfaces intervenant entre les administrations/services publics et les personnes en situation de pauvreté. Les «experts du vécu» sont des personnes ayant (ou ayant connu) une expérience directe de la pauvreté et de l'exclusion.



Dis-moi la pauvreté ...

La pauvreté, c'est que tout le monde vous laisse tomber, votre famille et la société

La vie au quotidien, c'est très dur.

Il est impossible de planifier, de décider.

En réalité on ne vit pas, on se contente d'exister.

La pauvreté, c'est perdre sa dignité.

La société vous exclut de jour en jour.

La pire des choses, c'est de n'avoir aucun droit mais des obligations.

Introduction

Au premier semestre 2001, durant la Présidence belge de l'Union européenne, Monsieur Vande Lanotte, Ministre de l'Intégration sociale, propose d'organiser une Rencontre Européenne des personnes en situation de pauvreté autour du thème «Nous participons aussi à l'Europe».

Ce projet de Rencontre s'inscrit dans le cadre de la Stratégie européenne de Lisbonne, décidée en 2000, et axée sur l'éradication de la pauvreté dans la Communauté européenne à l'horizon 2010. Stratégie qui sera confortée au sommet de Nice de 2002 par des objectifs dont celui de **la mobilisation de tous les acteurs, y inclus les personnes en situation de pauvreté**.

En décembre 2001, la première Rencontre Européenne des personnes en situation de pauvreté a donc lieu à Bruxelles. Les délégués de différents pays de l'Union échangent pendant deux jours autour de la participation avec en arrière plan les thématiques de logement, d'emploi, de revenu et de santé.

A l'issue de la Rencontre, les délégués demandent la poursuite de ce processus d'échange et le Ministre belge s'engage à organiser une 2ème Rencontre.

En 2003, la Présidence Grecque accepte de reprendre l'initiative et soutient le projet de Rencontres européennes récurrentes. Les délégations se retrouvent à Bruxelles pour parler de participation et surtout répertorier obstacles et incitants à la participation.

L'importance de la participation des personnes en situation de pauvreté dans la mise en œuvre de la Stratégie de Lisbonne s'affirme: les bonnes pratiques participatives améliorent la pertinence des décisions et l'implantation des processus.

Une 3ème Rencontre est organisée sous la Présidence irlandaise en 2004, ciblée sur ces bonnes pratiques participatives.

Le processus de dialogue est conforté et les Rencontres sont inscrites à l'agenda européen.

Cette année, la Présidence Luxembourgeoise a repris l'initiative en organisant la 4ème Rencontre

autour du thème: **Images et perceptions de la pauvreté**.

Buts et objectifs de la 4ème Rencontre

Les Rencontres s'inscrivent dans la mise en œuvre de la Stratégie Européenne d'Inclusion Sociale basée sur la Méthode Ouverte de Coordination dont les Plans d'Action Nationaux pour l'inclusion sociale (PAN's Inclusion) sont une des composantes principales.

Images et perceptions de la pauvreté, pourquoi ce thème?

Lors des Rencontres européennes de 2001 à 2003, la perception de la pauvreté est apparue si fréquemment qu'il fallait l'aborder en tant que telle.

Ainsi, le but de la 4ème Rencontre est d'explorer le thème de **l'image et de la perception de la pauvreté** et l'impact de ces perceptions sur le développement et l'implantation de la Stratégie européenne d'Inclusion afin que ceux qui déterminent ces perceptions, participent à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Objectifs de la 4ème Rencontre:

- Développer un processus créatif d'apprentissage et un espace de réflexion où les participants peuvent échanger leurs expériences de participation et ainsi accroître leur implication sociale.
- Augmenter les capacités des participants à contribuer au travail des ONG de lutte contre la pauvreté et l'exclusion et s'engager avec les représentants des autorités publiques et les autres acteurs sociaux.
- Promouvoir l'implication des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion au travers des organisations auxquelles elles participent, par le développement, l'implantation et l'évaluation des Plans d'Action Nationaux pour l'Inclusion.²
- Augmenter l'implication des institutions européennes dans leur engagement vis-à-vis des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion au travers des organisations auxquelles elles participent, par la préparation et l'implantation de politiques à tous les niveaux.

- Accomplir un pas de plus dans le dialogue entre les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et les représentants des Institutions européenne, les décideurs politiques et les autres acteurs concernés par la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

La Rencontre ne se substitue pas au travail fourni par les nombreuses organisations et réseaux existants qui luttent avec les personnes en situation de pauvreté; elle matérialise l'importance que la Présidence européenne accorde à la voix des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et illustre l'engagement européen aux côtés des réseaux structurés qui facilitent l'implication sociale des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Pour préparer la 4ème Rencontre,

- la Présidence Luxembourgeoise a constitué un Comité Organisateur rassemblant des représentants du Ministère luxembourgeois de la Famille

et de l'Intégration, des Représentants des Gouvernements belge et autrichien (l'Autriche qui assurera la présidence de l'Union Européenne au premier semestre 2006 et organisera la 5ème Rencontre), de la Commission Européenne, d'EAPN, d'ATD Quart Monde et de la FEANTSA.

- dans chaque pays membre, des coordinateurs ont été désignés afin de contribuer à la planification de la Rencontre et à la bonne préparation des délégués.
- EAPN a été chargé d'appuyer ce Comité Organisateur en développant les contenus, les méthodologies et les aspects pratiques de cette 4ème Rencontre.

Le temps et les moyens alloués aux processus nationaux préparatoires constituent une innovation dans l'organisation des Rencontres et ont démontré toute leur efficacité.

2. En abrégé: PAN's

Séance d'ouverture

Monsieur Bruno GONCALVEZ, participant à la 3ème Rencontre (Portugal)

En premier lieu, je voudrais rappeler que la personne qui était à ma place l'an dernier clôturait son intervention par ces mots " chacun de nous est un ambassadeur dans son pays et je suis sûr que chacun d'entre nous sera fier de remplir ce rôle". En effet, nous tous présents avons une grande responsabilité. Pas uniquement celle de représenter notre pays, mais surtout celle d'être les porte-parole de notre condition sociale, de notre groupe et de toutes les personnes de ce continent qui connaissent la pauvreté et l'exclusion sociale et qui, en règle générale, ne sont pas écoutées.

Les témoignages de citoyens européens qui connaissent la pauvreté, révèlent l'ampleur du travail à accomplir, par nous-mêmes mais également par les ONG, les décideurs politiques de chaque Etat membre et la Commission européenne. En fait, il y va de la responsabilité de tous les citoyens sans exception. C'est seulement par cette convergence que nous atteindrons les objectifs fixés par le Conseil de Lisbonne en 2000 et matérialisés par la Stratégie européenne d'Inclusion sociale afin de réaliser une avancée décisive dans l'éradication de la pauvreté à l'horizon de 2010.

La Stratégie européenne d'inclusion sociale implique que chacun de nos états prépare un Plan d'Action National d'inclusion sociale qui constitue un outil d'implantation de cette Stratégie. Cette année, nous sommes à peu près à mi parcours vers la ligne d'horizon d'éradication de la pauvreté. Et je me pose la question: qu'en est-il de l'évaluation? Ce qui a été fait jusqu'ici suffit-il pour atteindre les objectifs de 2010? **69 millions de pauvres est-il un nombre suffisamment choquant que pour mobiliser la société européenne?** Ou faudra-t-il que ce nombre grandisse encore pour que l'Union Européenne fasse de la lutte contre la pauvreté un vraie priorité? Nul pessimisme dans mes propos, mais je voudrais que nous nous interroguions tous pour savoir si nous sommes sur la bonne voie.

Je suis portugais, gitan et européen.

Cet ordre de présentations n'est pas quelconque: je suis membre d'une communauté qui vit dans tous les pays de l'Union européenne et sur laquelle

l'élargissement a un impact. A partir de 2007, avec l'entrée de la Bulgarie et de la Roumanie, il y aura environ 10 millions de citoyens Roms dans l'Union européenne.

Dans les faits, les Roms ont toujours eu cette dimension européenne, bien avant le Traité de Rome et bien avant même la fixation des frontières. Nous sommes présents au Portugal et en Europe depuis 500 ans, nous avons toujours été un peuple migrant, recherchant sans cesse de nouveaux horizons et confrontés aux situations de pauvreté et d'exclusion les plus critiques. Nous ne sommes malheureusement pas les seuls à lutter depuis tant d'années pour nos droits et notre citoyenneté et à qui ces droits sont refusés.

L'Union européenne des 25 (bientôt 27) nous ouvre des perspectives de mobilité et d'inclusion sociale par l'accès à l'emploi, au logement, à la formation et à la participation citoyenne. Mais la route reste longue.

Je crois que seule une Europe sociale qui garantit à chacun l'accès aux droits, le respect des principes fondamentaux de dignité d'existence quel que soit son pays, son appartenance ethnique, sa religion, son genre peut apporter une citoyenneté complète. C'est ce que j'attends de l'Europe, une vraie Europe qui assure des droits égaux et la possibilité pour tous les citoyens de participer à tous les aspects de la vie, de faire entendre leur voix localement, nationalement et dans les structures européennes. Ce respect et cette communication sont les seules façons de réaliser une vraie Europe sociale.

Ces Rencontres sont une chance pour nous tous qui connaissons la pauvreté et l'exclusion sociale. Pendant deux jours, nous sommes la voix des groupes qui n'ont jamais cru ou osé croire qu'ils seraient écoutés dans leur pays, et encore moins que leurs voix pourraient parvenir à Bruxelles.

Nous ne pouvons pas nous autoproclamer comme étant la voix de tous les pauvres et de tous les exclus. Nous n'avons pas cette légitimité mais nous avons été désigné démocratiquement dans nos pays lors de grandes assemblées. Nous avons cette

chance de participer à cette Rencontre, peut-être pour la seule fois dans notre vie. C'est aussi pour cette raison que nous avons le devoir après la 4ème Rencontre de tout mettre en œuvre pour que ce processus continue. C'est notre devoir, notre lobby d'insister auprès de tous les responsables politiques, à tous les niveaux sur la nécessaire continuité des processus de participation pour concrétiser le slogan des Rencontres précédentes: nous participons aussi à l'Europe!

Je souhaite éclairer le thème choisi cette année «L'image de la pauvreté». Il est en effet très difficile de lutter contre la pauvreté et de promouvoir l'implication de tous les acteurs lorsqu'une bonne partie de la société européenne continue à véhiculer une image négative de la pauvreté et des pauvres. C'est très difficile de convaincre les personnes en situation de pauvreté que leur condition de vie peut changer alors que l'image qui leur est constamment renvoyée est celle de leur culpabilité: c'est de leur faute s'ils sont pauvres et ils sont responsables de leur situation.

La lutte contre la pauvreté est un travail collectif quotidien. Pour créer les conditions favorables à cette lutte vers l'éradication de la pauvreté, il est urgent de montrer un autre visage de la pauvreté, un visage qui prouve qu'un autre monde est possible. Pour ce faire, c'est à nous de parler en premier, de nous comprendre mutuellement, de démystifier les préjugés et les stéréotypes qui relèguent aux confins de la société tous ceux qui pour une raison ou une autre ont été confrontés à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Pour clôturer je citerai un proverbe gitan:

«Même si tu montes un cheval à l'envers, le cheval va toujours vers l'avant»

L'Europe ne se construira que si elle est entre nos mains à tous.

Madame Marie-Josée JACOBS, Ministre de la Famille et de l'Intégration, Luxembourg

Il y a un an, j'ai eu l'honneur de participer, en tant qu'invitée, à la séance d'ouverture de la «3e Rencontre européenne des personnes en situation de pauvreté», organisée par la Présidence irlandaise de l'Union européenne.

M'adressant aux participants de la 3e Rencontre en mai 2004, je les avais informés de mon projet de faire fonction de relais en 2005 en organisant, dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise de l'Union européenne, une 4e Rencontre.

Je crois pouvoir dire que la 4e Rencontre témoigne du fait que ce type de Rencontres commence véritablement à s'institutionnaliser en tant qu'élément essentiel du processus d'inclusion sociale communautaire.

Si la Présidence luxembourgeoise est en mesure de contribuer à cette institutionnalisation c'est aussi grâce au soutien multiple dont elle a bénéficié.

Ce soutien est venu de la part du gouvernement belge et du gouvernement autrichien et de la part de la Direction Emploi et Affaires sociales de la Commission européenne que je remercie, tous, pour leur engagement en faveur de la 4e Rencontre.

Je tiens ensuite à saluer le travail tout à fait remarquable accompli par l'ensemble du réseau «EAPN» ainsi que par les délégations nationales et leurs coordinateurs dans l'intérêt de la 4e Rencontre.

Comme celles qui l'ont précédée, la 4e Rencontre répond à un des quatre objectifs communs adoptés par l'Union européenne en matière de lutte contre la pauvreté.

Cet objectif appelle à la mobilisation de tous les acteurs et il demande aux Etats membres de promouvoir l'expression des personnes en situation d'exclusion sur leur situation et sur les politiques développées à leur endroit.

Si j'ai tenu à organiser la 4e Rencontre, c'est pour témoigner de mon engagement pour cet objectif, engagement fondé sur une conviction profonde mises en mots par le Professeur O'Cinnéide de l'Université irlandaise de Maynooth qui a présidé la 3e Rencontre.

«Les stratégies politiques les mieux intentionnées et les mieux informées ne peuvent prétendre éla-

borer des politiques, des programmes ni des pratiques de lutte contre la pauvreté sans avoir une idée de ce que pauvreté veut dire: or les seules personnes qui puissent en parler sont les personnes en situation de pauvreté elles-mêmes».

Madame Quintin s'est exprimée dans le même sens au cours de la 3e Rencontre en déclarant: *«L'époque où les politiques étaient concoctées par une poignée de fonctionnaires qui 'savaient' ce qui était le mieux, est révolue. Aujourd'hui, la parole des personnes concernées pèse davantage sur les décisions politiques».*

Au cours des deux jours de la Rencontre, les membres des nombreuses délégations nationales auront la parole pour s'exprimer en tant qu'ambassadeurs des citoyens démunis de l'UE dont le nombre reste préoccupant.

Le thème qui sera exploré au cours de la 4ème Rencontre, est celui de l'image de la pauvreté et de l'impact de cette image sur les politiques d'inclusion.

Vaste sujet!

J'introduirai ce thème par deux phrases du grand philosophe français Paul Ricoeur, décédé fin mai.

La première phrase fait apparaître l'humanisme de Paul Ricoeur: *«Le plus court chemin de soi à soi passe par l'autre».*

La deuxième phrase résume toute la problématique que soulève le sujet de la 4e Rencontre: *«Le regard des autres peut nous libérer mais aussi nous enfermer».*

Les personnes vivant en situation de pauvreté et d'exclusion sociale sont souvent enfermées dans l'image qui se forme d'eux dans le regard des autres, dans le regard de ceux qui ne savent pas ce qu'est la pauvreté.

Dans le cadre de la préparation de la 4e Rencontre, EAPN a compilé dans un document ce que des délégués ont dit sur certains sujets au cours des trois Rencontres précédentes. Dans cette compi-

lation j'ai pu lire la phrase simple et juste «L'image des pauvres n'est pas correcte». En effet, très souvent, trop souvent, l'image de la personne pauvre est un stéréotype.

J'illustrerai ces représentations négatives à l'aide d'un exemple que je connais bien en tant que Ministre compétente pour le dispositif revenu minimum garanti.

Le Luxembourg connaît depuis 1986 le droit à un Revenu Minimum Garanti, communément désigné par son abréviation RMG. En application des principes fondateurs de l'Etat de droit, l'individu exerce sa citoyenneté et participe à la vie collective en faisant valoir ses droits.

19 ans après sa création, le droit au revenu minimum garanti continue cependant d'être lié à des processus d'étiquetage social. Ces étiquetages constituent une atteinte à l'identité de ceux qui font valoir leur droit au revenu minimum garanti : ils se voient attribuer le statut de «RMGiste».

Ce statut leur imprime comme la marque d'un stigmate qui fausse la perception des réalités sociales. En effet, acculer ceux qui font valoir leur droit au revenu minimum garanti au seul statut de «RMGiste» signifie les désigner comme une catégorie de personnes à part alors qu'ils forment une population hétérogène comme toutes les autres.

En voyant l'individu uniquement comme «RMGiste», son identité, son image de soi est mise en question: un aspect de sa situation, à savoir un problème de ressources insuffisantes, vient à le déterminer dans sa totalité!

Pour le dire avec les mots de Paul Ricoeur : le regard des autres enferme l'individu dans l'image du «RMGiste».

Beaucoup d'entre vous souffrent de cet enfermement. Ils savent aussi combien il est difficile de s'en dégager: alors que vous êtes un individu unique, à nul autre pareil, l'image que vous renvoient les autres restera celle du «RMGiste».

Vous savez chanter ou tricoter, vous êtes un sportif accompli ou vous jouez du violon comme Paganini, vous êtes une mère, un père, une sœur, un frère, un syndicaliste engagé, une féministe résolue, une personne grave ou optimiste..., aux yeux des autres vous restez le «RMGiste», celui qui touche une aide sociale.

Je m'opposerai toujours à l'utilisation de ce terme et à l'image qu'il véhicule car cette image est réductrice et dépersonnalisante.

Si la Rencontre qui nous réunit, se définit comme «Rencontre des *personnes en situation de pauvreté*», ce n'est donc pas innocent!

Aux premières pages du rapport de la 3e Rencontre on peut voir les photos des participants. Le choix de les publier n'est pas innocent non plus ! En effet, sur ces photos on ne voit pas des entités abstraites, mais des personnes : des hommes et des femmes, les uns vieux, les autres plus jeunes, des êtres humains avec des teints et des expressions différentes, avec des signes distinctifs particuliers permettant de les reconnaître facilement.

Ces photos transmettent un message fort : si la pauvreté signifie manquer de revenu et d'occupation rémunératrice, manquer de force sociale, de pouvoir, de participation à la vie sociale et de statut, ceux et celles qui sont exposés à ces manques ne peuvent se résumer sous le terme «les pauvres».

Ils et elles sont, en premier lieu et avant tout des «personnes» et ensuite seulement des «personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale».

Lors d'une précédente Rencontre, une délégation a exigé ce qui suit: «*Les personnes exclues doivent donner une image active d'elles-mêmes, de leur capacité à prendre des initiatives pour changer leur vie, à s'exprimer au sein d'associations*».

Cette exigence exprime le refus de la mauvaise image de la pauvreté. Le pouvoir des images ou des représentations va cependant encore plus loin. Comme elles vont de pair avec des explications de la pauvreté, elles influent sur les approches politiques à l'égard de la pauvreté.

Le chercheur Peter Townsend, qui s'est beaucoup intéressé aux questions ayant trait à la pauvreté, s'est prononcé à ce sujet en déclarant sans équivoque: «*Toute explication de la pauvreté comprend une prescription implicite de politique*».

La 4e Rencontre a donc eu raison de s'intéresser aux images et aux perceptions de la pauvreté!

Dans un rapport rédigé en octobre 2002 pour la Commission européenne, plus précisément pour la Direction que dirige Madame Quintin, le chercheur Serge Paugam fait ainsi l'hypothèse suivante: «*Un pays sera d'autant moins disposé à développer des politiques sociales ambitieuses que ses habitants seront nombreux à considérer la pauvreté comme un problème relevant de la responsabilité de chaque individu et, au contraire, un pays sera d'autant plus encouragé à consacrer des moyens pour la lutte contre la pauvreté que ses habitants verront dans ce*

problème l'effet d'un système injuste condamnant les plus démunis à un destin commun».

Dans ce contexte j'ai le plaisir de citer le Président de la 4e Rencontre, le Professeur Schaber qui a en effet étudié le rapport des individus à la pauvreté dès 1974.

Dans une étude sur la pauvreté persistante exécutée pour la Commission en 1982, il avait ainsi pu constater que «la moitié des personnes interrogées localise la cause de la pauvreté du côté de l'individu, l'autre moitié du côté de la société».

Comment ces perceptions de la pauvreté ont-elles évolués?

Le rapport Paugam de 2002 apporte une réponse à cette question.

Il ressort de ce rapport que dans l'ensemble des 14 Etats membres pris en compte, 17 % des personnes interrogées expliquent la pauvreté par la paresse alors que 31 % l'expliquent par l'injustice.

Les différences de perception nationales sont très grandes: ainsi 29 % des Portugais mais seulement 8 % des Suédois voient comme cause de la pauvreté la paresse et si dans la partie Est de l'Allemagne 50% s'expliquent la pauvreté par l'injustice ce ne sont que 12 % au Danemark.

Le rapport précité montre aussi que, dans l'ensemble, la part de l'explication «paresse» augmente alors que celle de l'explication «injustice» diminue fortement.

Cette perception de moins en moins favorable de la pauvreté par le grand public m'inquiète. Certains pourraient y voir un encouragement à l'affaiblissement des politiques d'inclusion sociale.

Je ne suis pas de ceux-là!

Je suis au contraire d'avis qu'au sein d'une Union européenne qui compte 69 millions de personnes exposées au risque de pauvreté et 14 millions de travailleurs pauvres, il y a lieu de renforcer les politiques d'inclusion sociale.

Nous parlons souvent de ces politiques en termes de lutte contre la pauvreté: le combat contre des images fausses de la pauvreté qui peuvent conduire au développement de politiques fausses envers les personnes qui vivent en pauvreté devrait aller de pair avec cette lutte.

Les travaux de cette 4e Rencontre sont destinés à identifier les meilleures voies pour y arriver.

Monsieur Christian DUPONT, Ministre de la Fonction Publique, de l'Intégration sociale, de la Politique urbaine et de l'Égalité des Chances, Belgique

La 4^{ème} Rencontre est un moment important dans la lutte de chaque instant qui doit être menée au niveau européen pour éradiquer la pauvreté. Les soubresauts que connaît l'intégration européenne sont la preuve indéniable qu'il n'est pas possible de progresser durablement dans le processus d'intégration européenne sans établir une véritable Europe sociale. Une Europe qui soit en prise directe avec le progrès social et les besoins premiers de ses citoyens, de tous ses citoyens et particulièrement des plus faibles. Cette priorité doit être au cœur du projet européen.

Elle doit s'affirmer dans chaque étape du projet de l'Union et au sein du processus de Lisbonne qui doit permettre à l'Europe d'allier progrès économique, protection environnementale et justice sociale.

Nous nous trouvons dans une phase d'évaluation et de correction de ce processus. En cette période sensible, la Belgique a la volonté de maintenir clairement les processus et d'éviter un développement à deux vitesses. Un développement dans lequel la pauvreté et l'inclusion sociale seraient réduites à la portion congrue dans des négociations centrées quasi exclusivement sur les enjeux économiques.

Dans le cadre de la lutte pour une Europe sociale, nous ne pouvons taire, cacher ou nous cacher la pauvreté. Nous devons la dire pour lui faire pièce. Nous devons rappeler qu'elle n'est pas une fatalité. Il faut en traquer les causes et souligner l'extraordinaire courage des personnes qui chaque jour essaient de reconstruire, de se reconstruire une vie normale.

La 4^{ème} Rencontre donne l'opportunité d'apporter une contribution à cette lutte via un dialogue franc et constructif.

Puis-je me permettre avec la modestie qui s'impose de vous dire que la Belgique dispose d'une certaine expérience en ce domaine. Notre premier Rapport général sur la pauvreté date de 1994. C'est peu de dire qu'il a marqué son époque en Belgique. Réalisé en étroite collaboration avec des personnes vivant la pauvreté, il a rythmé la lutte contre la pauvreté pendant ces dix dernières années.

Nous savons ce qu'il reste à faire: beaucoup. Dix ans plus tard, nous sommes en plein travail d'évaluation et d'approfondissement de ce processus. De nouveau, nous travaillons en étroite collaboration avec les personnes qui sont en prise directe ou qui vivent le phénomène de la pauvreté. Notre objectif est de produire, fin 2005, un nouveau rapport qui déterminera l'agenda politique des dix prochaines années. A ce titre là aussi, la 4^{ème} Rencontre trouve ici un sens particulier.

Puisons tous les forces dans cette Rencontre pour transformer les discussions en actions concrètes dans nos fonctions respectives, nos associations, nos pays, pour qu'enfin elles contribuent à l'éradication de la pauvreté.

Madame Ursula HAUBNER, Ministre Fédérale de la Sécurité sociale, des Générations et de la protection du consommateur, Autriche

La Rencontre des Personnes en situation de pauvreté est maintenant institutionnalisée dans le cadre de la Stratégie européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette année, nous ouvrons la 4ème Rencontre, importante à plusieurs titres :

- La 4ème Rencontre revêt une fonction symbolique importante puisqu'elle rend visible la problématique de la pauvreté et de l'exclusion sociale au niveau européen.
- Elle est susceptible de nous aider à formuler les points majeurs de la lutte contre la pauvreté en termes pratiques. Elle peut également formuler d'importants messages au niveau politique.
- Les Rencontres deviennent un lieu d'échanges et d'information. Les participants, leurs organisations apprennent mutuellement à se connaître.
- De par la mobilisation de toutes les parties prenantes, y inclus les personnes concernées, les Rencontres constituent une matérialisation d'un aspect central de la Stratégie européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Les Rencontres sont une occasion inestimable d'échanges multilatéraux et d'apprentissage mutuel. Les pays européens ont choisi des stratégies différentes pour lutter contre la pauvreté. Ainsi l'Autriche a choisi de réduire la pauvreté des familles par l'introduction d'allocations aux enfants.

Je puis vous assurer que la Présidence autrichienne du premier semestre 2006 maintiendra la tradition de ces Rencontres et que nous serons attentifs aux résultats de la Rencontre de cette année.

L'année qui vient comptera d'importants événements au niveau européen

- d'ici à la fin juin 2005, tous les pays feront rapport sur les résultats des PAN Inclusion qui seront mis à jour pour 2005-2006.
- également en juin 2005, tous les Etats membres répondront à un questionnaire de la Commission quant à l'évaluation de la Méthode Ouverte de Coordination.

Tous les réseaux européens et les autres acteurs devraient être impliqués dans cette évaluation. Un aspect de cette évaluation porte sur la mobilisation de tous les acteurs et sur leur collaboration au niveau national, ce qui inclut les personnes concernées et les organisations qui les représentent.

L'importance des échanges est accrue par la participation des personnes en situation de pauvreté. La lutte contre la pauvreté doit être basée sur leur expérience.

En plus du processus d'inclusion sociale, il y a deux autres processus qui ont trait à la lutte contre la pauvreté

- la méthode ouverte de coordination des pensions viables et adéquates et
- la méthode ouverte de coordination des soins de santé et les soins de longue durée.

Il conviendrait de renforcer ces processus et de les rendre plus efficaces.

Durant le premier semestre 2006, une des priorités de la Présidence autrichienne portera sur la discussion de nouvelles méthodes et objectifs dans le domaine de l'inclusion sociale et dans le domaine de la protection sociale. La présente Rencontre – en lien avec de nouvelles cibles communes - pourrait formuler des recommandations sur les moyens de réaliser le processus d'inclusion.

Selon moi, les politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale devraient relever du principe de subsidiarité et être implantées au niveau le plus aigu et le plus proche des personnes concernées, ce qui est le cas de la cellule familiale.

Il en va de la responsabilité des Etats de définir un cadre légal pour venir en aide aux familles et de leur procurer une vie exempte de pauvreté et de précarité.

Le cadre d'une politique familiale comprend des mesures telles que:

- Un soutien financier adéquat pour garantir la vie familiale

- Un environnement permettant la compatibilité entre vie familiale et professionnelle
- Une offre de services sociaux et de santé à des coûts abordables
- L'assurance d'un haut niveau d'enseignement pour les enfants
- Des aides particulières en cas de besoins spécifiques

De plus hauts niveaux de bien-être ne sont pas envisageables si les difficultés les plus aiguës ne sont pas résolues. L'inclusion des personnes concernées doit commencer au niveau le plus bas. Les autorités locales sont les premiers partenaires des personnes en difficulté. A ce niveau, l'inclusion passe souvent par les contacts personnels. Des problèmes peuvent surgir lorsque les autorités ne font pas preuve de l'empathie nécessaire ou sont imprégnées de stéréotypes qui ne correspondent pas aux différentes réalités de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

D'autre part, pour des raisons différentes, les personnes concernées par la pauvreté éprouvent des difficultés à atteindre ceux qui pourraient les aider.

Ces difficultés sont souvent liées à l'image qu'une société donnée véhicule à propos de la pauvreté, souvent montrée comme une honte et liée à une faute individuelle.

La pauvreté est un phénomène multidimensionnel et ce principe est inscrit dans la Stratégie européenne de Lutte contre la pauvreté. Des trajectoires personnelles, un faible niveau de formation, des difficultés de santé peuvent se combiner avec l'impossibilité de se procurer les biens et les services de base ou avec la pénurie d'emploi.

Les idées préconçues ne peuvent pas dépeindre la réalité et conduisent à la discrimination des personnes en situation de pauvreté et à leur auto exclusion. Voici pourquoi j'estime le thème de 4ème Rencontre très important.

Les débats porteront aussi sur comment certaines images et perceptions de la pauvreté influence la construction des PAN 'Inclusion et comment y remédier. Evidemment, nous ne changerons pas le monde pour demain. Il est cependant important de débattre de ce sujet et de faire un premier pas dans ce sens au niveau Européen. Il sera également parti-

culièrement intéressant de voir quelles sont les différences entre Etats membres.

Pour que cette Rencontre ne soit pas un moment isolé, tous les participants auront mission de diffuser les résultats des travaux dans leurs organisations et leurs domaines et d'y poursuivre le débat.

En tant qu'organisateur de la prochaine Rencontre, l'Autriche s'engage à déployer tous les efforts nécessaires et à poursuivre le dialogue en tenant compte des résultats de la présente Rencontre.

Avant de conclure, j'aimerais aborder un sujet discuté l'an dernier et qui est à l'ordre du jour de la Rencontre de 2005 : la libéralisation des services, particulièrement des services de santé et des prestations sociales.

Comme vous le savez, la Commission avait introduit une directive à propos des services, appelée directive Bolkestein. Celle-ci porte sur tous les services d'intérêt économique, incluant les services sociaux et de santé.

Ce qui ne tenait pas compte de la différence entre les services sociaux et d'autres services. En matière de service social, le marché joue un rôle moins important puisque par essence, le service social est centré sur l'être humain et ses besoins.

Les services sociaux requièrent une relation personnelle, continue et responsable.

Les services sociaux remédient aux effets négatifs du marché.

Pour l'ensemble de ces motifs, j'ai toujours soutenu le retrait de la Directive en matière de santé et de services sociaux et j'espère qu'il en sera ainsi à l'issue des débats sur ce dossier.

Je suis heureuse de vous annoncer que la Présidence autrichienne organisera une 5ème Rencontre, probablement début mai 2006 à Bruxelles. Dès à présent, l'Autriche se réjouit de s'inscrire dans la tradition et de vous inviter à participer à ce type de Rencontre l'an prochain.

Madame Odile QUINTIN, Commission européenne, DG Emploi, Affaires sociales & Egalité des chances, Directrice Générale.

La 4^{ème} Rencontre symbolise à mes yeux l'engagement de l'Union contre la pauvreté.

D'abord, parce que la pauvreté est une atteinte à la dignité humaine et aux droits fondamentaux : la Charte des droits fondamentaux reconnaît le droit à une « existence digne ». Chaque pays doit s'efforcer de réaliser ce droit. C'est l'un des grands défis auxquels sont confrontés les systèmes de protection sociale. La Commission va y contribuer en lançant prochainement une initiative sur la garantie de ressources, y compris le revenu minimum.

Ensuite, parce que la cohésion sociale contribue à la croissance, au bien-être et à l'emploi. C'est le message que l'Union a adopté en mars dernier, en révisant la « stratégie de Lisbonne ». Les 25 Etats membres devront en tenir compte lors de l'élaboration de leur « plan national de réforme », cet automne. Le Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement aura sur sa table, chaque année, un rapport sur la cohésion sociale qui montre donc l'importance politique que l'Union attache à ces questions.

Depuis décembre 2001, les Présidences successives de l'Union ont voulu traduire cet engagement en organisant ces rencontres qui associent des ONG reconnues luttant contre la pauvreté et l'exclusion. La Commission européenne a toujours soutenu ces initiatives qui démontrent la nécessité vitale d'impliquer les personnes vivant en situation de pauvreté dans les politiques de lutte contre l'exclusion.

En effet, la coordination européenne des politiques nationales de lutte contre l'exclusion repose sur l'implication et la mobilisation de tous les acteurs de ces politiques.

Aujourd'hui, entendre la voix des personnes vivant en situation de pauvreté est une condition de réussite des politiques. Les référendums français et néerlandais viennent d'ailleurs de montrer à quel point les citoyens demandent à être davantage entendus. Beaucoup reste à faire. En général, la participation des personnes en situation de pauvreté reste faible, même si certains pays ont renforcé la participation des personnes exclues et la consultation des ONG qui les représentent.

Surtout, les Etats membres ont parfois tendance à faire, non des « plans d'action » véritablement stratégiques, mais de simples rapports descriptifs. Un plan d'action manque de portée réelle si les engagements qu'il traduit ne sont pas aussi précis et chiffrés que possible, afin de permettre une évaluation transparente et collective.

Il est évident que le contexte politique de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion a beaucoup évolué avec le ralentissement économique et la recrudescence du chômage. Il y a dans certains pays une tendance à la hausse du nombre de personnes confrontées au risque de pauvreté, notamment dans les groupes fragiles. Les problèmes de santé mentale, l'alcoolisme et la toxicomanie continuent à marquer et à affaiblir nos sociétés.

Les discriminations, parfois multiples, forment autant d'obstacles à l'insertion de nombreuses personnes, notamment celles qui appartiennent à des minorités. Ces discriminations, en effet, se traduisent souvent par des perceptions et des représentations déformées, y compris dans les médias. Le rapport présenté aujourd'hui dénonce à juste titre l'obstacle que créent ces représentations et ces images.

Il faut donc continuer de combiner, en fonction des contextes locaux, une approche globale qui forme le cadre de la stratégie européenne, avec une approche ciblée, en fonction des groupes qui rencontrent le plus de difficultés.

Cela justifie aussi de lier étroitement la lutte contre l'exclusion et la lutte contre les discriminations, qui peut s'appuyer sur un cadre réglementaire européen complet et efficace. Il garantit à tout individu une protection uniforme contre les discriminations, quelque soit son lieu de résidence en Europe, son sexe, son origine ethnique ou raciale, sa religion, son âge, ses capacités ou son orientation sexuelle.

La Commission vient d'ailleurs de présenter sa stratégie pour faire reculer les discriminations dans les années à venir, y compris les discriminations multiples. 2007 sera ainsi l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous. Mais une action qui ne porterait que sur l'élimination des discriminations n'est pas suffisante pour faire reculer les obstacles rencontrés par certaines minorités, notamment les

Roms. Des actions de mobilisation positive sont nécessaires pour améliorer de manière significative leur situation. C'est pourquoi la Commission va créer un groupe de travail composé de personnalités qualifiées qui aura pour mandat de réfléchir et de recommander des pistes d'action pour promouvoir une meilleure intégration sociale et professionnelle de ces minorités.

La lutte contre la pauvreté doit aussi s'insérer dans le cadre de la modernisation et de la réforme de nos systèmes de protection sociale.

La permanence de l'exclusion sociale est en effet un défi majeur pour ces systèmes, autant que le vieillissement démographique, par exemple. Il faut donc conduire les réformes des systèmes dans le cadre d'une stratégie véritablement intégrée, qui comporte des « objectifs communs » pour les régimes de retraite, la lutte contre l'exclusion et les systèmes de santé. C'est ce que nous avons commencé à faire, et qui sera achevé en 2006.

La réussite des réformes exige de poursuivre deux objectifs parallèles: assurer l'efficacité de la

protection sociale, et assurer sa viabilité financière. Le rôle des services sociaux est ici décisif. Les débats ont montré qu'il était souvent difficile de distinguer les missions de ces services de leur statut juridique, et que beaucoup craignent l'insécurité juridique. La Commission travaille à une communication qui va apporter une clarification du cadre juridique applicable à ces services et à leurs missions.

Les trois rencontres précédentes ont bien montré combien il est important de disposer de moyens, financiers et humains, suffisants, pour permettre une participation effective des personnes en situation de pauvreté. Mais il faut aussi donner le temps nécessaire à cette participation et avoir une attitude de confiance et de respect.

Nous espérons que les ONG seront stimulées par ce processus, qui oblige chacun à réfléchir aux stratégies de lutte contre l'exclusion, à se fixer des objectifs et à participer à leur mise en œuvre. La «société civile organisée» ne peut plus être simplement une force de protestation; elle doit être un véritable acteur des politiques sociales.

Suivi des débats des trois Rencontres précédentes

Au cours des rencontres précédentes des questions posées sont restées ouvertes: ces questions ont trait à l'emploi, à la discrimination et au racisme, à la libéralisation des services et au soutien européen aux logiques de réseau. Dans une optique de suivi entre les Rencontres, ces questions ont été reformulées et divers intervenants ont tenté si pas d'y répondre, au moins de les éclairer ou de les actualiser.

Monsieur Jozef NIEMIEC,
Secrétaire confédéral,
Confédération européenne des Syndicats
(CES)

Les personnes très éloignées du marché du travail – y compris les femmes qui y ont encore plus difficilement accès – ont besoin de formation individualisée et d'accompagnement. Dans quelle mesure la Stratégie européenne pour l'Emploi rencontre-t-elle ce besoin et comment s'assurer que cette stratégie donne accès à de vrais emplois?

Les faits indiquent qu'avoir un emploi reste un des principaux moyens de se prémunir contre le risque de pauvreté et d'exclusion. Mais à côté des personnes exclues du marché du travail plus vulnérables à ce risque, nous pouvons constater que le fait de posséder un emploi, ne suffit pas, ne suffit plus à éviter la pauvreté. Une hausse du nombre de « travailleurs pauvres » nous conduit à lutter pour améliorer l'accès au travail et d'autre part vise à maintenir et améliorer la qualité du travail.

Ceci signifie que nous nous opposons à une politique qui consisterait à obliger les gens à accepter une occupation à tout prix. Au contraire, nous revendiquons des emplois de qualité, c'est-à-dire des emplois où la personne concernée se réalise et perçoit un salaire décent apte à lui fournir les ressources qui lui sont indispensables, et nécessaires pour élever sa famille au-dessus du seuil de pauvreté.

Dans ce contexte, un message important doit être mis en valeur: pour la Confédération Européenne des Syndicats (CES), il ne s'agit pas de gérer l'exclusion sociale. Nous luttons pour que les autorités publiques s'engagent à éradiquer la pauvreté, et la meilleure politique est celle de la préven-

tion. Cette lutte s'inscrit dans le cadre d'actions, plus larges, en faveur du respect des droits de l'homme pour chaque citoyen européen. Dans cette optique, l'exclusion sociale constitue trop souvent une entrave à ce que chaque femme et chaque homme jouissent pleinement de ses droits civiques et sociaux. A ce titre, cette Rencontre fait partie des débats sur le futur de l'Union incarné par le projet du traité constitutionnel, sur le futur de la Stratégie de Lisbonne et du développement durable.

La CES est pleinement engagée dans ces débats. A nos yeux, le traité constitutionnel crée un cadre juridique qui permet de mieux équilibrer les politiques européennes. A côté des objectifs de cohésion sociale et de solidarité, il introduit le thème du marché de l'économie sociale. Il renforce la valeur juridique de la Charte des droits fondamentaux et je voudrais rappeler ici le droit à une existence digne, qui a été souligné par Mme Quintin, représentant la Commission. Le rejet de ce projet qui vient de se produire en France et au Pays Bas a des conséquences négatives pour notre lutte en faveur de la justice sociale en Europe.

La CES est d'accord avec tous ceux qui estiment insuffisante la cohérence de l'ensemble des politiques qui influent sur la réalisation des objectifs de cohésion sociale. Nous regrettons que l'inclusion sociale et la protection de l'environnement ne semblent plus être considérés comme des objectifs prioritaires de la Stratégie de Lisbonne révisée lors du sommet de printemps 2005. Ceci est contradictoire avec les analyses qui montrent la persistance des tendances graves en matière de risque de pauvreté. Le fait qu'un quart des personnes qui risquent de sombrer dans la pauvreté ait un emploi montre bien que des emplois plus nombreux et plus de croissance ne signifient pas nécessairement moins de pauvreté.

A la veille du Conseil de l'Union européenne de juin qui décidera des orientations intégrées pour la croissance et l'emploi, la CES est préoccupée par la possible dérive qui se cache sous le slogan «faire en sorte que le travail soit payant». Ici, l'accent est mis entièrement sur la réforme des prestations sociales

et sur la réforme fiscale, alors que la dimension des «salaires décents et équitables» est totalement absente et que l'appel à «élaborer des politiques appropriées en vue de réduire le nombre des 'pauvres qui travaillent'» a été abandonné.

Il faut aussi reconnaître l'existence de signes positifs. La CES se réjouit de constater que les Ministres européens du Travail ont conservé l'approche de base de la Stratégie européenne pour l'emploi en réintroduisant les points de référence et les objectifs en matière d'emploi et de marché du travail, tels que la participation à l'apprentissage tout au long de la vie, les mesures de «nouveau départ» destinées aux chômeurs ou celles destinées aux chômeurs de longue durée, les structures d'accueil des enfants. En s'opposant à ce que ces objectifs bien précis soient remplacés par la simple formulation de bonnes intentions, ils ont évité de faire un premier pas sur le chemin de la création d'emplois à n'importe quel prix.

Je voudrais insister sur le rôle des services d'intérêt général, qui pourraient être appelés «l'environ-

nement social du travail», à savoir l'accès au logement, à la santé, à l'éducation. Ils sont indispensables pour permettre de sortir de l'exclusion. Comme d'autres intervenants, je juge nécessaire de souligner le danger de traiter ces services de la même manière que les services purement commerciaux ainsi que l'envisageait le projet de directive dite «Bolkestein». La CES est convaincue que la réalisation de leur mission sociale d'intérêt public en serait affectée. Nous espérons que la future communication de la Commission sur les services sociaux permettra de trouver une réponse appropriée à ces préoccupations.

Finalement, il me semble important de souligner le rôle de la collaboration de tous les acteurs qui sont engagés à tous les niveaux, européen, national et local, dans ce processus de lutte contre la pauvreté. Les partenariats sont indispensables pour renforcer les capacités d'action des uns et des autres. Dans ses domaines de compétence, la CES est décidée à poursuivre son engagement à travailler contre l'exclusion sociale et à renforcer ces partenariats.

Madame Cherry SHORT, Centre pour l'égalité raciale, Royaume-Uni

La discrimination – y compris celle liée au genre et le racisme constituent un des facteurs producteurs de pauvreté et d'exclusion sociale. Que mettent en place l'Union Européenne et les Etats membres pour rencontrer cette réalité et comment renforcer leurs interventions?

J'ai adapté la question qui m'était posée parce que je ne suis pas spécialiste du rôle joué par l'Union européenne ou les gouvernements des Etats membres en ce qui concerne la discrimination liée au genre et le racisme

Mon expertise porte sur la compréhension de la discrimination raciale et sur ce qui est nécessaire pour la contrer.

Je souhaite insister sur la nécessaire reconnaissance par les Gouvernements de l'Union européen-

ne de la discrimination et du racisme en tant qu'ils sont :

- des facteurs sous-jacents à beaucoup de situations de pauvreté
- des barrières qui empêchent de sortir de la pauvreté
- des aspects supplémentaires à la pauvreté, particulièrement pour ceux et celles qui vivent dans des communautés à la marge de la société.

En regardant à travers ce prisme, on peut facilement affirmer que la discrimination et le racisme ont un impact déterminant sur la vie de beaucoup de personnes et de communautés vivant en Europe.

Si je pouvais suggérer quelque chose aux Gouvernements de l'Union européenne à même d'avoir un impact significatif, ce serait :

- D'adopter des mesures ayant force de loi en ce qui concerne toutes les formes de discrimination
- Que les propos tenus par les leaders politiques et

les hommes politiques ne véhiculent plus l'exclusion mais valorisent avec force la diversité

- De créer des structures indépendantes – telles la Commission dont je fais partie – qui sont chargées non seulement du soutien individuel des personnes confrontées au racisme mais aussi de rechercher des mesures générales pour que la situation change.

Comprendre la discrimination sur base de l'origine ethnique, de la race et des autres inégalités est vital et prépondérant si l'on veut s'attaquer aux causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Ainsi, les recherches démontrent que les communautés noires, asiatiques et chinoises vivant au Royaume Uni se situent généralement sous le seuil de pauvreté ou à sa frontière; que ces groupes souffrent plus de pauvreté matérielle que la population blanche. Cependant, en 2001, presque 33 % des communautés indiennes vivaient sous le seuil de pauvreté. Ce chiffre monte à 40 % en ce qui concerne les familles noires originaires des Caraïbes et à 50 % pour les groupes originaires d'Afrique noire, alors que 25 % de la population totale se situent en dessous du seuil de pauvreté.

D'autres indices sont significatifs tels que le lieu de vie, les occupations, le niveau de formation et doivent être inclus dans l'objectif d'éradication de la pauvreté.

Que faire?

C'est une évidence : les Etats membres et l'Union Européenne doivent s'attaquer à la discrimination raciale.

Je suggèrerais ce qui suit:

- Bien que l'Union européenne ait déjà développé beaucoup d'outils légaux pour lutter contre la discrimination, ce n'est pas suffisant. Il est vital que l'Union européenne rende les lois antidiscriminatoires plus effectives dans les Etats membres et qu'elles soient appliquées plus rigoureusement.
- L'Union européenne doit utiliser les Fonds structurels pour atteindre les groupes les plus pauvres et les poches de pauvreté.
- Des réunions d'évaluation et des consultations doivent être développées de façon à reproduire les bonnes pratiques et à diffuser les expériences des groupes qui sont confrontés à la discrimination et au racisme.

- Les Etats membres doivent introduire des mesures de suivi et d'évaluation d'impact des politiques antidiscriminatoires.
- La plupart des Etats membres ont besoin d'un débat adulte à propos du racisme et de la discrimination envers les minorités ethniques
- Le débat public sur le rôle historique de l'immigration et des minorités ethniques en Europe fait partie intégrante du processus à mener.
- Avant tout, les Etats membres doivent maintenir les politiques antiracistes et égalitaires dans la sphère des politiques de l'emploi, du logement, de la formation et de la mobilité.

En dépit du vaste potentiel présent au sein des minorités ethniques, la discrimination basée sur la race, la religion, la couleur de peau, l'origine ethnique, le genre et la combinaison de deux ou plusieurs de ces caractéristiques continue à générer un appauvrissement social et matériel pour beaucoup de personnes.

Je conclurai en disant:

- Que l'Europe doit poursuivre des objectifs de développement durable basés sur la cohésion sociale.
- Que la cohésion sociale passe par la lutte contre la discrimination et le racisme
- Que combattre la pauvreté c'est lutter contre le racisme et la discrimination
- Que les actions gouvernementales peuvent se baser sur trois critères :
 - Des lois efficaces et solides
 - L'écoute de la voix forte des personnes en situation de pauvreté qui sont capables de parler de leur expérience face au racisme et à la discrimination
 - Des programmes d'action clairs que tous peuvent observer et vérifier.

Monsieur Raymond MAES, Commission européenne, DG Emploi

Quels moyens seront mis en œuvre pour contre-carrer les effets négatifs de la libéralisation de fournitures telles que l'eau et l'électricité et quel est l'impact de la concurrence en lien avec la fourniture de services sociaux?

Que faut-il mettre en œuvre au niveau européen pour l'accès à une fourniture minimale (eau, électricité) qui garantisse la couverture des besoins vitaux et pour assurer l'accès à des services sociaux de qualité?

Depuis 2003, une nouvelle discussion est en cours à propos des services d'intérêts généraux. La Commission a lancé un Livre Vert. Il s'agissait de voir le rôle de la Commission en ce qui concerne la prestation de ce type de services.

Le Livre Vert pose la question : quel devrait être le rôle de l'Union Européenne en rapport avec la prestation des services d'intérêts généraux ? C'est aux Etats membres et aux autorités locales et régionales de définir le genre de services qui sont d'intérêt général. Mais simultanément, on reconnaît à l'Union européenne un rôle de soutien à jouer dans ce contexte.

Le résultat de la consultation sur le Livre Vert a été repris dans un Livre Blanc. Celui-ci aborde plusieurs questions qui sont directement liées aux questions soulevées dans le cadre de la 3ème Rencontre.

Libéralisation de l'électricité

Au sein de l'Union Européenne, il y a une législation en la matière qui prévoit l'ouverture du marché de l'électricité. Cette ouverture de marché doit se faire dans le cadre de certaines garanties pour que ces services d'intérêts généraux puissent continuer à être assumés par le secteur de l'électricité. Il est important à cet égard de rappeler la Charte des droits sociaux fondamentaux qui a été adoptée. Il y est clairement indiqué que l'UE doit respecter l'accès à certains services d'intérêt généraux.

Dans la législation, on parle de services universels, c'est un concept clé utilisé par la Commission dans ce genre de législation. Le concept de service universel établit le droit pour tout le monde d'avoir accès aux services considérés comme essentiels et les prestataires de services ont l'obligation de fournir ces services aux conditions requises avec couverture intégrale et à un prix abordable.

La directive relative à l'électricité indique que les Etats membres veilleront en particulier à ce qu'il y ait des garde-fous suffisants pour protéger les consommateurs vulnérables y compris des mesures pour ces personnes. C'est aux Etats membres et en particulier aux régulateurs nationaux de mettre ces principes en œuvre.

Le renforcement du rôle des régulateurs est repris dans le cadre de la consultation sur le Livre Vert. On a aussi parlé d'une participation accrue des utilisateurs lorsqu'il s'agit de contrôler les secteurs qui sont libéralisés de cette façon.

Le secteur de l'eau est un autre type de secteur avec un autre type de service. La directive montre qu'il n'y a pas d'accord pour avoir un cadre européen comme cela existe pour l'électricité. Toutefois, le secteur de l'eau est ouvert dans certains Etats membres. Pour certains, il faudrait également établir un cadre au niveau européen, pour d'autres, c'est un secteur très délicat et il ne devrait pas y avoir d'implication ou d'engagement de l'Union Européenne. Il y en a déjà dans le cadre de la législation relative aux marchés publics et en plus les principes du Traité sont d'application, à savoir: non discrimination et proportionnalité.

Dans le secteur de l'eau, les discussions sont en cours. Pour le moment c'est donc aux Etats membres de veiller à la façon dont ils établissent les services.

Les principes du Traité sont toutefois d'application.

Cet élément est ressorti de la discussion sur le Livre Vert en rapport avec les services sociaux et les services en matière de santé. Ici non plus, il n'y a pas de directive cadre. Il est clair qu'il n'y a pas de libéralisation du secteur des services de soins tel que cela existe pour l'électricité.

D'autre part, on voit que le Traité est d'application à partir du moment où il s'agit d'un service de nature économique. Mais cela crée une certaine incertitude juridique. Pas seulement au niveau des utilisateurs, des acteurs, mais au niveau des Etats membres. L'application des règles communautaires et en particulier les principes du marché intérieur et de la concurrence devraient être clarifiés pour ce genre de service. La Commission a entendu ce message, elle est occupée à préparer une communication qui va examiner la situation des services de soins de santé. Cette communication se basera sur

ce qui a été dit dans le cadre de la consultation relative au Livre Vert. Il est clair qu'il y a une influence de la législation communautaire sur l'organisation et le financement des services de soins de santé. Cela ne peut être nié.

Reste à savoir si cette influence a un impact négatif sur la mission à remplir et entre autre sur la modernisation des services de soins de santé. Modernisation dans ce contexte, n'est pas un concept qui repose sur des aspects financiers. Il s'agit de l'adaptation des services aux besoins. Pour permettre cette modernisation, il y a lieu de vérifier si le cadre législatif communautaire est approprié à cet égard.

Pour voir si celui-ci est approprié afin que ces services puissent remplir leur rôle et pour qu'il puisse y avoir modernisation, il est clair que ces services doivent être traités autrement que d'autres services d'intérêts généraux comme les télécommunications ou le secteur des transports. Il y a là une spécificité, ces services sont plus d'intérêt général que d'autres puisque centrés sur la personne. Ils réalisent les droits sociaux des citoyens. Ils relèvent aussi du système de protection de la santé ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les autres services. Il y a

Madame Judit RÉZMÜVES, Vice Présidente du Comité de Protection Sociale

Qu'est-il possible de réaliser, tant au niveau européen que national, pour motiver les Etats membres à soutenir les réseaux nationaux et les structures qui impliquent les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale et pour implanter des mécanismes aptes à leur ouvrir ou à augmenter leur participation aux processus de décision qui ont des répercussions sur leur vie?

Au sein de l'Union Européenne, la pauvreté et l'exclusion existent. Ce sont des défis que l'on doit relever mais parallèlement à cela, certains changements se sont produits en l'Europe centrale notamment à la fin des années 80, début des années 90. A cette occasion, on a pu remarquer certaines spécificités de la pauvreté dans les nouveaux pays : on ne trouve plus les groupes cibles traditionnels tels que les personnes âgées, les orphelins ou les veuves. Parmi les personnes qui sont en situation de pauvreté, il y a de plus en plus de personnes qui ne sont ni

une forte participation des utilisateurs, un fort engagement des bénévoles. Il y a une structure spéciale pour ce genre d'organisations qui fournissent ces services. Il s'agit là d'un point qu'il va falloir examiner de façon plus approfondie.

Dans le cadre de la préparation de la Commission, nous impliquons la société civile et les différents Etats membres car il y a une co-responsabilité dans le secteur des services d'intérêts généraux certainement encore plus dans le secteur des soins de santé et le secteur social qui relèvent de la responsabilité des Etats membres et des autorités locales et régionales.

La consultation avec la société civile et les Etats membres a eu lieu en ce qui concerne la préparation de la communication de la Commission. Cette communication est prévue pour cette année, elle va mettre le doigt sur les endroits où il pourrait y avoir des difficultés en rapport avec l'application d'un cadre législatif relatif à ces services. Mais la communication va également souligner le rôle essentiel des services sociaux dans le modèle social européen et ceux-ci doivent avoir un traitement particulier.

trop jeunes ni trop âgées pour travailler mais qui se trouvent malgré tout exclues du marché de l'emploi. Dans les années 90, il y a eu des changements sociaux, économiques et politiques qui ont amené des changements importants dans la vie des Hongrois. Ceci s'applique à la plupart des nouveaux Etats membres de l'Union Européenne. La nature des changements montre que parfois ceux-ci ont été positifs mais sont accompagnés de certains événements plus négatifs. Par exemple, le système de parti politique unique abandonné, on assiste à l'installation de la démocratie dans ces pays. Mais avec le glissement vers l'économie de marché, des mesures économiques ont été prises. Le marché de l'emploi a connu des modifications. Les systèmes de protection sociale se sont réduits au minimum, avec un impact négatif sur les personnes.

Même si les gouvernements affirmaient vouloir lutter contre la pauvreté, les résultats n'étaient pas très encourageants. Malgré les bonnes volontés, il faut établir un dialogue politique entre les gouvernements, les travailleurs sociaux et les différents

acteurs concernés. Dans ce cadre, le rôle des ONG est vital, notamment pour défendre le modèle social européen et la cohésion sociale.

En ce sens, EAPN représente la conscience ou un contre pouvoir au sein de l'Union européenne. C'est également une source d'information. Ce réseau permettra d'assurer l'insertion et l'inclusion de certains groupes qui vivent en situation de pauvreté.

EAPN augmente la capacité de faire du lobby. Toutefois, il serait indispensable de donner les ressources pour que les personnes en situations de pauvreté, dans le réseau, puissent s'exprimer dans leur langue et être informées.

Les ressources actuelles se trouvent au niveau local mais ce n'est pas suffisant et leur usage dépend des politiques locales. Il faut donc travailler à ce niveau.

La société civile fonctionne comme le reste de la société, il y a des intérêts individuels, des aspirations particulières et certaines personnes sont plus favorisées que d'autres. C'est parfois leurs idées qui prévalent et celles-ci ne sont pas toujours utiles. On tient toujours compte de l'intérêt du plus grand nombre d'où la nécessité de la participation des groupes de base.

Situation dans des Etats d'Europe telle que présentée par les délégations nationales

Autriche

400.000 demandeurs d'emploi font face à 25.000 offres d'emploi.

Par rapport au Produit National Brut, la pauvreté est passée de 10 % à 13,2 % durant ces trois dernières années. Les revenus nets des chômeurs ne cessent de diminuer. Le coût du logement, de la nourriture et des soins de santé ne cesse de grimper. Les PAN's n'ont pas amélioré la situation.

Ce dont les Autrichiens ont besoin, c'est d'une représentation institutionnalisée des sans emploi qui parrainerait les initiatives locales des sans emploi. De la part de la classe politique, il y a un intérêt croissant pour ce type d'institution mais il faut être très prudent.

Il semble que le but serait d'obtenir une loi (incluant les questions structurelles et de financement) proche juridiquement d'un "ombudsman".

Belgique

La Belgique est un pays riche. D'après la Banque Mondiale, elle fait partie des 20 pays les plus riches au monde. Mais 13 % de la population vit dans la pauvreté disposant de revenus situés en dessous des 60% du revenu médian. Ce qui signifie 772 euros/mois pour une personne seule et 1.622 euros/mois pour une famille de 4 personnes (2 adultes, 2 enfants)

Le nombre de travailleurs pauvres est en augmentation. Ceci est à attribuer à l'augmentation du travail intérimaire, du travail sous payé et des contrats à durée déterminée.

Le nombre de chômeurs (60.000) est en croissance. Depuis quelques années, le secteur de l'économie sociale est une priorité du Gouvernement belge

La sécurité sociale joue un rôle prépondérant dans la prévention de la pauvreté. Sans la sécurité sociale, 38 % de la population vivraient dans la pauvreté.

Cependant, le montant des allocations est jugé trop bas en général.

L'accès aux soins de santé reste problématique. De plus en plus de personnes sont endettées à cause du coût des soins de santé.

- La Belgique connaît une importante crise du logement.
- Depuis 2001, la libéralisation du marché de l'énergie est déjà à l'oeuvre en Flandre (partie Nord du pays)
- Dans l'enseignement, beaucoup d'inégalités subsistent.
- Il y a de plus en plus de sans papier sur le territoire belge, qui sont surtout victimes d'exploitations de tous types.

La Belgique a un tissu associatif très important, dans tous les domaines et aussi dans le champ de la pauvreté. La participation des personnes en situation de pauvreté est considérée comme un élément essentiel pour mener la lutte contre la pauvreté. Le Gouvernement fédéral et les différents Gouvernements régionaux ont un accord de collaboration par lequel ils veulent impliquer tous les acteurs, et en premier lieu les personnes en situation de pauvreté et leurs associations.

Bulgarie

La Bulgarie connaît un très haut taux de pauvreté ainsi que d'inégalités, y inclus les inégalités de revenus.

De réels efforts sont entrepris par le Gouvernement pour faire diminuer la pauvreté. Cependant, ces efforts ont des effets spécifiques : les politiques sont basées sur la théorie selon laquelle la richesse finit par atteindre les plus pauvres. Avec pour résultat une amélioration qui part du haut vers le bas, dont le premier impact dans la classe moyenne est une augmentation des revenus.

Les décideurs politiques locaux et nationaux témoignent de l'attention à la pauvreté, en expliquant sa profondeur par la crise économique et les résultats inévitables de cette crise. Avec pour conséquence de ne proposer que l'intensification de la croissance économique. Malgré la croissance signifi-

cative de son produit national brut, la pauvreté n'a pas diminué en Bulgarie.

Un petit nombre de municipalités donne des exemples d'actions réussies. Ces municipalités utilisent réellement leurs moyens pour essayer d'implanter des batteries de mesures de protection sociale et de soutien à leurs citoyens.

L'espoir d'améliorations futures est principalement lié aux Fonds Structurels combinés aux capacités des communautés locales à promouvoir un développement.

Chypre

Les considérations quant à l'économie chypriote masquent un certain pourcentage de la population. L'entrée dans l'Union européenne aggrave la situation, spécialement dans les prévisions de taux de chômage.

Presque un tiers des retraités touche le minimum de pension égal à la moitié du minimum vital.

Les familles monoparentales, spécialement les mères célibataires, sont non seulement confrontées à la pauvreté mais à l'exclusion puisque l'opinion publique, conservatrice d'une image 'morale', continue à rejeter les femmes et les enfants nés en dehors des liens du mariage.

Il n'existe aucun mécanisme de participation des personnes en situation de pauvreté.

En ce qui concerne les jeunes, être issus d'une famille pauvre est un handicap en soi. L'enseignement est gratuit, mais ces enfants n'ont ni accès à un suivi scolaire, ni aux activités payantes.

La création d'associations augmente la perception des personnes en situation de pauvreté, de leurs droits et leur possibilité d'exercer une très forte pression sur la modification des lois, des politiques et des pratiques.

Ainsi, le Parlement chypriote des Enfants, structure permanente depuis 2001, constitue une étape vers la participation.

République Tchèque

En République tchèque, il existe une pénurie généralisée de logements et de logements sociaux ainsi qu'une pénurie d'emploi pour les plus âgés et une discrimination envers les Roms sur le marché de l'emploi.

La résolution des problèmes sociaux n'est pas la priorité première du gouvernement. Ce sont les individus qui construisent des solutions d'urgence. Par exemple, logements soutenus par la Fondation

Nadeje, logements pour les femmes et enfants (familles monoparentales), journaux de rue.

Des projets d'avenir existent comme :

- La coopération et échange de savoirs et de bonnes pratiques entre les groupes tchèques et des associations internationales
- La mise en avant des Droits de l'Homme
- Le changement du système social en plaçant l'être humain au centre

Finlande

Les inégalités sociales ne cessent de croître.

Selon la délégation finlandaise, la pauvreté absolue est davantage présente dans les nouveaux Etats membres; mais dans la 'vieille' Europe, la pauvreté relative s'étend tout comme le taux de chômage. Il ne suffira pas de créer de nouveaux emplois si la protection sociale diminue et que les acquis sociaux ne suffisent plus à garantir le minimum d'existence.

La solution n'est pas d'introduire la compétitivité dans le champ social et dans les services de santé. Introduire la compétitivité dans le champ du social peut conduire les personnes qui ont besoin des services sociaux à leur mort.

L'idéologie de la croissance continue est arrivée en bout de course. Les revenus doivent être partagés plus équitablement qu'auparavant pour garantir le bien-être psychologique des gens.

Elargir l'Europe n'est pas une valeur en soi sauf si cette Europe tient les promesses faites aux citoyens. L'exigence minimale est la garantie d'un revenu suffisant pour mener une vie décente. L'Union européenne existe pour ses citoyens, par pour elle-même.

France

La situation se présente comme suit:

- Manque de subvention de l'état et des collectivités vers les structures de lutte contre l'exclusion.
- Accès difficile dans le bassin de l'emploi.
- Difficultés d'accès au logement.
- Difficultés à bénéficier de ressources minimales avant 25 ans.
- Régularisation administrative des étrangers.
- Augmentation constante des conduites de dépendance.
- Non reconnaissance des diplômes.

- Moyens humains insuffisants (travailleurs sociaux).
- Accès à la domiciliation administrative.

Toutefois, la situation présente aussi des aspects positifs comme:

- Mise en place de la loi 2002-2 qui donne un accès au droit à la parole pour les personnes en situation de pauvreté, avec la mise en place de: «conseil de vie sociale», charte de bonne conduite, livret d'accueil.
- Mise en place de collaboration avec les travailleurs sociaux (dialogue, écoute, suivi, accompagnement).

La situation permet aussi des espoirs, ainsi:

- La mise en place d'une loi nationale contre l'exclusion et favorisant la cohésion sociale.
- Le développement des moyens d'accès à l'emploi, au logement, à l'éducation, à la formation, et à une bonne santé tout en respectant la dignité et l'autonomie de chacun.
- La mise en place d'une participation et d'une représentation des personnes en situation de pauvreté dans différentes instances culturelles, sportives, et politiques.
- Le souhait que le regard et la représentation que se font les citoyens envers les personnes en situation de pauvreté change.

Allemagne

Les groupes qui influencent la politique et l'industrie en Allemagne discutent depuis des années sur la possibilité de mettre en place un secteur de salaires réduits, qui forcerait les gens à accepter du travail qui ne leur garantirait pas un salaire minimal pour vivre.

Les pauvres sont manipulés d'une part et on met la pression sur les personnes qui ont encore du travail. Le but de ces nouvelles lois n'est plus d'avoir une participation sociale et d'assurer l'existence des personnes dans le besoin.

Le but des nouvelles lois est de faire dépendre le droit d'avoir des allocations sociales à l'obligation d'accepter n'importe quel travail.

Il y a 5 millions de chômeurs et 400.000 emplois offerts!

En outre, le dialogue sur la participation sociale n'a plus lieu. Par ce moyen la discussion ouverte sur la pauvreté et l'exclusion est bloquée!

La nouvelle politique sociale allemande méprise ainsi les efforts faits depuis des années par les organisations qui luttent pour la considération des droits des personnes pauvres!

Grèce

Après plusieurs rencontres au sein du Réseau Grec, il a été décidé de mettre l'accent sur la santé mentale qui est un des facteurs d'exclusion.

Pendant toute la préparation à la 4ème Rencontre, un sentiment d'inutilité était diffus, ceci parce que les délégués avaient des expériences négatives de rencontres avec des décideurs politiques. Ils étaient persuadés que les hommes politiques, mêmes quand ils prétendent écouter la voix des pauvres, n'en tiennent pas compte par après. Et donc, ils sont convaincus que ce sera la même chose lors de la 4ème Rencontre.

Hongrie

10 % de la population vivent en situation de pauvreté et la difficulté majeure est l'augmentation de la pauvreté.

Lors des réunions préparatoires, les délégués ont parlé de leur expérience quotidienne de la pauvreté. Ils ont décrits leurs relations et leurs expériences avec les services sociaux et leurs relations personnelles avec les travailleurs sociaux qui fournissent ces services.

Quelques messages issus des réunions préparatoires:

- On est parti du même point et on n'est pas arrivé au même endroit.
- Luttons contre l'exclusion !
- Ce n'est pas nous la minorité.
- Nous avons besoin d'aide
- Nos enfants aussi veulent étudier et travailler.

Italie

En Italie, la politique et la participation marchent souvent séparément. La politique doit être au service des citoyens, s'engager pour les exigences de la collectivité et programmer les interventions sociales. La participation est un droit qui appartient à chaque personne et lui permet d'entrer dans les processus politiques et d'exprimer ses idées. Malheureusement, ce n'est pas le cas. L'Italie est un des pays où il n'y a pas de revenu minimum. Il y a

bien eu des expériences en ce sens mais au niveau local ou régional.

Le politique parle d'une situation de bien-être social, mais la réalité est pleine de besoins non rencontrés et de problématiques croissantes au niveau social.

L'Italie est encore loin d'arriver à la participation des citoyens dans la vie publique. La Loi n. 328 de l'année 2000 pour la réalisation d'un système intégré d'interventions des services sociaux, après 5 ans, commence à fonctionner dans quelques territoires, de même que la participation; mais les services sociaux, au niveau des municipalités, traversent une mauvaise période due à de la forte crise économique et ne sont donc pas en mesure de garantir les services essentiels.

Il est nécessaire de lier Politique et participation, de donner des réponses rapides aux besoins des personnes pauvres et exclues. Pour cela, il est important d'accroître le niveau culturel et la prise de responsabilité des citoyens à propos de leurs droits/devoirs et de suivre un chemin qui ne laisse personne en arrière.

«Les pauvres ne peuvent pas attendre».

Lettonie

Les personnes en situation de pauvreté et celles qui sont en contact avec elles relèvent des difficultés principalement dans les régions rurales:

- Très grands écarts dans le bien-être entre Riga et la campagne
- Chômage en régions rurales et migrations intérieures vers Riga pour avoir un travail
- Peu d'allocations familiales
- Pour les personnes âgées, le système des pensions très développé auparavant ne fonctionne plus; il faudra des années pour le rétablir parce que le montant des retraites est lié, entre autres, aux revenus du travail.
- L'accès à l'enseignement est difficile.
- L'immigration vers l'Union européenne pour du travail à bas salaire qui permet d'épargner de l'argent pour la famille restée en Lettonie.

Une bonne initiative, depuis des années: 'le salaire de maman'. Pendant la première année après la naissance d'un enfant, la mère perçoit une allocation quasi équivalente à son salaire précédent, plafonnée à +/- 557 euros. Ceci est le résultat de l'action de l'Association des femmes en milieu rural.

Comme autre résultat, il y a aussi les emplois adaptés aux personnes handicapées.

Sont en projet:

- La formation aux professions artisanales en régions rurales
- La formation à la création d'entreprises en régions rurales
- La formation au e-commerce

Luxembourg

La délégation luxembourgeoise appartient au groupe de travail sur les Familles Monoparentales du CFFM (Centre pour femmes, familles et familles monoparentales) de l'A.S.B.L. Femmes en Détresse

90% des familles monoparentales ont à leur tête une femme, réalité gommée dans l'appellation neutre famille monoparentale. Dans une famille, c'est presque toujours la femme qui se trouve dans une situation précaire à cause de l'inégale répartition des responsabilités familiales et professionnelles et des tâches domestiques.

L'homme et la femme décident peut-être à deux de l'arrêt de travail ou d'une diminution de tâche pour la mère, mais en cas de divorce, le risque sera seulement porté par la femme!

La pauvreté matérielle en cas de divorce s'explique notamment par les frais d'avocats, de pension alimentaire.

En terme de santé et pauvreté, il faudrait instaurer le tiers payant pour les visites médicales en ambulatoire au moins pour les gens nécessiteux (de plus en plus de gens au Luxembourg ne vont pas se faire soigner car ils n'ont pas les moyens de payer leur médecin). On peut néanmoins se procurer un bon chez un(e) assistant(e) social(e) pour une visite médicale!

Les enfants élevés dans une situation matérielle pauvre auront une santé plus mauvaise à l'âge adulte.

La pauvreté existe également parmi les veuves.

Parmi les aspects positifs, le Ministère de la Famille et l'A.S.B.L. "Femmes en Détresse" ont conclu un accord de collaboration pour l'organisation de "l'Action Hiver". Elle permet d'aider les personnes majeures sans abris se présentant dans nos services et qui ne peuvent pas accéder à une admission dans une structure d'accueil

En ce qui concerne la garde des enfants, l'A.S.B.L "Femmes en Détresse" a créé deux structures:

- le S.K.K.D (Service Krank Kanner Doheem) qui s'occupe de la garde d'enfants malades à domicile
- le Kannerhaus pour la garde des enfants pendant les consultations, les cours, les formations, les vacances scolaires et en cas de dépannage.

En projet, il y a des actions au niveau national en particulier avec le Ministère de l'Égalité des Chances et en collaboration avec des réseaux similaires au niveau international.

Pays-Bas

La délégation des Pays-Bas est composée d'une personne sans emploi pour cause de maladie, d'une femme au foyer, d'un handicapé, d'une aide soignante et de son compagnon, d'une femme au foyer avec un bébé: elle a dû renoncer à venir pour cause de maladie. Comme d'autres, ces personnes sont écartées de la vie sociale pour des raisons financières.

Les problèmes les plus fréquents viennent des images collées à ces personnes :

- Une femme qui n'a pas l'air d'être malade
- Des parasites
- Des gens trop bêtes

Le plus pénible c'est de ne plus jamais être considéré comme un citoyen à part entière, ce qui donne le sentiment de ne plus avoir aucune valeur.

Ce qui est positif pour deux des membres de la délégation, c'est de participer à un Conseil d'Usagers dans leur ville. Les usagers participent ! Ils donnent leur avis en matière de gestion sociale.

En tenant des permanences pour des personnes qui touchent le revenu minimum, on a aussi le sentiment d'être valorisé.

La délégation espère que le réseau néerlandais d'EAPN, avec les décideurs, pourra mener les projets de formation d' "experts issus du terrain", ainsi que des Plans d'actions locales.

Norvège

Environ 9% de la population vit au seuil de pauvreté (définition européenne)

De 1999 à 2003, la pauvreté a augmenté de 36%

En prenant 50 % du revenu médian (standard OCDE), la pauvreté a augmenté de 25 % dans la période 2001-2003. Les Norvégiens ont besoin d'un revenu minimum calculé sur le budget type des familles (Institut national de la Consommation).

Toute personne vivant en dessous du seuil de pauvreté a droit à un soutien financier garanti.

En ce qui concerne la participation, il y a un fossé entre les souhaits qu'exprime le gouvernement et la réalité

Actuellement, la Norvège connaît une fusion de l'Office des Pensions, du Ministère de l'Emploi et des Services de l'emploi en une seule méga organisation et l'Alliance pour le Bien-être³ (ONG) travaille encore davantage pour implanter la participation dans cette structure.

Les priorités de l'Alliance sont :

- abolir la pauvreté,
- augmenter la participation des usagers,
- améliorer la qualité de vie et les conditions des groupes associés et
- améliorer les conditions financières et de travail des organisations membres.

La participation est un des outils – si pas le plus important- pour la réorganisation du système de bien être. En d'autres termes, si la participation échoue, les politiques de lutte contre la pauvreté échoueront aussi.

Pologne

La délégation polonaise est composée de personnes qui ont traversé des situations de pauvreté et d'exclusion sociale. Il s'agit de personnes qui ont un long passé de vie dans la rue, d'alcoolisme ; d'autres ont connu une jeunesse difficile ou encore une perte d'emploi et de logement.

Aujourd'hui ces personnes sont hébergées ou ont un logement, elles suivent des formations, s'occupent de l'édition d'un journal de rue, d'une coopérative agricole, d'un magasin de vêtements de seconde main, ...

L'expérience des tous les participants polonais montre que l'on peut aller au-delà des limites imposées par son milieu et au-delà de ses propres faiblesses. Ils témoignent que l'exclusion peut être vaincue et que l'intégration sociale et professionnelle est possible. L'exemple de leur vie révèle les bonnes pra-

tiques qui leur ont permis de devenir «un homme debout».

Portugal

EAPN Portugal

- développe des actions basées sur la décentralisation, la construction de réseaux régionaux qui forment le réseau national. Cette structure régionale a été adoptée parce que la plus efficace pour atteindre le niveau local et mobiliser les associations.
- à la volonté d'assurer une continuité au dialogue à travers sa structure.
- s'efforcera d'investir autant que possible le champ médiatique, national, régional et local en tant que moyen de donner une voix aux participants à la 4ème Rencontre qui assumeront leur rôle de représentants vis-à-vis d'un public plus large.

Il serait intéressant de diffuser largement les résultats des recherches menées sur le thème de la perception et de l'image de la pauvreté dans l'opinion publique.

EAPN Portugal veut assurer autant que possible la participation aux activités d'autres parties prenantes : justice, emploi, santé, enseignement et formation, immigration, coopération au développement....

Si possible, EAPN Portugal invitera des élus nationaux/régionaux impliqués dans les PANs Inclusion de façon à assurer une continuité de la stratégie d'inclusion au niveau national.

Espagne

L'exclusion sociale n'a pas un seul visage, ni une seule cause. L'un des symptômes visibles de l'exclusion est de rendre la participation difficile, ou même inexistante, en ce qui concerne des questions vitales et sociales.

Les points de vue des personnes en situation de pauvreté ne sont pas pris en compte par le reste de la société. Ceci est dû aux images que les pauvres ont d'eux-mêmes, et celles que les autres ont construites à leur égard.

«Nous sommes plus que ce qu'ils voient». Les personnes en situation de pauvreté sont plus que ce qu'elles montrent ou font. Pour réussir à connaître quelqu'un il faut être très attentif et, même... on n'est jamais sûr d'y arriver. Les personnes en situa-

4 Association Internationale Sans But Lucratif

tion de pauvreté ont besoin qu'on leur offre l'opportunité d'être connues, telles qu'elles sont en réalité, au-delà de leur image ou des stéréotypes.

Il faut également s'assurer que l'on tienne compte des opinions des personnes en situation de pauvreté en ce qui concerne les sujets importants, ou qui les intéressent. Enfin, il faut garantir que les droits soient respectés, dans une situation d'égalité de chances.

Suède

Les délégués suédois ont des parcours différents, patron d'entreprise, indépendant, cadre, avec un travail, une famille, etc....Ce qu'en Suède, on appelle "une vie de Svensson" (= la vie de Monsieur tout le monde) Pour différentes raisons, faillite, maladie, ils vivent maintenant en dessous du seuil de pauvreté. Ils ont tous les trois des contacts avec les services sociaux, les services de santé, les agences de l'emploi. Ils sont tous les trois au chômage.

En Suède, il existe le projet "Une vie décente" issu d'un partenariat entre une ONG Nationale, VERDANDI et différents services sociaux à Örebro. C'est un projet du Fonds Social Européen. L'idée maîtresse est que les participants à ce projet démarrent ensemble une coopérative en décembre, à l'échéance de ce projet. Ce projet est destiné aux chômeurs de longue durée, pour cause de maladie ou autre et en conséquence considérés comme trop éloignés du marché du travail.

VERDANDI a été fondé en 1896 en tant que mouvement de protestation contre l'injustice sociale et contre l'attitude dominante qui considère les gens comme responsables individuellement de l'assuétude à l'alcool plutôt que comme victimes de conditions inhumaines, d'instabilité ou d'autres circonstances.

Depuis le début, Verdandi – en tant que membre indépendant des organisations du mouvement ouvrier- a cherché à améliorer les conditions de travail et de salaires par la promotion de logements, de formation, de la journée de 8 heures et du suffrage universel.

Présentation faite par Eurochild

Eurochild AISBL⁴ est un réseau d'organisations d'enfants et de jeunes. Son travail s'inscrit dans les principes de la Convention des Nations Unies pour

les Droits de l'Enfant. Eurochild promeut le bien-être et les droits des enfants et des jeunes aux niveaux européen et national.

Les chiffres démontrent que dans l'Union européenne, 19 % des enfants des anciens Etats membres, enfants âgés de 0 à 15 ans présentent un risque de pauvreté et que ce taux est porté à 20 % dans les 10 nouveaux Etats membres. La pauvreté n'affecte pas le développement des enfants uniquement en termes de santé, d'enseignement, de bien-être psychosocial, de participation à la culture, aux activités sportives et de loisirs mais est déterminante quant à leurs projets futurs et leur espérance de vie.

La pauvreté des enfants ne concerne pas uniquement un groupe vulnérable : c'est un phénomène

horizontal qui doit être repris en transversalité du processus des PAN's. Les enfants et les jeunes devraient être considérés en tant qu'acteurs dans le processus des PAN's et leur participation devrait être facilitée.

Les PAN's devraient inclure des indicateurs de pauvreté des enfants, indicateurs alimentés par ce que les enfants et les jeunes eux-mêmes considèrent comme importants.

Eurochild appelle donc les décideurs politiques et toutes les autres parties prenantes à redoubler d'efforts pour impliquer les enfants et les jeunes socialement exclus.

Andre, jeune chypriote témoigne:

J'ai 16 ans, je suis étudiante. Ma famille est déstructurée, mes parents sont séparés depuis 10 ans. Ils ne sont pas légalement divorcés et je ne sais pas où est mon père ni ce qu'il fait. Ma mère est malade et ne peut pas travailler. Nous vivons exclusivement d'une allocation qui est trop faible pour couvrir nos besoins.

Depuis que j'ai 10 ans, je travaille pendant les vacances d'été pour couvrir mes propres besoins financiers. Je ne peux pas faire ce que je souhaite ou faire ce que les autres enfants font. Je n'ai pas d'ordinateur et souvent je me sens très éloignée des autres étudiants et je sais que j'ai moins de chance d'atteindre un bon niveau de formation. Le plus souvent, je reste chez moi parce que je n'ai pas d'argent pour accompagner mes copains.

Je ne me suis jamais sentie discriminée à l'école –en ce sens, j'ai de la chance- mais beaucoup d'enfants ont vécu la discrimination dans le scolaire.

Notre plus grand problème est que les adultes ne nous écoutent pas, ne nous laissent pas parler et ne s'intéressent pas à notre avis. Nos problèmes ne font pas partie de ce qui les intéresse et la plupart du temps, ils croient qu'en résolvant les problèmes de la famille, ils résolvent les nôtres, ce qui n'est pas vrai. Nous demandons à être écoutés en ce qui concerne l'égalité des chances dans l'enseignement, dans

les loisirs, et en matière de socialisation et d'inclusion sociale à part entière.

La discrimination, c'est autre chose que les critiques à propos de votre manière de penser ou d'être habillé; c'est être écarté parce que vous êtes moins capables, parce que vous appréciez des choses différentes. Nous avons le sentiment d'être exclus, et notre propre estime diminue puisque nous savons que nous ne sommes pas acceptés.

Nous ne sommes pas respectés à l'école. L'enseignement, c'est uniquement des leçons et des examens. L'imagination, la pensée libre et la compréhension n'en font pas partie; nous voulons un système éducatif dans lequel les adultes n'utilisent pas leur pouvoir mais où nous nous respectons mutuellement, nous nous comprenons et nous apprenons les uns des autres.

Enfin, lorsque vous mettez en avant les mesures de soutien aux familles, souvenez-vous que les familles sont composées aussi d'enfants et pas seulement d'adultes.

*Nous voulons être soutenus financièrement
Nous voulons des emplois pour nos parents
Nous voulons des loisirs et des activités pour tous
Nous voulons des perspectives de formation adaptée à nos moyens*

[3] Association Internationale Sans But Lucratif

Cinq ateliers regroupaient

- Des **délégués** issus de 22 Etats membres , la Norvège et la Bulgarie, parmi lesquels 89 % de personnes en situation de pauvreté avec des expériences issues de leur vécu (famille monoparentale, sans emploi, SDF, handicapés, chômeurs, malades, migrants, minorités,...).
- Des **'invités'** représentants diverses administrations européennes et nationales compétentes en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, des organisations européennes ainsi qu'une agence de presse.

Cette structure constitue une innovation.

Ces ateliers ont été constitués afin de favoriser un échange à propos de

- des images et perceptions de la pauvreté présentes dans différents groupes d'interlocuteurs (travailleurs sociaux, agents d'administration, chercheurs, mandataires politiques, ...),
- dans les medias et
- dans les Plans d'Action Nationaux pour l'Inclusion sociale (Pan'Inclusion).

Chaque atelier a présenté une synthèse ainsi que des questions ou des recommandations lors d'une présentation en séance plénière suivie d'un débat.

En fin de ce chapitre 'Ateliers', se trouve la contribution des «invités»⁶ à la séance plénière.

5. Propos tenus lors des ateliers

6. Invités: hauts fonctionnaires européens et nationaux, mandataires politiques européens et nationaux, représentants d'institutions et de comités européens, membres de la presse

Atelier 1

Belgique, Chypre, Grèce, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume Uni.

Invités: représentants du Ministère autrichien de la Sécurité Sociale, des Générations et de la protection des consommateurs, du Ministère luxembourgeois de la Famille et de l'Intégration, du Comité de la Protection sociale de l'Union Européenne, de l'Administration des pensions au Royaume Uni, de l'Université d'Anvers (Belgique), du Service Intégration sociale et lutte contre la pauvreté en Belgique, de la Commission pour l'égalité raciale au Royaume Uni, de la Fédération des sans abris au niveau européen, .

Perception

- *Quand on est pauvre, on est stigmatisé.*
- *La pauvreté des femmes est peu connue car les femmes cachent leur pauvreté.*
- *La pauvreté, au cours des siècles, a une image négative que l'on continue à cultiver parce que la pauvreté doit faire peur. On montre une image au détriment des personnes qui sont pauvres.*

- *Nous avons un président de rencontre qui parle depuis plus de 50 ans de la pauvreté, cela montre qu'il est temps d'agir.*

Interlocuteurs

- *En Grèce, on nie les familles monoparentales.*
- *On pense que les demandeurs d'asile viennent pour voler l'argent alors qu'ils veulent participer à l'économie des pays.*
- *Les employés des centres sociaux ne cessent de convertir la pauvreté en argent.*

Les travailleurs sociaux doivent être en contact avec les personnes en situation de pauvreté. Malheureusement une partie de ceux-ci sont mal formés et considèrent les gens comme des objets. Ils doivent comprendre ce qui se passe. Pour cela, en Pologne un lobby a été créé. Il essaie d'apprendre aux gens à regarder autrement.

Il n'est pas important de donner beaucoup d'argent à une personne mais bien de changer la mentalité des gens.

Les intervenants sociaux doivent être qualifiés et les personnes en situation de pauvreté doivent être associées à leur formation. En Belgique, il existe

un programme «d'experts du vécu», il s'agit de former des personnes qui ont vécu en situation de pauvreté, à la mission de médiateur entre les représentants de l'administration et les personnes en situation de pauvreté. Après quatre ans de formation, les personnes sont prêtes à utiliser leur expérience pour des objectifs professionnels.

Media

- *La presse est très marquée par le reality show, le spectaculaire, les nouvelles les plus tragiques possibles.*
- *La pauvreté ne marche pas à l'audimat.*
- *Des médias paient des personnes en situation de pauvreté pour participer à du sensationnel.*
- *Les médias s'intéressent aux sans abris en hiver.*
- *Les médias n'essaient pas de comprendre ce qui a conduit les personnes à être en situation de pauvreté. Ils parlent des individus qui n'ont peut-être pas un comportement idéal.*

Pour être présent dans les médias, le développement de stratégies s'impose afin d'attirer l'attention par exemple sur les Rencontres Européennes.

Comment améliorer l'image?

D'aucun suggère de décrire positivement ce que vivent les personnes en situation de pauvreté tant à la télévision que dans les journaux. Ainsi, il ne faut pas décrire les personnes en situation de pauvreté comme étant des individus sans éducation. Il s'agit de veiller à ce que le monde extérieur ait un autre regard.

D'autres encouragent à refuser la logique du sensationnel et donc à refuser de participer à des émissions de type reality show.

Les médias doivent être encouragés à décrire les conditions qui conduisent à l'exclusion sociale et pour cela les journalistes doivent être 'formés'. Ainsi, ils pourraient aborder une autre ligne que celle du sensationnel et de la stigmatisation de groupes d'individus comme les minorités.

Parmi les stratégies et méthodes qui peuvent contribuer à une image positive, les ONG peuvent organiser elles-mêmes leurs événements de presse comme une conférence ou une action sur l'espace public.

Il est également possible, comme cela fut fait

en Belgique, de s'associer à des journalistes, d'en faire des alliés, par exemple pour réaliser un supplément au journal.

Un autre exemple en Pologne: les ONG présentent des personnes qui s'intègrent par le sport.

Il est important de montrer ce qui est positif !

Les personnes en situation de pauvreté agissent. Elles luttent et sont lassées par le manque de respect, elles luttent pour la vie et font de leur mieux. Ainsi, la presse pourrait suivre une famille pendant un mois ou deux et montrer comment elle fait pour s'en sortir.

Certains groupes afin de positiver l'image réalisent leur propre journal.

PAN's

- *Les citoyens n'ont pas été impliqués dans l'élaboration du PAN.*
- *La plupart des personnes ne connaissent pas le plan.*
- *On ne retrouve pas les personnes en situation de pauvreté dans les documents. Ce n'est pas simple comme outil de travail.*
- *Dans les PAN's chaque pays indique ses priorités et celles-ci sont différentes d'un pays à l'autre.*
- *Les textes reprennent des éléments importants mais souvent ils sont présentés de façon inaccessible.*

Les problèmes majeurs qui sont relevés, quand les PAN's sont évoqués, sont: l'absence de consultation et de participation de la société civile dans leur conception. Actuellement, les PANs manquent de visibilité et d'accessibilité pour un large public.

CONTRIBUTION A LA SEANCE PLENIERE

Les expériences et observations partagées convergent: dans de nombreux pays, malgré une conjoncture économique favorable, l'écart entre les riches et les pauvres ne cesse de s'accroître. Les délégués des pays représentés dans l'atelier soulignent qu'une bonne croissance économique ne veut pas dire plus d'inclusion sociale et moins de chômage.

A plusieurs reprises, ils ont insisté sur la situation particulièrement difficile des enfants, des jeunes et des familles de même que sur celle des personnes âgées. On constate un phénomène de persistance de la pauvreté à travers les générations. Ainsi les enfants issus d'une situation de pauvreté ont de très grandes difficultés de s'en sortir et le risque est grand que la pauvreté se «transmette» d'une génération à l'autre. Ils constatent aussi que la discrimi-

nation ethnique et raciale est, hélas, très présente dans nos sociétés, enfermant certains groupes sociaux dans des stéréotypes négatifs engendrant ou renforçant leur exclusion.

Cependant, le cercle vicieux peut être rompu. Les délégations ont partagé un nombre de bonnes pratiques telles que: profiter d'une bourse d'Etat afin de se former, avoir le courage de prendre la parole devant le Sénat et dans la presse, créer son emploi grâce à la reconnaissance officielle de statut d'entreprise ou de coopérative sociale et renforcer la création d'emplois des personnes en situation de pauvreté grâce à la création de coopératives

Dans la suite des débats, différents problèmes liés à la perception de la pauvreté dans la société ont été identifiés.

1. Les délégués se sont penchés sur les contacts avec des travailleurs sociaux⁷ constatant, malheureusement, que trop souvent les travailleurs sociaux ne considèrent pas les personnes en situation de pauvreté dans toute leur dignité humaine et celles-ci ont plutôt l'impression de tomber dans l'engrenage d'une « machine bureaucratique », d'être objets plutôt que sujets. Les travailleurs sociaux peuvent apprendre beaucoup des personnes en situation de pauvreté, encore faut-il que leurs formations prévoient des stages professionnels sur le terrain.
2. La pauvreté n'est pas un sujet attrayant pour les médias. En règle générale, les médias ne transmettent pas d'information fiable sur la pauvreté; ils n'expliquent pas ses causes ni les solutions que l'on peut y apporter. En effet, la course à l'audimat est à l'origine de la recherche du « sensationnel » qui fait considérer la pauvreté uniquement dans le cadre des faits divers ou alors uniquement à des moments particuliers comment l'hiver ou la date du 17 Octobre⁸.

Cependant, les délégués tiennent à souligner que les médias ne sont pas homogènes et qu'il existe des journalistes s'efforçant de transmettre une image juste. C'est à ceux-là qu'il convient d'accorder des interviews et un capital de confiance. Les personnes en situation de pauvreté peuvent et doivent transmettre leur image non pas en tant que victimes mais en tant qu'acteurs au sein des associations, coopératives, en tant que sportifs etc. Elles peuvent

aussi devenir créatrices de leur image médiatique en éditant et distribuant leurs propres journaux.

Concernant les Plans d'Action Nationaux, les délégations ont constaté que ces outils de travail, pourtant très utiles, souffrent d'opacité dans les sociétés européennes. Elles observent que, dans de nombreux pays, les gouvernements manquent de volonté politique de consultation. Ainsi, ces délégations lancent deux appels aux gouvernements :

- pour plus de consultation et de participation de la société civile dans la création des PANs. Ceci augmenterait leur visibilité et aiderait à mieux identifier leurs priorités.
- pour plus d'effort de la part des gouvernements afin de rendre les PANs plus accessibles et plus compréhensibles pour la société civile.

7. A comprendre dans un sens élargi: travailleurs sociaux, communautaires, agents administratifs, fonctionnaires...

8. Journée Mondiale du Refus de la Misère

Atelier 2

France, Suède, Norvège, Finlande, Royaume Uni, Belgique, Malte, Estonie, Irlande, Espagne.

Invités: Ministère fédéral de la sécurité sociale en Autriche, de la Fédération des sans abris au niveau européen (FEANTSA).

Perception

- *La pauvreté, c'est le manque de ressources pour participer pleinement à la société*
- *On est en situation de pauvreté lorsque l'on n'a pas accès aux droits fondamentaux.*
- *Ce n'est pas parce que l'on est pauvre que l'on ne doit pas être citoyen.*
- *Il n'y a pas que ceux qui vivent la pauvreté qui se cachent il y a aussi ceux qui ne veulent pas la voir.*

Interlocuteurs

- *En Suède, la pauvreté sociale devient beaucoup plus difficile à vivre que la pauvreté matérielle car nous avons un pays qui doit dépendre d'un bien être et nous avons un Ministre des Affaires sociales qui ne parle plus des personnes en situation de pauvreté car on ne veut pas indiquer un groupe comme étant pauvre. Donc il ne faut pas parler de*

ces personnes. On ne voudrait pas dire qu'il y a des personnes qui vivent la pauvreté.

- *Quand j'ai demandé de l'aide auprès du système d'assistance sociale, on m'a dit que je donnais une image trop positive, ma maison était trop propre. Je ne donnais pas assez l'impression d'être pauvre. J'ai une fierté personnelle, un amour propre. On m'a dit que si j'avais une maison sale que j'étais mal soignée, on m'aurait donné de l'argent mais ma situation ne le méritait pas. On est presque obligé de se déguiser d'une certaine manière pour obtenir de l'aide.*
- *Certaines personnes pensent que quand on est en situation de pauvreté on n'est pas capable de faire ses propres choix.*
- *Quand on reçoit des allocations on n'est pas considéré comme pauvre. Or les allocataires sociaux sont en situation de pauvreté et ne sont pas intégrés dans les statistiques.*
- *Les chercheurs ne nous citent jamais dans le produit fini de leur recherche. Nous n'avons jamais une copie du résultat.*
- *On n'est pas considéré pas les politiques comme des citoyens, on doit se cacher et se taire.*

Les chercheurs véhiculent une mauvaise image de la pauvreté notamment lorsqu'ils publient le résultat de leur recherche. Ils parlent des gens sans les avoir rencontrés ni avoir essayé de les comprendre. Les recherches doivent se baser sur une méthodologie participative. L'approche du haut vers le bas doit être modifiée.

Dans le cadre des recherches, l'implication d'un maximum de personnes est positive afin d'éviter d'avoir toujours les mêmes interlocuteurs.

Des fonctionnaires pensent, quant à eux, qu'il est important d'avoir des rencontres face à face avec des personnes en situation de pauvreté.

En ce qui concerne les décideurs, ceux-ci ne restent jamais aux réunions auxquelles ils sont invités. Ils prononcent leur discours et puis s'en vont. Ce n'est pas suffisant de faire des discours, il faut se rencontrer.

Médias

- *On ne devrait pas avoir peur de dire ce que l'on pense ni de dire que la situation est horrible.*

- *Les médias parlent de la pauvreté d'octobre à juin parce qu'on croit que l'on peut mourir l'hiver mais l'été on s'en fiche.*
- *Pendant deux mois ils ont parlé de la pauvreté. Mais il y a de cela 2 ans, ils n'en parlaient jamais, c'était complètement ignoré, complètement laissé de côté. On ne considérait pas cela comme intéressant pour le public.*
- *On expose deux personnes qui ne sont pas en bonne santé. Il y a peu de textes et beaucoup d'images. On a envie de pleurer quand on voit ses images.*
- *Il faut arrêter de montrer le SDF avec son litron et son chien. On ne montre jamais l'image de personnes qui s'en sortent.*
- *Les médias s'occupent plus des célébrités.*

Dans les médias, l'image de la pauvreté est stéréotypée, choquante, négative et saisonnière (hiver). Les médias aiment l'aspect sensationnel et ne posent pas la question du changement, du «comment lutter contre la pauvreté?» La pauvreté fait peur, c'est pourquoi on lui donne une image sous forme de mise en garde.

Comment changer les médias?

Certaines organisations ont des consultants de presse qui donnent une image positive. Certains journalistes sont des alliés, des personnes de confiance qui diffusent les exemples qui leur sont donnés. Il est important de travailler avec des journalistes qui connaissent les ONG.

Il faut montrer comment les gens vivent au quotidien et des images positives.

Une autre solution est de réaliser son propre journal comme le font certaines ONG. Mais là aussi, il y a des difficultés à obtenir des témoignages. La peur de s'exprimer existe tant de la part des personnes en situation de pauvreté que des responsables de services (fonctionnaires, travailleurs sociaux). Raconter son histoire amène parfois à des difficultés par la suite. S'exprimer dans les médias peut aider ou détruire.

Apprendre à parler la langue des journalistes, à utiliser leurs outils, à communiquer en masse, font partie des outils nécessaires pour donner une autre image de la pauvreté qui n'est pas celle de la plainte. Une formation en ce sens serait utile.

Il est également nécessaire de produire des documents marketing contenant une idéologie sociale.

Mais tous les journaux ne sont pas favorables à relayer une information autour des situations de pauvreté.

Pour ce qui concerne les journaux de rue, ceux-ci semblent avoir souffert d'un effet de mode, aujourd'hui les gens se sont habitués à ce type de média et, aujourd'hui, plus personne n'achète ces journaux. Les vendeurs de journaux sont considérés comme des mendiants. Certains de ces journaux continuent pourtant leur vie: ainsi au Danemark et en Suède, l'expérience semble toujours positive notamment en matière d'insertion.

Les outils de communication peuvent être variés comme l'expression artistique, par exemple, avec des extraits d'opéra où les personnages-clés sont des pauvres.

Il existe aussi Internet notamment via des sites de partage d'expérience.

En outre, le code de déontologie de l'image existant pour ce qui a trait aux pays en voie de développement devrait s'appliquer également aux personnes en situation de pauvreté en Europe.

Le marketing social pourrait être développé comme le font les entreprises.

Se faire entendre voilà ce qui est important et pourquoi pas réaliser une «Poverty Pride» ou faire en sorte que les Rencontres européennes deviennent aussi célèbre que les Jeux Olympiques?

CONTRIBUTION A LA SEANCE PLENIERE

La pauvreté et l'exclusion sociale sont des phénomènes présents dans tous les pays. Parce qu'elles sont caricaturées, les personnes qui en sont victimes, doivent faire face à des problèmes de perception, d'auto estime, de confiance en elles. Les stéréotypes sont entretenus par les médias et par la société elle-même.

Image

De nos jours, les gouvernements, les médias refusent de dire que l'exclusion sociale et la pauvreté

sont des phénomènes qui existent encore dans leur pays. Par exemple en Suède, où le système de sécurité sociale est très développé, les gens ont tendance à dire qu'il n'y a pas de pauvreté, ce qui est faux. Ils ne considèrent pas la pauvreté comme quelque chose de complexe. Ils disent que c'est un manque de ressources ou que les pauvres sont responsables de leur situation. Mais la pauvreté et l'exclusion sociale, c'est bien plus que cela. C'est lié à des inégalités en matière de droit, d'accès à ces droits or nous avons le droit d'exercer ce qui nous revient.

C'est une bonne chose que de plus en plus de personnes parlent de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Surtout s'il s'agit de personnes qui savent de quoi elles parlent parce que cela permet de rendre le problème plus visible. Dans certains cas, cela peut avoir un impact négatif. Le problème c'est l'étiquetage: les pauvres sont perçus comme vulnérables alors qu'ils ne se sentent pas forcément comme cela.

Par exemple, on dit que les migrants sont vulnérables mais si on leur pose la question, ils répondront qu'ils sont souvent mieux dans le pays où ils se trouvent que dans leur pays d'origine. Eux-mêmes ne se considèrent ni pauvres ni vulnérables.

Les travailleurs sociaux peuvent soit nous aider soit nous casser. Le travailleur social considère la personne en situation de pauvreté comme un client, quelqu'un qui est bénéficiaire et non pas quelqu'un qui a des connaissances sur la situation qu'il vit et une expérience à partager à ce sujet.

De plus, un lien de dépendance à l'égard du travailleur social peut se créer. Cela joue sur la perception que l'on a des personnes en situation de pauvreté.

Il est important d'attribuer plus de ressources mais également d'améliorer la qualité du travail social avec une plus grande participation des personnes concernées. Il faut travailler avec les personnes en situation de pauvreté pour les faire sortir de leur situation de pauvreté.

Quant aux chercheurs, ceux-ci n'ont qu'une seule image de l'exclusion sociale et de la pauvreté. Ils devraient mettre en œuvre des méthodes participatives où les personnes en situation de pauvreté peuvent s'exprimer et participer aux travaux de recherche.

Même si nous sommes en situation de pauvreté, nous avons quelque chose à donner. Nous avons

une force pour réagir et c'est cette force qu'il faut mettre en avant.

Médias

Les médias figent souvent la pauvreté par des images sensationnelles qui choquent, interpellent, uniquement pour susciter l'intérêt du public et pas en vue d'informer la société sur la pauvreté.

Les médias mettent l'accent sur les personnes qui meurent de froid en hiver et l'été venu, ils oublient la pauvreté.

Les médias transmettent une image non réaliste. Nous devons changer ce type de représentation. Pour cela, il faut mieux comprendre comment fonctionnent les médias afin de pouvoir utiliser les outils de communication, notamment en créant de bonnes relations avec des journalistes pour les amener à respecter les histoires personnelles et non pas les exploiter de manière commerciale.

Toutefois le mérite de la représentation de la pauvreté par les médias consiste à interpeller les citoyens et à les rendre attentifs sur l'existence des problèmes de pauvreté et d'exclusion sociale dans nos sociétés.

Les médias de même que les nouvelles technologies de la communication sont à utiliser pour diffuser nos messages.

Atelier 3

France, Allemagne, Lettonie, Luxembourg.

Invités: représentants du Service Fédéral de la Sécurité Sociale de Belgique, du Comité de Protection Sociale, de l'Inspection de la Sécurité sociale du Luxembourg, de l'Agence Alter.

Perception

- *Tu ne nais pas SDF.*
- *Les personnes en situation de pauvreté sont présentées comme des monstres, des barbares.*
- *Il existe une grande différence entre la nouvelle et la vieille Europe.*

Interlocuteurs

- *Le travailleur social considère plus son travail comme un travail de tête plutôt que de cœur.*

- *En Lettonie, les travailleurs sociaux ont des bas salaires et ont eux-mêmes besoin d'aide. C'est pourquoi peu de personnes vont volontiers vers eux.*
- *Beaucoup d'interlocuteurs ont des difficultés pour communiquer.*

Dans la plupart des services sociaux, les personnes en situation de pauvreté sont considérées comme objet et non comme sujet.

Afin d'améliorer la perception auprès de ces interlocuteurs, une expérience au Royaume Uni est citée: la promotion de la langue de la solidarité. Ce n'est plus «je» (le travailleur social) face à «il» ou «eux» (le «client») mais bien «nous». Le «nous» est un ensemble qui travaille pour trouver une solution.

Médias

- *En Lettonie, un magazine féminin a publié des reportages et des interviews de personnes ou de familles pauvres. A l'issue de ces reportages, les lecteurs pouvaient voter pour celui qui lui semblait le plus pauvre. Le gagnant recevait une somme d'argent. Le problème est que ces reportages étaient aussi populaires auprès des personnes en situation de pauvreté. Pourtant, ils donnaient une image encore plus négative d'eux.*
- *Les personnes pauvres sont une attraction.*
- *Les journaux parlent de statistiques, pas de gens.*
- *Il ne faut pas oublier que les médias sont un produit économique et que le journaliste est limité. Il faut vendre.*

L'accès aux médias n'est pas réalisé sur des bases justes: les personnes en situation de pauvreté sont mises en scène. Les images sont négatives et relèvent du sensationnel. Les bons relais d'information sur la pauvreté sont les journaux édités par les associations.

Comment améliorer l'image?

Les personnes en situation de pauvreté et les associations devraient avoir une formation aux médias. Des contacts particuliers avec des journalistes permettraient également d'améliorer l'image. La rédaction de lettres ouvertes sur le thème de la pauvreté devrait se multiplier.

Que les personnes en situation de pauvreté et les associations réalisent leur propre journal est une piste à exploiter.

PAN's

- *Les personnes en situation de pauvreté doivent pouvoir participer à l'élaboration des PANs. Cela devrait être déjà possible au niveau régional car la réalité de la pauvreté est différente de région en région.*
- *En Lettonie, le PAN est un beau programme mais il ne contient pas d'actions concrètes. Il existe maintenant un comité de suivi auquel sont invitées les associations mais ce comité n'est pas indépendant et les ONG l'ont quitté.*
- *La façon dont les PANs sont rédigés, donne déjà une image de la pauvreté.*

En général, la participation des personnes en situation de pauvreté à l'édification des PANs est faible voire inexistante. Ce sont des administratifs ou des politiques qui ont rédigé les premiers PANs. Aujourd'hui, dans certains Etats les personnes en situation de pauvreté commencent à être invitées à se prononcer sur les PANs mais ce n'est pas suffisant.

Une question: Comment garantir que la «parole» du pauvre trouve sa place dans les PANs après qu'il ait été consulté? Afin de répondre à ce souci, l'exemple belge de participation des personnes en situation de pauvreté à la rédaction d'un Rapport général sur la pauvreté est cité. Les personnes qui ont participé à ce rapport en assurent le suivi. Cette méthode pourrait être reprise pour les PANs

Comment intervenir dans un nouveau processus d'élaboration des PANs? La participation des personnes en situation de pauvreté aux PANs doit s'inscrire dans un dialogue sous forme d'allers-retours: de l'Europe vers les gens, des gens vers l'Europe.

En outre, EAPN doit promouvoir encore plus la participation des personnes en situation de pauvreté. Celles-ci ne doivent pas être associées uniquement au processus mais aussi au produit et à ses résultats.

CONTRIBUTION A LA SEANCE PLENIERE

Suite à la présentation de deux exemples de situations de pauvreté dans la presse française et lettone, le groupe a constaté que la presse avait une approche distante. Après avoir approfondi la question des relations des personnes en situation de pauvreté et des ONG avec la presse, les participants ont essayé d'identifier les problèmes avec les autres interlocuteurs : politiques, travailleurs sociaux, ...

La question de la connaissance des PANs a éga-

lement été abordée pour essayer d'envisager des pistes de travail qui permettent la réappropriation.

Promouvoir la participation, l'inscrire à l'agenda social nécessite plusieurs axes de travail:

1. Amplifier la participation et l'implication des personnes en situation de pauvreté au niveau local et régional dans la mise en œuvre des PAN's
2. Obtenir des moyens financiers pour soutenir et développer la participation.
3. Etablir un plan d'action EAPN avec des recommandations
 - pour les participants.
 - pour chaque gouvernement.
4. Monter dans le train des décideurs et hommes politiques pour faire le lien avec les personnes en situation de pauvreté.
5. Solliciter l'appui des Etats membres pour la cause des personnes en situation de pauvreté
6. Avoir un dialogue réel avec les gouvernements
7. En plus du lobbying, envisager des groupes d'actions culturelles, sportives, d'analyse écrite...
8. S'appuyer sur les questions et l'arrivée des nouveaux états membres pour «booster» le tout.
9. Coopérer davantage avec les journalistes

Les participants souhaitent savoir ce qui se fera à l'avenir, pas seulement dans le cadre d'EAPN. Ils souhaitent recevoir un plan de travail et des recommandations venant d'EAPN et des institutions européennes. Le devoir des gouvernements nationaux est de faire participer les différents niveaux de la société aux processus décisionnels.

C'est une obligation pour les gouvernements nationaux d'écouter les personnes en situation de pauvreté et ils doivent tenir compte de leurs opinions et avis.

Nous devrions améliorer nos actions de lobby non seulement au niveau européen mais aussi au niveau national. Il existe de grandes différences d'image et de perception de la pauvreté entre les nouveaux Etats membres de l'UE et les anciens Etats. Dans les nouveaux Etats, il n'y a pas une très longue histoire de système de sécurité sociale. Les problèmes sont les mêmes mais les niveaux auxquels ils se posent sont différents.

Nous souhaiterions que les jeunes Etats membres s'activent pour rattraper leurs aînés.

Pour ce qui concerne les médias, il est très important de coopérer avec eux pour diffuser une image plus positive de la pauvreté, pour qu'ils n'uti-

lisent plus d'images choquantes ou sensationnelles lorsqu'ils couvrent la thématique de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Enfin, le travail des ONG est vital parce qu'elles sont directement en contact avec les personnes en situation de pauvreté.

Atelier 4

Autriche, Bulgarie, Chypre, France, Irlande, Italie, Malte, Pays-Bas, Norvège.

Invités: représentants du Ministère Luxembourgeois, d'une revue française

Perception

- *Le chômage est vécu comme une honte. La pauvreté n'est pas considérée comme le résultat de politiques inappropriées.*
- *On dit que les pauvres reçoivent plus de lait qu'ils ne le méritent. Mais certes moins qu'ils en ont besoin.*
- *La pauvreté est perçue comme à l'origine de la petite criminalité qui terrorise les gens.*

Interlocuteurs

- *Certains nient l'existence de la pauvreté.*
- *L'Office de placement des chômeurs place les cas les plus simples, les personnes les plus 'employables' et oublie les autres.*
- *On pense que quand on est au chômage, on est illettré, on n'a rien fait. L'offre de formation est donc minimalisée.*
- *Il y a un lien de dépendance entre le travailleur social et la personne qui demande de l'aide.*
- *La pauvreté est criminalisée: l'argent qu'on refuse aux politiques sociales, on le donne aux prisons.*

Les différents interlocuteurs gèrent des chiffres et pas des personnes. Certains fonctionnaires ont des incitants au rendement, par exemple au nombre de chômeurs qu'ils ont 'placés'. Aussi, travaillent-ils avec les cas les plus faciles. A noter également que les formations proposées manquent leur cible, à savoir : déboucher sur un emploi. En outre, les formateurs, eux-mêmes, ont des statuts précaires, comment les motiver ? De plus la tendance est de rendre la personne responsable de sa situation.

Médias

- *Dès qu'on dit qu'on vit dans un centre d'hébergement, on est catalogué comme alcoolique. Si on est chômeur, on est fainéant. D'autres médias arrivent à nous écouter, mais il y en a peu.*
- *On s'occupe des SDF en hiver. En dehors de cela les médias ne viennent pas voir comment on vit dans un centre d'hébergement.*
- *Sur une interview d'une heure, les médias reprennent trois minutes, celles où on a raconté quelque chose de grave.*
- *Les journaux ont tendance à montrer l'aspect négatif des choses. Les mauvaises nouvelles font mieux vendre que les bonnes. Les migrants sont «vendus» comme voleurs de travail.*

Les médias publient ce qu'ils croient que le public veut lire ou entendre. Le quotidien des personnes en situation de pauvreté n'est jamais évoqué. Les médias recherchent le sensationnel.

Il ne faut pas oublier que les médias sont un produit économique et donc qu'ils publient ce qui fait vendre. En outre, certains journaux appartiennent au pouvoir politique, dès lors l'information est sous contrôle. De même, l'inverse existe c'est-à-dire des médias qui influencent les politiques.

Comment changer l'image?

Par exemple, en Belgique, une plate-forme sur le logement a invité des Ministres à passer une nuit dans le logement d'une personne en situation de pauvreté. Même s'il y a eu une couverture médiatique importante contrôlée par la plate-forme pour qu'il n'y ait pas d'images négatives, ce n'est pas parce qu'un Ministre a passé une nuit avec une personne en situation de pauvreté que les problèmes sont résolus du jour au lendemain.

Lorsque les ONG sont capables de créer des histoires à vendre aux médias alors ceux-ci sont prompts à les couvrir, par exemple : créer un événement où on montre les personnes en situation de pauvreté créatives.

Cependant, des journalistes peuvent être des partenaires.

PAN's

- *On ne connaît pas bien les PANs. On n'a jamais les informations. Les personnes les plus concernées sont les moins informées.*
- *Au début, nous avons été très impliqués mais aujourd'hui de moins en moins car on n'apprécie pas trop d'écouter les premiers concernés.*
- *Les PANs étaient un exercice ministériel.*
- *On nous a invités une fois, c'est tout.*
- *Le PAN est un exercice technique pour l'Union Européenne.*
- *Les mesures proposées sont des mesures déjà prises.*

Les PAN's devraient être discutés et traduits localement de façon à impliquer les personnes en situation de pauvreté.

Pour que les PAN's aient du sens, il est important que leur élaboration et leur suivi soient ouverts aux citoyens.

La participation des personnes en situation de pauvreté doit être garantie.

CONTRIBUTION A LA SEANCE PLENIERE

Interlocuteurs

Au travers d'aspects très actuels, l'emploi et le travail, les participants ont dit le manque de travail et la difficulté de placer les personnes défavorisées sur le marché de l'emploi. L'accent fut également mis sur la précarisation du marché de l'emploi.

En outre, le groupe a parlé des agences publiques pour l'emploi ou de placement en cours de privatisation. Dans ce contexte, il a dénoncé le désengagement du secteur public du domaine de la prestation de services, tels que par exemple la privatisation des agences pour l'emploi et des agences de placement. Le personnel des agences de placement a besoin d'être formé pour mieux répondre aux besoins des personnes qui sont à la recherche d'un travail.

La formation professionnelle, de même que la formation scolaire de base ne conduisent pas nécessairement à l'insertion sur le marché de travail.

Les services aux personnes ont également été abordés. Ces services sont à considérer comme des droits à respecter.

Dans de nombreux pays les services sont devenus des concessions faites aux gens.

Les personnes défavorisées vivent en état de dépendance vis-à-vis des différents services.

La discrimination, la criminalisation sont des thèmes qui ont également été abordés.

Médias

Quelle image donnons-nous aux médias et quelle image donnent-ils de nous?

La situation actuelle fait que les mauvaises nouvelles font toujours la une. On dirait que le public apprécie. Les médias impriment ce que veulent les lecteurs sans chercher les causes exactes. Les journaux sont à l'affût du sensationnel.

Ce sont des entreprises, avec des intérêts à défendre – quelles que soient les tendances politiques qui les pilotent- ils doivent toujours satisfaire les intérêts et le profit des propriétaires.

Les médias sont souvent conditionnés par la politique du pays.

Domage qu'ils montrent une belle façade de la société qui cache et ignore même la réalité des choses.

Cependant, des retombées positives ont été constatées dès qu'il y a une forte couverture médiatique.

De nouvelles possibilités existent: différents moyens d'information rapides et efficaces grâce à la technologie, ainsi par Internet les informations sont accessibles par simple click.

En conclusion, l'action des médias est à peu près identique en Europe. Ils caricaturent les personnes en situation de pauvreté, ne les voient que dans des moments précis, durant l'hiver ou les périodes électorales.

PAN's

Le grand public ne reçoit pas suffisamment d'informations sur les plans d'action pour l'inclusion sociale. Les personnes en situation de pauvreté ne participent pas ou peu à l'établissement de ces plans. Il faudrait davantage impliquer les personnes concernées dès le processus d'élaboration des plans.

Emploi: les mesures particulières pour les demandeurs d'emploi sont déterminées d'abord par des objectifs –plutôt dominés par la loi du marché- et ensuite on essaye de définir des outils appropriés.

Formation, c'est l'inverse. On donne un outil aux gens alors que l'objectif fait défaut, à savoir : avoir ou retrouver un emploi. Les mesures en matière de formation perdent ainsi leur efficacité puisque le but (l'emploi digne et décent) est au mieux une peau de chagrin, au pire, il n'existe pas.

Dans différents pays, les gouvernements recherchent des catégories de pauvres qu'ils préfèrent au détriment des autres.

Les PANs devraient être détaillés au niveau régional et local de façon à accroître la participation des personnes concernées. Il faut renforcer les contacts avec celles-ci.

Malgré l'accroissement du produit intérieur brut, la pauvreté se trouve en augmentation, d'où la nécessité de permettre aux personnes en situation de pauvreté de devenir actives dans le cadre des plans d'inclusion sociale.

Atelier 5

Autriche, Allemagne, Norvège, Espagne, France, Belgique, Luxembourg, Italie, Hongrie, Danemark, République Tchèque, Irlande.

Invités: représentants du Ministère de la Sécurité sociale d'Autriche, du Service Intégration sociale du Ministère Fédéral de l'Intégration sociale de Belgique, de la Commission Européenne, du Comité de la Protection Sociale

Perception

- *Nous avons des images négatives de nous-mêmes parce que les autres ont cette image de nous.*
- *La pauvreté, c'est l'impossibilité de se réaliser en tant que personne.*
- *Etre loin de son pays est déjà un élément de pauvreté.*
- *Le moment le plus douloureux pour moi, c'est quand dans un grand magasin, j'ai dû obliger mon enfant à remettre un chocolat dans le rayon parce que je ne pouvais pas le lui acheter.*
- *On est humilié, emprisonné.*
- *Participer à une rencontre comme celle-ci nous montre que la pauvreté n'est pas une fatalité.*
- *La pauvreté ne peut plus être un facteur de discrimination.*

Interlocuteurs

- *Je pense que ceux qui nous gouvernent n'ont pas la moindre idée de ce que c'est que chercher un logement.*
- *Les administrations et les politiques ne connaissent pas la pauvreté.*
- *Avec les projets de loi, on veut rendre les pauvres plus pauvres et les riches plus riches.*
- *Les travailleurs sociaux ne comprennent pas la souffrance des gens.*
- *Des travailleurs sociaux déclarent que les pauvres ne peuvent pas avoir de hobby. Ils n'ont ni le temps ni les moyens d'avoir des loisirs.*
- *Les murs des locaux des services sociaux sont pleins d'affiches qui nous renvoient une image négative. Il est interdit d'y mettre une belle affiche parce que quand on est pauvre on n'a pas le droit de rêver.*
- *Le grand public pense que les pauvres sont une masse homogène de personnes. Or il y a différentes personnes et conditions de vie.*

Une remarque générale : les politiques sociales essaient de répondre aux conséquences de la pauvreté et pas aux causes.

Comment améliorer l'image?

En Belgique, l'administration de l'intégration sociale mène une expérience et a engagé deux «experts du vécu»⁹. Cette idée vient d'une association qui avait commencé une formation des gens issus de la pauvreté pour qu'ils deviennent médiateurs lors des contacts avec les services publics.

Ce projet aboutira à introduire 16 «experts du vécu» dans les administrations fédérales. Ces experts auront un contrat d'emploi. Dans l'exécution des politiques, il est positif d'avoir l'expérience des personnes qui sont en situation de pauvreté.

D'aucun note que les interlocuteurs ne sont pas tous bons ou tous mauvais et qu'il y a des fonctionnaires qui font bien leur travail. Mais il y a une peur, une crainte pour certains d'entre eux parce qu'ils ont peur de ce qu'ils ne connaissent pas.

Le premier lieu d'intervention pour améliorer l'image est le niveau local, les quartiers, en éliminant les peurs.

Une bonne pratique également est d'organiser des séances de dialogue dans les bâtiments publics où se trouvent les mandataires politiques, comme le Parlement, afin d'avoir un accès immédiat à ceux-ci.

Etre vu donne des résultats.

Faire pendre conscience au grand public de ce que c'est la pauvreté permettrait aussi de changer la perception. Ce public peut être un outil pour faire changer les politiques. Cette conscientisation peut commencer par l'interpellation de son voisinage.

Des personnes qui travaillent dans les institutions ont une capacité d'écoute, il dépend des personnes en situation de pauvreté de leur parler. Ces personnes peuvent aider les efforts entrepris.

En Italie, des instituteurs ont été formés pour comprendre les besoins des enfants issus de familles pauvres. Ils sont devenus médiateurs dans les écoles et les enfants ont vu leur situation changer. Cela montre que l'on peut être sensibilisé aux problèmes sociaux.

Les politiciens ont aussi un rôle à jouer par la mise en évidence des situations de pauvreté auprès des électeurs.

«Partout où l'on est, on doit parler, formuler les exigences depuis le voisin jusqu'au politicien. On doit s'écouter mutuellement pour nous comprendre».

9. Ervaringskundige, ce sont des personnes qui ont connu des situations de pauvreté

Médias

- *Les personnes exclues sont présentées comme responsables des problèmes sociaux.*
- *Très souvent les travailleurs migrants sont présentés comme peu qualifiés, désireux de profiter de la sécurité sociale. Ils sont aussi dépeints comme des criminels en puissance qui ne font que déranger la société.*
- *Dans les médias, on parlera pendant une minute de la pauvreté et pendant des heures de la production de richesses.*
- *Certains médias écrivent que les pauvres ne «font» rien.*
- *Mon image est parue dans un journal local annonçant ma venue à la Rencontre. Après les gens m'ont posé des questions, se sont intéressés à moi, même les politiques.*
- *Les journalistes veulent à tout prix nous faire dire ce qu'ils veulent entendre.*

Comment changer l'image ?

Parfois prendre contact avec la presse et

notamment l'inviter aux événements organisés par les associations peut aider à diffuser un message positif. Ce type d'initiatives peut également déboucher sur un dialogue avec les autorités locales ou d'autres interlocuteurs parce qu'une information a été publiée dans la presse. Par après, ce dialogue doit être maintenu.

Avoir sa photo et une interview dans un journal local permet d'atteindre le voisinage et de lui montrer que les personnes en situation de pauvreté essaient de s'en sortir.

La prise de conscience de l'existence des pauvres et de leur volonté de quitter leur situation ne permet plus d'ignorer cette situation.

«Il est important de communiquer avec les médias mais aussi de leur dire ce qu'on veut véritablement».

PAN's

- *Avant les PANs, en Grèce, il n'y avait rien pour les pauvres.*

Les PAN's sont un bon travail. Tous les Etats membres doivent organiser leur lutte contre la pauvreté et pas seulement les Etats avec une grande tradition de politique sociale.

Proposition est faite de créer des Forum de participation à l'élaboration et l'évaluation des PANs.

CONTRIBUTION A LA SEANCE PLENIERE

Il y a beaucoup de différences en Europe. La pauvreté n'est pas seulement une question d'argent mais également une question de qualité de vie. Chaque être humain a le droit de définir sa qualité de vie. On ne peut pas définir la qualité de vie à la place de quelqu'un d'autre.

C'est pourquoi les personnes en situation de pauvreté doivent être écoutées. Un dialogue avec les décideurs doit être établi. Ils doivent comprendre ce que cela veut dire vivre dans la pauvreté et l'exclusion sociale.

En ce qui concerne les médias, nous devons apprendre à mieux les utiliser sans oublier que les journalistes attendent de recevoir la 'bonne histoire' et que nous détenons cette histoire.

Nous sommes riches en idées mais trop faibles en concrétisation aussi parce que nous nous sentons quantité négligeable. Dans différents pays, il existe des organisations qui se créent pour changer la situation : elles ne sont pas prises en considération et parfois subissent des retombées négatives de la part des gouvernements.

Contribution des invités à la séance plénière

L'écoute directe est primordiale. La principale impression, c'est la multitude d'expériences et la multitude des facteurs ayant contribué à mettre des gens en situation de pauvreté.

Ces expériences constituent un 'richesse', un apport pour les «invités» dans leur façon de voir l'exclusion sociale et la pauvreté.

Le groupe a retenu trois éléments clés.

1. l'expérience de la pauvreté est souvent quelque chose qui est nié et très stigmatisé.
2. les personnes en situation de pauvreté souffrent souvent de la faible qualité des services. Ce qui ne fait que renforcer la situation de pauvreté. Il y a quelque chose à faire pour remédier à cela.
3. les PAN's ne sont ni visibles, ni bien compris: ils ne sont pas directement liés à l'expérience des personnes.

Plusieurs personnes ont dit que la pauvreté était très stigmatisée ce qui ne fait que renforcer le problème. Nous savons que la pauvreté empêche certaines personnes d'avoir accès aux médias, les empêche de participer à un dialogue politique. Il faut prévoir l'accès aux sphères politiques.

En ce qui concerne les services, ceux d'entre nous qui travaillent pour un gouvernement, comprennent que bien souvent il y a un écart important, un fossé entre les personnes qui sont en situation de pauvreté et les responsables politiques sensés lutter contre la pauvreté.

Il y a plusieurs manières de réduire ce fossé:

- *Il est très important de rapprocher les personnes en situation de pauvreté des gouvernements, de les former pour qu'elles puissent s'exprimer, partager leurs expériences.*
- *Réciproquement, les gouvernements doivent informer sur ce qu'ils font en faveur des personnes en situation de pauvreté.*

Pour ce qui est des PAN's on comprend bien pourquoi les personnes ont l'impression d'en être très éloignées. Peut-être que certains plans se concentrent trop sur l'aspect européen. La manière dont les plans sont communiqués au Conseil et à la Commission ne suffit pas, ne permet pas d'engendrer un véritable processus au sein des Etats membres. Nous pensons néanmoins que les PANs sont un outil important pour les personnes en situation de pauvreté, et pour les organisations où elles sont impliquées.

Ces PANs sont un moyen de rendre la lutte contre la pauvreté efficace au niveau local. Bien sûr, il y a beaucoup de choses à faire pour rapprocher les personnes en situations de pauvreté des PANs.

Il faut donc en faire plus pour accroître la participation dans la rédaction des PANs et la définition des stratégies de lutte contre la pauvreté.

Recommandations et questions

Chaque atelier, a présenté des recommandations et posé des questions en séance plénière qui ont en retour suscités commentaires et réponses directs par un panel composé de:

- Monsieur **Jérôme VIGNON**, Directeur, Direction Générale Emploi, Affaires sociales et Egalité des Chances, Commission européenne
- Monsieur **Tom MULHERIN**, Président du Comité de Protection sociale
- Madame **Brigitte WEINANDY**, Comité de Protection sociale
- Monsieur **Johan VANDENBUSSCHE**, représentant le Ministère belge de l'Intégration sociale
- Madame **Edeltraud GLETTLER**, Directrice pour les affaires européennes et internationales auprès du Ministère fédéral de la Sécurité sociale, des Générations et de la protection du consommateur (Autriche) & Comité de Protection sociale
- Monsieur **Ludo HOREMANS**, Vice Président d'EAPN

Recommandations

A propos de ...

... la participation et les PANs

- Les gouvernements nationaux doivent élaborer des indicateurs de participations. Grâce à ces indicateurs, ils devraient montrer leur volonté d'écouter la voix des personnes exclues et en situation de pauvreté qui doivent être associées au processus de définition de ces indicateurs. EAPN assurerait un rôle de suivi et de contrôle de ce processus.
- Le processus d'inclusion sociale manque de visibilité en Europe. D'où l'importance pour les gouvernements de consulter davantage la société civile lorsqu'il s'agit de développer des stratégies de lutte contre la pauvreté et d'exclusion sociale.
- Promouvoir parmi les personnes en situation de pauvreté le droit de s'exprimer et le droit de voter.
- Monter dans le train des décideurs et hommes politiques pour faire le lien avec les personnes en situation de pauvreté.
- Le modèle belge de formation d'«experts du vécu», d'intervenants auprès des administrations et services, doit être étudié par les autres gouvernements européens afin de le reproduire.
- Amplifier la participation et l'implication des personnes en situation de pauvreté au niveau local et régional en mettant les PAN's en œuvre
- Les gouvernements doivent accentuer leurs efforts pour rendre les PAN's plus accessibles et plus compréhensibles au grand public.

... de l'implication du niveau national et local

- Sur le modèle des Rencontres européennes, des Rencontres nationales doivent être organisées dans tous les pays européens pour ouvrir un vrai dialogue à ce niveau.
- Amplifier la participation des régions et des pouvoirs locaux dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

... des moyens financiers

- L'accès aux Fonds européens doit être direct pour les associations et non via les gouvernements
- Obtenir des moyens financiers pour soutenir et développer la participation des personnes en situation de pauvreté dans les politiques d'inclusion sociale

... des journalistes

- Créer de bonnes relations avec des journalistes qui connaissent la situation des personnes en situation de pauvreté et leurs problèmes et recourir à ces journalistes comme moyen de communication avec le grand public

... de la formation

- L'éducation et la formation des jeunes devraient aller de pair avec la création d'emploi.

... du suivi des Rencontres Européennes

- Il ne faut pas oublier les recommandations de la 3ème Rencontre.
- S'appuyer sur les questions et l'arrivée des nouveaux Etats membres pour booster le tout.
- Travailler en ateliers spécifiques, thématiques.

- Etablir un plan d'action EAPN avec des recommandations
 - pour les participants.
 - pour chaque gouvernement.
- Envisager des groupes d'action en plus du lobbying: actions culturelles, sportives, analyses écrites.

Questions

A propos de ...

... l'emploi et de la formation

- Quelle solution systémique pouvez-vous garantir pour que l'économie sociale puisse se développer et que plus d'emploi dans le cadre des ONG et des entreprises sociales puissent être créés?
- Quelle solution pour garantir une formation professionnelle à tous les chômeurs et aux handicapés?
- Quelle solution pouvez-vous adopter pour faciliter l'emploi décent pour les parents isolés et introduire des mesures facilitant leur embauche (temps de travail flexible, des systèmes de garde d'enfants,...)?

... de la participation

- Comment agirez-vous pour que les objectifs de la Stratégie de Lisbonne aient une valeur contraignante?
- Comment faites-vous la promotion du droit à s'exprimer?
- Les associations veulent être partenaires de l'Etat et pas de simples stimulants ou être mises en compétition. Quels sont les moyens pour promouvoir ces associations qui travaillent en proximité avec les pauvres?

... de la sécurité sociale

- Que ferez-vous pour plus d'égalité de tous devant les systèmes de sécurité sociale et pour un accès de tous aux soins de santé?
- Quelles propositions avez-vous pour donner les moyens aux parents afin qu'ils puissent élever leurs enfants de manière décente?

... de la perception de la pauvreté

- Avez-vous jamais vécu en situation de pauvreté? Où connaissez-vous des gens ayant vécu cela? Comment percevez-vous la pauvreté?

... du suivi des Rencontres

- Quelles sont les actions que vous pensez entreprendre suite à nos suggestions?

Commentaires et réponses

Monsieur Jérôme VIGNON

La Commission a pour responsabilité de proposer aux gouvernements nationaux des choix sur les stratégies de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Le message reçu lors de cette rencontre est très fort.

La Commission dans son travail d'initiative va mieux reconnaître que l'exclusion commence déjà dans la manière dont les politiques, y compris sociales, sont formulées, la manière dont ces politiques expriment ou non un sentiment de supériorité à l'égard de ceux qu'elles entendent aider. L'exclusion se forme déjà dans les images véhiculées par les discours publics ou reflétées dans les attitudes administratives. La Commission va essayer d'en tenir compte dans la future formulation des stratégies européennes de lutte contre l'exclusion.

Certains ateliers se sont demandés ce que la Commission pouvait faire. Celle-ci a l'intention de continuer d'agir et d'insister fortement sur le fait que la stratégie européenne et nationale de lutte contre l'exclusion est là pour durer. Elle a 5 ans, elle va continuer certainement jusqu'en 2010 et sans doute au-delà. Il faut tout faire pour que l'enjeu de l'inclusion sociale, d'une société inclusive, reste au sein de la stratégie économique européenne elle-même. Nous utiliserons à cet effet plusieurs occasions:

- Les 13 et 14 juin 2005, se tiendra la conférence sur le «social monitoring» qui porte sur l'avenir des plans inclusion sociale.
- A Glasgow en octobre aura lieu la traditionnelle Table Ronde et la Commission en profitera pour relancer cette stratégie.
- Dans quelques mois, avec le Comité de protection sociale, la Commission aura une discussion sur l'exécution des PAN's 2003-2005.

Pour la période 2006 à 2008, la Commission proposera de nouveaux objectifs communs, qui

seront mis en œuvre grâce à des méthodes visant la participation des personnes concernées. Les médias doivent être encouragés à rendre compte des exemples de succès dans la mise en œuvre de la stratégie pour l'inclusion sociale. L'apport de l'Union européenne en matière de perception de la pauvreté est de promouvoir une image réaliste de la pauvreté. L'approche de l'Union européenne en matière de lutte pour l'inclusion sociale, fondée sur les droits et l'égalité des personnes en situation de pauvreté dans la dignité avec les personnes non pauvres, devrait aider à lutter contre la propension au complexe de supériorité.

Il convient de réfléchir sur les meilleurs moyens à mettre en œuvre (actions et stratégies) pour combattre la pauvreté et l'exclusion sociale afin d'amener les ministres, pas seulement sociaux, à reconnaître que ce qui est juste pour les pauvres est bon pour l'ensemble de la société. La mise en œuvre de politiques pour les pauvres est un investissement en matière de justice et sert à préparer l'avenir.

Cette perspective est inscrite à l'agenda de l'Europe et nous ne l'abandonnerons pas; c'est ce que signifie le choix de 2010 comme l'Année européenne de la lutte contre la pauvreté.

Monsieur Tom MULHERIN,
Président du Comité de Protection sociale

Les discussions sur les politiques sociales, européennes ou mêmes nationales, sont souvent abstraites. Il est essentiel que ces politiques, dans leurs formes et leur mise en œuvre, tiennent pleinement compte des problèmes réels ce qui nécessite un contact et une communication continue avec les personnes concernées par ces politiques.

Les hommes politiques, y inclus les Ministres, comptent sur cette communication.

Et également ceux qui sont chargés par les hommes politiques de définir ces politiques. Les ONG qui travaillent dans le champ de l'inclusion sociale fournissent des canaux de communication importants et travaillent d'arrache pied pour que les aspects les plus importants soient repris dans les programmes au niveau local, national et européen.

Cette Rencontre est une occasion remarquable pour écouter directement des personnes concernées, personnes que les politiques économiques et sociales des Etats membres veulent atteindre.

Les membres du Comité européen de Protection Sociale sont des fonctionnaires de haut niveau qui représentent leurs Ministres et font rapport au Conseil européen. Le Comité de Protection sociale est pleinement soutenu par la Commission européenne et développe avec elle une coopération fructueuse – par la Méthode Ouverte de Coordination- dans un certain nombre de domaines, y compris l'inclusion sociale qui est en premier lieu de la responsabilité des Etats membres.

Des actions sont à entreprendre au niveau national pour assurer que les politiques atteignent tous les aspects de la vie des gens concernés. La participation au niveau local est essentielle pour démultiplier la réussite.

Certains d'entre vous ont été critiques vis-à-vis des PAN's Inclusion : à votre avis, ils n'ont pas réussi. De mon point de vue, les PAN's sont en voie d'amélioration et bien que les progrès soient lents ils n'en sont pas moins porteurs de signification. Entre autres, dans le développement d'une approche multidimensionnelle de l'exclusion sociale, leur contribution a été sensible. Ils sont évidemment rédigés dans un langage plus aisément accessible aux spécialistes qu'aux personnes visées par les propositions politiques qu'ils contiennent. Pour aboutir, les autorités nationales doivent faire davantage pour impliquer les gens dans le développement des politiques d'inclusion et expliquer les résultats qui en découlent.

Un des apports les plus importants des PAN's Inclusion est celui qui encourage des stratégies communes entre gouvernements sur les multiples facettes des problématiques qui les préoccupent.

Réfléchir ensemble est une démarche plus longue, mais les résultats potentiels en valent la peine.

Madame Brigitte WEINANDY,
Ministère de la Famille et de l'Intégration
(Luxembourg), membre du Comité de Protection sociale

Est-ce que j'ai jamais connu la pauvreté?

La chance, le hasard de la vie a fait que je n'ai jamais été pauvre. Enfant, j'ai toujours su qu'il y avait quelqu'un qui aurait les moyens de me donner la

nourriture, les jouets dont j'avais besoin. J'ai toujours eu la sécurité matérielle et je n'ai jamais connu moi-même la pauvreté.

Cependant, avant de prendre mes fonctions au sein d'un Ministère, j'ai travaillé longtemps sur le terrain avec des personnes en situation de pauvreté, avec des personnes qui sortaient de prison.

En passant de ce domaine à celui, plus distant, d'un Ministère, j'ai remarqué une chose : oui, le regard et l'écoute changent. On écoute et on entend mieux une personne quand on peut la regarder droit dans les yeux et le fait d'avoir vu la personne devant soi peut amener des décisions différentes.

Quand, au cours d'une vie professionnelle, les occasions de «regarder dans les yeux» se perdent, cela change aussi l'image. Il est vrai que les dossiers politiques sur lesquels on travaille, peuvent cacher les individus qui sont derrière.

Dans ce contexte, j'aimerais évoquer une pratique luxembourgeoise que je considère comme particulièrement bonne : toute décision de retrait d'une prestation «revenu minimum garanti», envisagée du fait d'une faute attribuée au bénéficiaire de la prestation, doit obligatoirement être précédée d'une entrevue personnelle entre ce bénéficiaire et le haut fonctionnaire compétent pour décider du retrait.

Beaucoup de participants à cette rencontre ont dit que *la pauvreté a souvent une image caricaturale*. C'est vrai et je pense que les décideurs politiques aussi ont une responsabilité dans la diffusion de cette image. Ils soulignent souvent le coût de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale mais insistent peu sur l'apport des personnes pauvres, par exemple quand elles travaillent dans le cadre de mesures d'activation au profit de la communauté. Compter cet apport pourrait aussi contribuer à changer l'image.

Certains décideurs politiques n'aiment pas tellement reconnaître que l'Union Européenne compte 14 millions de travailleurs pauvres.

Même si ce chiffre ne plait pas, il faut le dire car il peut aussi contribuer à changer l'image des personnes pauvres auprès du grand public: ce ne sont pas «des personnes fainéantes qui viennent juste

prendre leur argent de l'aide sociale» mais ce sont aussi des gens qui travaillent.

En ce qui concerne la dépendance des personnes vulnérables vis-à-vis des services sociaux, il faudrait évaluer les politiques sous l'aspect suivant :

- Quelles sont les politiques qui contribuent à 'coller' aux personnes pauvres l'image négative de la personne assistée et quelles sont celles qui permettent aux personnes pauvres de s'affranchir de cette image?

Les politiques d'activation contribuent par exemple d'une manière positive à libérer les personnes pauvres de l'image négative de la personne 'passive'.

Dernier point, *l'importance de la participation*. Chaque responsable politique doit être conscient que la participation exige en premier lieu la mise en place de structures qui permettent cette participation.

In fine, quelqu'un a dit: à travers les siècles, la pauvreté a une image négative car elle doit faire peur.

Oui, la pauvreté doit avoir une image négative car elle est un scandale pour nos sociétés qui doit être dénoncé au grand jour tout comme la lutte contre la pauvreté doit être reconnue comme véritable priorité politique.

Dans l'atelier auquel j'ai assisté, une jeune femme a dit qu'elle fait tout pour cacher sa pauvreté. A travers cette remarque s'exprime toute la honte qui reste liée à la situation de pauvreté alors que c'est la pauvreté qui est un scandale et non pas la personne pauvre! .

Monsieur **Johan VANDENBUSSCHE**,
représentant le Ministère belge de l'Intégration sociale

Comment la pauvreté est-elle perçue dans les *medias* et quel est l'effet qui en résulte au niveau de la politique?

Les medias présente effectivement la pauvreté et l'exclusion sociale par des images fortes. Mais plus une société est riche, plus elle parle de ses richesses

et nie une partie de la population, celle des exclus à qui ont dit «c'est de ta faute». Le contact entre ces deux groupes se rompt et on assiste à la formation d'une société à deux niveaux, ce qu'il faut éviter.

Il faut mettre en lumière le fait que les médias peuvent renforcer ou atténuer des situations. On ne peut nier que les médias ont un impact. Lorsque l'on organise un événement, les médias peuvent en faire quelque chose de sensationnel.

Mais il faut que l'image rendue soit positive, que celle-ci repose sur des chances, des opportunités.

A quoi réagit un Ministre?

Deux éléments importants :

- la présentation de bonnes pratiques. Il ne faut pas être honteux de ce qui est entrepris.
- La présentation d'expériences, de témoignages. Les publications qui décrivent comment les personnes aboutissent à des situations de pauvreté, comment elles perdent leur statut sont en augmentation. Il est important que derrière les chiffres, il y ait un visage, une personne. Le politique n'est pas insensible à ces témoignages.

Il est clair qu'il faut aller plus loin et que cela doit se traduire par une participation. Plus on est proche des personnes concernées, plus on a de chance d'élaborer une politique qui soit utile et efficace.

Sous peu, la Belgique va instituer un organe consultatif: ainsi les organisations seront en contact permanent ce qui permettra d'améliorer au moins l'information et les impliquer d'une manière directe.

En outre, l'expertise présente à la 4ème rencontre est particulièrement importante car les témoignages de vie apportés permettent aussi de transmettre une information.

Il faut une communication à double sens : du politique vers le citoyen et du citoyen vers le politique.

Les Rencontres européennes sont un instrument qui permet d'avoir une série de contacts. Ces contacts doivent s'inscrire dans la durée.

En Belgique, il y a 10 ans, nous avons rédigé un Rapport Général sur la Pauvreté. Après ces dix ans, il faut constater que la réalité n'a pas beaucoup évolué et ce en dépit des initiatives prises. Mais il est indispensable d'élargir la discussion, d'inclure de nouvelles informations et c'est la raison pour laquelle, en Belgique, il y aura un nouveau débat.

La communication doit s'entretenir au quotidien.

C'est ainsi que le succès des Rencontres est lié à la préparation dans les pays mais aussi au retour qui est donné de la rencontre dans ces mêmes pays.

Madame Edeltraud GLETTLER,

Directrice pour les affaires européennes et internationales auprès du Ministère fédéral de la Sécurité sociale, des Générations et de la protection du consommateur (Autriche); Membre du Comité de Protection sociale

Cette Rencontre m'a touchée émotionnellement, davantage que toute autre conférence et m'a convaincue de l'importance de ces échanges d'expériences au niveau européen.

Loin des connaissances théoriques, il me devient tangible que la pauvreté constitue une attaque à la dignité humaine. La pauvreté n'a pas seulement beaucoup de causes, elle a aussi beaucoup de visages. Il est important de changer la représentation de la pauvreté auprès du plus de gens possible par des contacts directs et personnels. Les visages anonymes et les analyses ne devraient pas être prépondérants, mais bien un dialogue réel avec les personnes en situation de pauvreté. Et ceci vaut pour tout un chacun – et pas seulement pour les fonctionnaires, les hommes politiques, les journalistes.

Je vous suis reconnaissante d'avoir eu la possibilité d'écouter ce que vous avez dit hier dans les ateliers et vous en remercie –cette expérience influencera mon travail futur.

Au cours de la préparation de cette Rencontre, nous avons constaté qu'il n'existait que peu de travaux écrits ou d'études sur le thème 'Images et perceptions de la pauvreté'. Une de ces études relève que l'image de la pauvreté n'est pas en premier lieu fondée sur les personnes en situation de pauvreté elles-mêmes, mais davantage sur ceux qui l'adminis-

trent. Et comme l'a dit Madame le Ministre Jacobs, on parle des pauvres surtout avant Noël.

Il y a cependant certaines études qui portent sur les personnes ayant des besoins spécifiques. A ce propos, je voudrais souligner que les personnes handicapées sont davantage présentes dans les médias qu'il y a quelques années.

L'année européenne des personnes handicapées en 2003 a été importante à cet égard. Par exemple, les chaînes de télévision autrichiennes ont diffusé beaucoup d'émissions en collaboration avec le Ministère fédéral de la Sécurité Sociale, des Générations et de la Protection des Consommateurs, émissions qui ont contribué à l'image des personnes handicapées auprès du grand public. Peut-être l'année de l'Égalité des Chances annoncée par la Commission pour 2007 pourrait-elle assurer la même fonction en ce qui concerne les personnes en situation de pauvreté?

En partie grâce à cette Rencontre, un nouvel objectif pourrait être inclus dans les objectifs communs en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, objectif qui reflèterait le thème de cette Rencontre: "Images et perceptions de la pauvreté". Par exemple, les Etats membres pourraient demander que l'on échange les bonnes pratiques à cet égard.

Le thème "Images et perceptions de la pauvreté" pourrait faire partie des programmes de formation des futures journalistes, fonctionnaires et autres. Les possibilités d'emploi-formation pourraient être accrues dans les ONG.

J'ai été impressionnée par l'exemple belge d'"experts du vécu", c'est-à-dire de personnes en situation de pauvreté qui sont formées au travail dans les services publics avec pour objectif final d'agir en tant que médiateur entre les gens et l'administration. Cet exemple intéresse l'Autriche et je vais en suggérer la mise en oeuvre.

L'Autriche poursuivra l'an prochain la tradition des Rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté et organisera la 5ème Rencontre, en collaboration avec la Commission et EAPN. Nous espérons être à même d'organiser un événement intéressant et couronné de succès. Nous allons dès à présent réfléchir aux possibilités de meilleure com-

munication entre les personnes en situation de pauvreté, les services publics et le niveau politique.

Je forme pour vous les meilleurs souhaits et vous réitère mes remerciements pour avoir eu la possibilité de participer à cette Rencontre importante et impressionnante.

Monsieur **Ludo HOREMANS**,
Vice Président d'EAPN

La 4ème Rencontre Européenne est une des Rencontres les plus importantes qu'EAPN souhaiterait utiliser dans le cadre du Réseau. Toutes les délégations présentes à cette rencontre ont un contact avec un réseau national. C'est à ce niveau que le travail maintenant doit se poursuivre, entre la 4ème et la 5ème Rencontre.

Suivi de la 4ème Rencontre

EAPN n'attendra pas la 5ème rencontre pour aborder les questions qui ont été posées. Elles seront traitées dans le cadre du Réseau mais également dans le cadre des préparations nationales. Pour la première fois en 2004, un budget a été prévu à cette fin; EAPN espère que la présidence autrichienne maintiendra ce budget de façon à ce que des rencontres nationales puissent se tenir entretemps dans les différents pays et pas seulement entre personnes en situation de pauvreté. Il est important de poursuivre le dialogue au niveau national surtout si celui-ci s'est ralenti.

Un dialogue à poursuivre donc avec des partenaires même hors du domaine strictement social.

Les médias

On a beaucoup parlé des images, des médias. Il ressort des rapports d'ateliers que dans les médias, il y a différents types de personnes. Et la presse écrite, la télévision sont des entreprises qui doivent fonctionner. Mais à côté de cela, il y a aussi des journalistes qui ont énormément d'éthique et qui essaient de transmettre une image vraie. Nous pouvons trouver parmi ces journalistes des alliés. Il faut donc chercher, au niveau national, là où nous pouvons conclure des alliances de façon à mieux pénétrer le domaine des médias.

L'importance du niveau local

Il est clair qu'il y a de nouveaux états membres et donc de nouvelles réalités. EAPN devrait réagir lors de ses assemblées générales et dans ses différents groupes de travail de suivi des PAN's. EAPN veut évoluer, ouvrir des perspectives parce que nous sommes conscients que nous avons à faire à une nouvelle Union Européenne.

Dans certains des pays fondateurs, au moment de l'élargissement, les citoyens disent NON au Traité constitutionnel. Non, pas parce qu'ils ne souhaitent pas l'Union Européenne mais simplement parce qu'ils disent: «Nous n'avons pas été suffisamment impliqués. Nous voulons être mieux tenus au courant et tant que nous ne sommes pas mieux informés, nous ne suivrons pas.»

Ces NON ont montré que le niveau local en Europe est particulièrement important. Jusqu'à présent, ce niveau local n'a pas été suffisamment pris en compte même au niveau des PANs qui tiennent compte des gouvernements mais pas du niveau local là où précisément on est confronté aux situations de pauvreté. Si les personnes en situation de pauvreté perçoivent une amélioration de leur situation, c'est parce qu'il y aura amélioration au niveau local.

Nous avons eu un sérieux avertissement. Il faut absolument réaliser que le niveau local doit être concerné tant par les autorités que par les associations. Le Réseau est donc particulièrement important pour mettre en pratique la participation.

Evolution des Rencontres

Au cours des Rencontres, la participation a certes été évoquée mais également des thématiques comme le logement, l'emploi et la formation, la santé... qui sont des thèmes importants. Il a également été rappelé que les personnes en situation de pauvreté doivent se battre tous les jours pour survivre. Le travail que ces personnes accomplit n'est pas reconnu. Si les engagements pris doivent l'être en termes de respect et de dignité, ils doivent aussi l'être en matière de revenus. EAPN pense que c'est pour cela qu'un revenu minimum est important.

Aux cours des Rencontres, les bons outils en ce qui concerne les formes et le processus de participation ont été dégagés. Le moment est venu d'en faire la synthèse maintenant que la 5ème Rencontre s'an-

nonce, pour voir ce qui a déjà été réalisé, ce qui ne l'a pas été, pour essayer de tirer un bilan afin d'être mieux préparé pour la prochaine Rencontre et pour pouvoir alors entreprendre les démarches nécessaires pour l'avenir, de façon à ne pas avoir seulement une Europe de croissance économique mais une Europe où les éléments sociaux ont leur place.

Il faut un nouvel engagement des dirigeants politiques et de la Commission, du Président de la Commission. Il faut que l'on dise que les objectifs de Nice concernant la stratégie d'inclusion sociale ont un rôle important à jouer dans la Stratégie européenne globale de Lisbonne.

Mais n'oublions pas que les décisions en Europe sont prises par nos Ministres nationaux et c'est à ce niveau que nous devons d'abord agir. C'est ce travail que nous devons mener.

Débat avec la salle

- **Nous ne voulons pas avoir une image négative, nous ne voulons pas rester dans la pauvreté. Nous sommes fiers, nous sommes des êtres humains.** Nous vivons dans la pauvreté mais ce n'est pas une honte. Nous nous battons, nous avons une attitude positive. Nous voulons sortir de la pauvreté. Pourquoi toujours se cacher. Normalement nous ne devrions même pas demander nos droits, nous devrions recevoir des droits.
- **«Les pauvres ne peuvent pas attendre».** Il y a des personnes à qui on n'accorde pas les droits essentiels. Les politiciens doivent tenir compte dans leurs politiques du fait que les pauvres ne peuvent pas attendre.
- Au cours de ces deux journées, on a beaucoup parlé d'aide à apporter aux gens. Je suis étonnée. On dit tout le temps que l'on veut aider. **On demande à être soutenu, d'avoir les possibilités de s'en sortir.** Certes les gens qui sont dans le besoin, qui ont besoin d'une aide directe, il faut les aider. Mais être pris par la main, tout le temps être aidé, cela ne va pas nous aider à nous sentir mieux, ni plus forts.
- Bien souvent on a du mal à pouvoir s'exprimer. Pour ce qui est des personnes emprisonnées, **si on ne leur donne pas de ressources, elles ne pour-**

ront rien faire dès qu'elles sortent de prison. C'est pareil pour les séropositifs, si on ne leur permet pas de s'intégrer dans la société, s'ils n'ont pas de ressources, ils ne peuvent pas prendre de mesures préventives. Si les personnes en situation de pauvreté restent dans cette situation, elles peuvent difficilement s'en sortir. La pauvreté, le sida, la prison, nous rend tous prisonniers. Je ne pense pas qu'il faille faire des catégories. Les personnes sans ressources, si elles ne reçoivent pas de moyens, ne pourront pas s'en sortir.

- **Quels sont les moyens pour les travailleurs migrants pour être inclus, intégrés socialement dans la société? Il est plus que temps que l'Union Européenne reconnaisse la contribution des travailleurs migrants à la société et aux économies des différents pays.** Que propose l'Union Européenne aux travailleurs migrants pour les intégrer socialement?
- **Pour nous les immigrés, l'Europe est loin et je pense que nous ne sommes pas traités de façon adéquate.** La discrimination est évidente. Qu'est-ce que l'Union européenne peut faire pour nous qui voulons une égalité des chances et une dignité respectée?
- Les enfants gitans nés sur le territoire de l'Union européenne n'ont pas de permis de séjour. C'est une négation des droits humains et à l'âge de 18 ans, ils sont ramenés dans leur pays d'origine dont ils ne maîtrisent pas la langue. Il faut que l'on reconnaisse le droit à la citoyenneté de ces enfants.
- Je suis étonné d'avoir entendu que les PANs ont conduit à des progrès. **Dans divers pays, le produit national brut a augmenté mais la pauvreté a également augmenté.** Quel est le progrès qui résulte des PANs? En outre, en Autriche, les gens ne comprennent pas que dans un Traité Constitutionnel où on parle de dignité humaine, dans le reste du texte on ne parle pas des ressources qui sont nécessaires pour permettre aux gens de vivre dignement.
- En Grèce, **certains droits sociaux acquis sont remis en question.** Comment peut-on en même temps remettre en cause les acquis sociaux et faire avancer la lutte contre la pauvreté?

Réponse de Monsieur Jérôme Vignon,
Directeur, Direction Générale Emploi, Affaires sociales et Egalité des Chances, Commission européenne

Nous tiendrons compte de tout ce que nous avons entendu dans notre action politique, dans les différentes enceintes de décision auxquelles nous avons accès grâce à la Méthode Ouverte de Coordination. Nous porterons la préoccupation de tout ce qui a été dit en termes de droit -en particulier s'agissant des migrants-. Tout migrant et sa famille même s'il n'a pas la nationalité de l'Union européenne, s'il est légalement résident a droit à la protection sociale, à la non discrimination. S'il faut aider à ce que ce droit soit compris de tous, nous utiliserons le Fonds Social pour former ceux qui sont en contact avec les migrants et leurs familles, les fonctionnaires sociaux mais aussi ceux de la police et de la justice.

Enfin, il a été dit que les PANs ne correspondaient pas nécessairement à des progrès. Je voudrais dire que le rôle du processus européen, c'est d'être le témoin des engagements que prennent les Etats membres au travers des plans. Dans les années à venir, de 2006 à 2010 et au-delà, le Comité de Protection Sociale, appuyé par la Commission, sera le témoin pour vérifier si la croissance est au service de la lutte contre la pauvreté. Si on ne peut pas vérifier cela, c'est notre rôle de le dire et d'engager les chefs d'Etats et de gouvernements à changer ces politiques

Séance de clôture

Madame Brigitte WEINANDY a excusé l'absence de Madame Marie-Josée JACOBS, Ministre de la Famille et de l'Intégration, Luxembourg et a présenté son intervention.

A l'issue de la 3e Rencontre, les participants avaient demandé de donner un suivi à certains débats essentiels menés au cours des Rencontres précédentes. Je me réjouis que la 4e Rencontre vous a donné l'occasion de revenir à ces sujets.

Si, au cours du débat, les questions n'ont peut-être pas toutes trouvé réponse, les inquiétudes, les angoisses même que certains de ces sujets peuvent soulever n'en sont devenues que plus apparentes.

La majeure partie du travail était consacrée au thème-clé de la 4e Rencontre, à savoir «Images et perceptions de la pauvreté».

Faire le tour de ce sujet en si peu de temps est un véritable défi. Au vu des rapports des différents ateliers, il me semble que le défi a été relevé avec courage.

Les pistes proposées pour améliorer les représentations de la pauvreté dans le cadre de la stratégie européenne d'inclusion méritent qu'on les étudie de plus près.

Lors d'une précédente Rencontre, un délégué s'est exclamé: «Les personnes en situation de pauvreté ont quelque chose à offrir aux décideurs politiques!» Les résultats des travaux de la 4e Rencontre montrent une fois de plus que ce délégué avait raison. Il est donc primordial que les décideurs politiques puissent prendre connaissance des résultats de nos travaux de ces deux jours.

Je m'engage à rendre compte de cette Rencontre à mes collègues du Conseil.

Comme le dernier Conseil «Emploi et Affaires Sociales» sous Présidence luxembourgeoise s'est tenu le 2 juin dernier déjà, j'ai demandé au Royaume-Uni qui présidera le prochain Conseil «Emploi et Affaires Sociales» de remettre mon message à cette occasion et la future Présidence a répondu positivement à ma demande. Les résultats des débats dans le cadre de la 4e Rencontre pourront donc être entendus au plus haut niveau.

Dans ce contexte, je reviens très brièvement à l'annonce faite par ma collègue Haubner hier: la Présidence luxembourgeoise se félicite que

l'Autriche se soit engagée dès à présent à lui donner suite en organisant en 2006, au cours de la Présidence autrichienne du Conseil de l'Union européenne, la «5e Rencontre».

Au cours des débats, personne n'a parlé pour vous. C'est vous qui vous êtes exprimés ! Ce faisant, par la façon dont vous l'avez fait, vous avez, une fois de plus, contredit l'image stéréotypée de la personne pauvre qui serait paralysée, bâillonnée par la misère dont elle souffre.

Dans mon intervention, à l'occasion de la séance d'ouverture, j'ai rappelé que les objectifs communs de lutte contre la pauvreté, adoptés par l'Union européenne en décembre 2000 et en décembre 2002, appellent à promouvoir l'expression des personnes en situation de pauvreté.

C'est ce que la Rencontre a bien réalisé!

Les objectifs précités appellent aussi à promouvoir la participation des personnes en situation de pauvreté.

Cette participation était le sujet-clé de la 3e Rencontre. J'aimerais souligner que, à mon avis, la question de l'image de la pauvreté et celle de la participation sont liées.

L'importance du facteur participation est généralement reconnue:

- le Conseil européen de mars 2004 a invité les Etats membres à créer des 'Partenariats pour la réforme' devant associer notamment la société civile,
- au mois de mars de cette année, le Conseil européen a demandé aux Etats membres d'établir des 'Programmes nationaux de réforme' qui devront faire l'objet d'une large consultation avec toutes les parties,
- l'Agenda Social 2005-2010 prévoit d'associer tous les acteurs à un Forum d'évaluation annuel,
- les orientations stratégiques proposées dans le cadre de la politique de cohésion lient l'efficacité de ces politiques à la qualité d'un large partenariat entre autre avec la société civile,

- un des principes directeurs proposés pour les politiques de développement durable appelle à offrir des voies de participation à toutes les associations et parties intéressées.

Les personnes pauvres et les associations à travers lesquelles elles s'organisent comptent sans conteste parmi ces parties intéressées!

2007 sera l'Année européenne de l'égalité des chances pour tous.

La Commission européenne proposera au cours de cette année de débattre quant aux moyens de renforcer la participation à la société des groupes sous-représentés.

Les personnes pauvres sont de ces groupes.

Pour moi, le renforcement de leur participation exige en premier lieu de voir, de reconnaître les personnes pauvres comme prêtes et aptes à la participation.

Ici j'aimerais citer deux phrases qui, du fait de leur vérité profonde, m'ont fortement interpellée.

La première phrase est celle d'un participant à une «Rencontre» précédente.

Il a dit: *«Les pauvres sont généralement perçus comme des inactifs alors qu'ils consacrent la majorité de leur temps et de leur énergie à survivre».*

La deuxième phrase vient du Père Joseph, fondateur du Mouvement ATD Quart Monde: *«Les plus pauvres savent au plus profond d'eux-mêmes que la lutte qu'ils mènent au jour le jour est en vérité le combat de toute l'humanité contre la pauvreté et l'exclusion».*

Ils savent que leur combat n'est pas seulement le leur mais le vrai défi posé à tous les hommes».

Oui, combattre la pauvreté est un défi posé à tous car si ce sont les pauvres seuls qui la vivent ce ne sont pas eux seuls qui la produisent.

La pauvreté est en effet aussi l'expression de multiples injustices sociétales et le résultat de maints choix politiques.

Cette perception de la pauvreté, rejetée par beaucoup de citoyens et de décideurs politiques, libère les personnes pauvres de l'accusation de ne pas même être en mesure de se prendre en charge elles-mêmes.

Quand, pour casser des images toutes faites, on accepte de ne pas détourner les yeux, quand on

accepte d'y regarder de plus près, le caractère infondé de telles accusations saute aux yeux et la tentation de refuser la participation aux personnes pauvres s'amenuise.

A ce niveau, les décideurs politiques pourraient avoir un rôle crucial de casseur d'images négatives.

Je suis aussi d'avis qu'il y a lieu d'examiner de très près les politiques qui ciblent les personnes pauvres afin d'identifier et d'abolir celles qui les enferment dans l'image d'assistés. Les personnes en situation de pauvreté sont confrontées à des difficultés au niveau du revenu, du logement, de l'éducation, de l'emploi, de la santé, de la protection sociale, de l'information, de la mobilité, de la sécurité et de la justice, des loisirs et de la culture.

L'objectif de lutte contre la pauvreté devrait donc être intégré dans toutes ces politiques et, au sein d'un gouvernement, tous les Ministres et pas seulement celui des Affaires sociales, devraient participer à la mise en œuvre de cet objectif.

Au niveau des «Rencontres européennes des personnes en situation de pauvreté», la participation de plusieurs départements ministériels pourrait aussi apporter un plus tout comme la participation de plusieurs directions de la Commission européenne.

Madame Maria MARINAKOU, Présidente d'EAPN

C'est toujours un défi de conclure une Rencontre aussi productive de laquelle émane une puissance et un dialogue participatif.

Des sujets sensibles ont été abordés qui tissent la toile de la vie quotidienne des personnes en situation de pauvreté, personnes qui vivent des expériences différentes de l'exclusion sociale parce que la pauvreté revêt de multiples aspects reflétés ici par 160 participants issus de 22 pays européens.

Une analyse critique des médias a été faite, de leur rôle, de leur pouvoir à produire des images stéréotypées et des explications superficielles des causes de la pauvreté. Les pratiques discriminatoires ont été abordées et finalement l'impact des perceptions de la pauvreté tant sur les politiques sociales que sur les comportements des travailleurs sociaux a été discuté.

Bien que les recherches indiquent que dans les pays les plus développés, là où les systèmes de protection sociale sont basés sur la solidarité, il y ait plus de chance d'avoir une perception de la pauvreté qui reconnaît les causes structurelles de ce phénomène plutôt que de l'imputer à des facteurs individuels -tels que la responsabilité personnelle-, les participants ont établi que dans tous les pays c'est une image négative de la pauvreté qui domine.

Un des messages forts des débats est que les perceptions individualisantes de la pauvreté résultent de la stigmatisation, de la victimisation et de l'absence de pouvoir des personnes en situation de pauvreté, et ce faisant, ce type de perceptions entraîne les personnes en situation de pauvreté dans un cercle vicieux.

Contrairement à l'image de 'victimes', de nombreux témoignages de participants prouvent que les personnes en situation de pauvreté, leurs familles, leurs voisins et leurs communautés se voient reconnaître une extraordinairement grande force vitale telle qu'elle leur permet de trouver des solutions et de transformer leurs expériences en actions collectives.

Ce qui ne veut pas dire que les solutions individuelles pourraient remplacer les politiques, bien au contraire; EAPN a toujours soutenu que les politiques doivent être alimentées par les expériences concrètes des personnes en situation de pauvreté, que la voix de ces personnes doit non seulement être écoutée mais que leurs expertises doivent être prises en compte par les politiques mises en place et que leurs droits politiques, sociaux et économiques doivent être garantis.

Ceci constitue l'essence de la participation et le fondement de la 4ème Rencontre: les personnes en situation de pauvreté sont les "experts de leur vécu".

Les discussions ont reconnu aux médias le pouvoir de façonner l'image des personnes en situation de pauvreté et, dans une certaine mesure, d'avoir un impact sur les politiques. Particulièrement en ce qui concerne la race, l'origine ethnique, les migrations, le genre, le handicap, la culture, la monoparentalité, les dépendances, les media ont souvent présenté des images discriminatoires et ainsi légitimé les ruptures sociales.

Cependant, bien que le sensationnalisme et la dramatisation médiatiques – présentation irrespectueuse de cas individuels, manipulation, traitement superficiel- toutes pratiques qui doivent être sévèrement critiquées, soient clairement reconnus, tout aussi clairement il faut construire des alliances avec les journalistes qui respectent l'éthique de leur métier, mettent en place de bonnes communications à tous niveaux et spécialement au niveau local là où les media sont plus accessibles et influents. Certaines bonnes pratiques de ce type ont été relevées en Belgique et en Pologne. Beaucoup de participants ont aussi relevé que les nouvelles technologies, comme Internet, devraient leur être accessibles de façon à donner une visibilité aux questions de pauvreté.

Dans le champ des politiques et plus particulièrement des PAN's Inclusion, il est apparu clairement qu'après deux séries de Plans – d'abord pour 15 pays, ensuite pour les 10 nouveaux Etats membres – un très long chemin reste à parcourir pour impliquer tous les acteurs, avant de pouvoir affirmer que l'in-

formation, l'inclusion, la consultation et la participation des personnes en situation de pauvreté ont été véritablement atteintes. Les participants ont affirmé clairement que la 'real politique' capable de s'attaquer à la pauvreté et à l'exclusion sociale fait défaut dans les PAN's Inclusion.

En matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, bien qu'une nouvelle impulsion ait été donnée à Lisbonne en 2000 visant un 'impact décisif quant à l'éradication de la pauvreté à l'horizon 2010', beaucoup d'entre nous se sont interrogés sur ce qui a été accompli jusqu'ici. Et sur ce que les gouvernements mettront en place pour atteindre l'objectif de 2010.

Les régressions sociales, les privatisations en matière d'accès aux biens et aux services tels que l'électricité, l'eau ou la santé, le taux élevé de chômage, les modifications des protections sociales ou des systèmes de retraite, le manque de formation continue débouchent sur un futur d'incertitudes.

Beaucoup de participants ont souligné qu'il était temps d'en venir aux actions concrètes qui prennent nos débats en compte: ceci constitue certainement un message clair en vue de la 5ème Rencontre; EAPN a été sollicité pour promouvoir ces suggestions à tous les niveaux politiques.

Enfin, la confusion règne actuellement dans le contexte européen quant à la direction à suivre. La dimension sociale de l'Europe est à la croisée des chemins.

Dans le paysage actuel, pour ce qui a trait à l'avenir de la stratégie de Lisbonne, à propos d'emplois et de services d'intérêt général, l'Union donne à ses citoyens une seule image : celle de la poursuite de la compétitivité, de la croissance et de la création d'emploi à tout prix.

Le débat sur le budget européen et sur les Fonds structurels démontre que les priorités nationales battent en brèche la solidarité et la cohésion sociale et que l'Union fait face à une crise d'identité.

Les deux referendums dans des pays fondateurs de l'Union témoignent des sentiments présents chez les citoyens européens, sentiments d'être écartés des processus de décision et de l'Europe en tant que projet global.

Soyons clairs: en cette période de défi par rapport au futur européen, de nombreuses forces luttent pour une Europe sociale, de nombreuses voix se font entendre en faveur de la cohésion sociale, pour des politiques environnementales, pour plus de participation aux processus décisionnels, pour la solidarité et la justice sociale. EAPN est l'une de ces voix et construit avec d'autres des alliances. Soyons unis dans cette direction : chacun d'entre nous a un rôle à jouer.

Une autre Europe est possible, un autre monde aussi.

Notes de clôture du Président de la 4^{ème} Rencontre

Professeur Gaston SCHABER, Président du CEPS/INSTEAD

Permettez-moi de conclure par une remarque qui, je l'espère, n'est pas trop personnelle mais constitue un hommage à votre initiative :

Depuis plus de cinquante ans, je suis impliqué dans le travail avec les personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale – et pas pour eux – et ce travail est souvent intergénérationnel.

Depuis plus de 30 ans, je suis impliqué dans des travaux de recherche, au sein d'équipes nationales et internationales, travaux qui tentent non seulement de respecter les normes scientifiques mais également essaient que les résultats ne puissent être ignorés des décideurs politiques: ainsi, nous avons travaillé avec des échantillonnages largement représentatifs, en rencontrant les personnes face à face, du plus démuné au plus nanti, nous avons couverts des champs complexes qui probablement ont laissé des lacunes dans la relation entre pauvreté et richesse, entre les sans pouvoir et les puissants....

Ces deux champs d'implication nous ont mis en contact mono face avec d'une part des organisations qui ont leur propre programme de travail et d'autre part des personnes en situation de pauvreté. La 4^{ème} Rencontre a modifié cet état de choses : vous nous avez démontré de façon convaincante que la collaboration structurée entre personnes en situation de pauvreté et personnes qui ne le sont pas mais s'impliquent à leur côté est à la fois pertinente et productive. Cette Rencontre a rendu évident que de telles collaborations sont non seulement possibles, mais indispensables. Ne prenez pas ceci comme une simple forme de style: **j'envisage dès maintenant avec certaines délégations comment prolonger le travail initié ici.**

Revenons à ce qui s'est passé : la première partie de notre Rencontre a été consacrée à d'importants sujets issus des Rencontres précédentes : l'emploi, la discrimination et le racisme, la libéralisation des services et ses retombées sur les personnes en situation de pauvreté, le besoin de mécanismes et de structures pour faciliter la participation.

Durant ces deux jours, il était clair que ces sujets et ces craintes n'avaient rien perdu de leur

urgence; ces préoccupations ont même fait de l'ombre, tant dans les ateliers qu'en plénière, au thème spécifique de la 4^{ème} Rencontre, celui des 'Images et perceptions de la pauvreté'.

Pour le dire plus clairement encore, la pauvreté et les risques de pauvreté n'ont pas diminué durant les dernières décennies mais se sont élargis à de plus grandes parts de la population, aux travailleurs, aux personnes que l'on a considéré jusqu'il y a peu comme protégées de la précarité et de la pauvreté de par leur formation, leur niveau d'enseignement et de formation et leur expérience professionnelle. Qu'il me soit permis de revenir sur les soixante dernières années.

Après la 2^{ème} guerre mondiale, et après **30 ans de croissance et de développement continu de la richesse**, la Communauté européenne a organisé en 1974 le premier séminaire européen de lutte contre la pauvreté qui a généré une série de programme européens de lutte contre la pauvreté – sous des dénominations fluctuantes, passant du terme 'pauvres' à celui de 'moins favorisés' puis à celui d'exclus –. Bien que ces dénominations soient de moins en moins stigmatisantes, il n'en reste pas moins qu'elles symptomatisent une précarité qui gagne de plus en plus de couches de la population.

Les 30 années suivantes – qui couvrent une importante période de mutations globales, aux niveaux nationaux et dans leurs interactions, nous rencontrons une situation européenne –mais pas uniquement – ou la croissance continue et où 5 à 10% de la population connaissent de meilleures conditions de vie, mais où la répartition stagne et même régresse, et où la classe moyenne, même si elle connaît des améliorations, est largement exposée au risque de pauvreté.

Ceci est arrivé malgré trois séries de programmes de lutte contre la pauvreté. Malgré que ces programmes aient été placés et recadrés dans des approches plus générales de développement économique et d'objectif social. Malgré le développement à tous les niveaux de descriptions, de mesures et d'indicateurs, procédures plus ou moins sophisti-

quées qui sont maintenant appliquées de manière routinière dans la surveillance, l'évaluation des objectifs politiques et de leurs résultats et également dans l'identification des bonnes pratiques. (Précisément, la Présidence luxembourgeoise tiendra une conférence sur le thème "Continuer le processus d'inclusion sociale", et ce sur base d'un rapport scientifique préparé par Tony Atkinson, Bea Cantillon, Eric Marlier et Brian Nolan. Ce rapport se veut être utile à centrer davantage le processus d'inclusion sur la mise en oeuvre de ses objectifs, la présentation de résultats ciblés et leur évaluation par rapport aux objectifs établis par les Etats membres de l'Union européenne.)

Je souhaite insister sur ceci: malgré tous ces efforts et toutes ces initiatives hautement indispensables, nous devons admettre que tant nos programmes nationaux que les programmes européens de lutte contre la pauvreté n'ont pas réussi, mis à part les différences entre Etats membres... Et les raisons ne sont pas à rechercher uniquement dans l'application ou non application de bonnes pratiques dans les différents Etats membres...

Sans renier ce que nous avons accompli jusqu'à présent, nous devons évoluer vers un autre niveau de réflexion, de recherche et d'analyse – qui est encore politiquement incorrect et faiblement développé – : l'analyse du pouvoir et de l'utilité de ces démarches en regard du système global de pouvoir. Et simultanément, l'analyse au niveau local de la relation des personnes en situation de pauvreté avec leur pouvoir local. Et à un niveau similaire – mais pas encore admis –, nous devons analyser l'inefficacité en matière de gouvernance des pays, des nations ou des Etats membres vis-à-vis des systèmes de pouvoir c'est-à-dire de ce que nous appelons actuellement la globalisation économique et financière et leurs règles implicites.

J'en resterai là parce que je ne souhaite pas vous placer dans une position embarrassante vis-à-vis des institutions qui soutiennent vos initiatives. Je continuerai mon propre chemin sans vous causer de dommages collatéraux...mais je vous saurais gré de noter que je ne suis pas aussi hérétique qu'il y paraît, en vous disant que la réponse au défaitisme pourrait être l'empowerment' – et cet objectif est repris dans le programme de la 4ème Rencontre. Je ne veux pas commenter ces objectifs, par manque de temps, mais ils constituent la source de ce que vous avez entrepris : que les Présidences successives de l'Union

Européenne, la Belgique en 2001, la Grèce en 2003, l'Irlande en 2003, le Luxembourg en 2005 et l'Autriche pour l'année à venir soient ici félicitées pour leur soutien.

Au travers de la modeste mais réelle implication du Centre¹⁰ auquel je collabore en vue du 'Développement global de réseaux', nous savons que l'empowerment des personnes en situation de pauvreté est inscrit à l'agenda' d'un partenaire global, quoi que cela signifie en termes de résultats. Dans le livre de 2002 'Empowerment et réduction de la pauvreté' de Deepa NARAYAN, nous pouvons lire :

L'empowerment est le développement des capitaux et des potentiels qu'ont les personnes en situation de pauvreté à participer, à négocier, à influencer, à contrôler et à demander des comptes aux autorités qui influencent leurs vies.

Depuis que la pauvreté est considérée comme multidimensionnelle, les personnes en situation de pauvreté doivent rassembler une série de capitaux et de potentiels au niveau individuel (tels, la santé, l'éducation, le logement) et au niveau collectif, (la capacité à s'organiser, à se mobiliser à définir des actions communes pour résoudre leurs difficultés).

Redonner leur pouvoir aux hommes et aux femmes demande d'enlever les barrières visibles et invisibles qui les empêchent d'entreprendre des actions pour améliorer leur bien-être –individuel et collectif- et limitent leurs choix. Les autorités officielles concernées par ces processus sont les Etats, les marchés, la société civile et les agences internationales; les facteurs informels concernés sont les normes d'exclusion sociale, les relations d'exploitation et de corruption.

Nous pensons que cette façon de voir est très proche de celle qui a donné naissance à notre première étude sur la pauvreté persistante, étude menée en 1978-1980 dans 7 régions de 5 des pays les plus industrialisés de la Communauté européenne d'alors...

Cette façon de voir est également très proche de la vôtre.

Je termine en vous souhaitant le succès que vous méritez.

Je vous souhaite à tous l'obstination et l'énergie nécessaire.

10. Centre créé à l'initiative de la Banque Mondiale.

LISTE DES PARTICIPANTS

AUSTRIA

National Coordinator
Mr KOEHLER Dietmar
ArbeitsLos - initiativ
A-1230 WIEN
Dr. Hanswenzlgasse 8
0043 01 6991168
ibd.koehler@utanet.at

Ms WINKELMAIER Ingeburg
A-1210 WIEN
Jedlersdorferstrasse 99/26/36
i.winkelmaier@chello.at

Ms RIENESL Edith
A-4040 LINZ
Dornacherstrasse 15
0043 0 650 8770333
edithrienesl@yahoo.de

Ms SCHEIBLMAIER Romana
Arbeitslosenstammtisch Graz
A-8010 GRAZ
Langegasse 17/10
0043 0 699 18213674
romana.scheiblmaier@chello.at

Mr EHLER Wulfhardt
ArbeitsLos - initiativ
A-1230 WIEN
Färbermühlgasse 5/2/3
0043 0 676 4873469
wulfhardt.ehler@chello.at

BELGIUM

Mr NAHIMANA Eugène
Fédération Espoirs d'Afrique
B-1082 Bruxelles
Place de la Gare, 1/2
32 2 648 97 63
fedahalle@yahoo.fr

Ms NTAMWEMERA Claire
Fédération Espoirs d'Afrique
B-1082 Bruxelles
Place de la Gare, 1/2
32 2 648 97 63
fedahalle@yahoo.fr

Ms STEPMAN Patricia
Mensen voor Mensen
B-9300 Aalst
Eikstraat 99
32 53 78 36 60
vierdewereld.aalst@scarlet.be

Mr ROSIERS Paul
ATD + Recht-Op Borgerhout
B-2140 Borgerhout
Turckstraat 41
32 3 663 32 53
rechttop.borgerhout@skynet.be

Ms SNOECKX Magda
Recht-Op Borgerhout
B-2140 Borgerhout
Turckstraat 41
32 3 663 32 53
rechttop.borgerhout@skynet.be

BULGARIA

National Coordinator
Ms JELIAZKOVA Maria
EAPN Bulgaria
1000 Sofia
159 Rakovski str.
(+359 2) 988 54 48
perspekt@tradel.net

Ms ZLATKOVA Antoaneta
EAPN Bulgaria
1000 Sofia
63 Milin Kamak str.
(+359 2) 866 79 36
antonetazlatkova@yahoo.com

Ms TRENEVA Irena
EAPN Bulgaria
1000 Sofia
159 Rkovski str.
(+359 2) 988 54 48
perspekt@tradel.net

Ms KOZHUSHKOVA Nina
EAPN Bulgaria
1641 Vlodaya
12 A Stoino Bachiiski str.
(+359 2) 857 21 94
nbog@abv.bg

Ms MIHAILOVA Tsvetelina
EAPN Bulgaria
1641 Vlodaya
1 Bukov dol str.
(+359 2) 999 11 01
perspekt@tradel.net

CYPRUS

National Coordinator
Ms KAZANTSIS Ninetta
Pancyprian Coordinating
Committee for the Protection & Welfare of
Children
nineta@cytanet.com.cy

Ms APOSTOLIDES Frosso
Pancyprian Single parent Association

Mr TSIAKLIS Kyros
United Cypriot Pensioner's Association

Ms KOUFOU Andre

CZECH Rep

National Coordinator
Ms KOČMANKOVÁ Dagmar
Nový prostor
Praha
00 420 608150553
projekt@novyprostor.com

Mr NOVÁK Radim
Nový prostor
Praha

Mr ARNOLD František
NADEJE, association citoyenne
ZABĚHLICE
00 420 272660460
podpora.praha@nadeje.cz

Ms GRMĚLOVÁ Renata
SKP Centrum
PARDUBICE
00 420 777765840

petra.touskova@skp-centrum.cz
Mr MARŠÁLEK Milan
Slezská Diakonie
BETHEŘL KARVINA
00 420 737480177
i.sniegonova@slezskadiakonie.cz

DENMARK

Ms LARSEN Inge
karinl@kofoedsskole.dk
Ms VEJBO Dorthe
Ms SERTDEMİR Annie
Mr RUDOLF Ole
Mr NIELSEN Johnny

ESTONIA

Mr TEDER Pille
Tallinn Children Support Centre
pille.teder@lastetugi.ee

FINLAND

National Coordinator
Mr VALE Veijo
EAPN Finland / The Network 2000
Tampere
Tampere
Rongankatu 6
358.405.625.490
veijo.vale@tyonpolut.net

Ms AIRAKSINEN Tiina
Finnish Association of People with Mobility
Disabilities
FI-33200 TAMPERE
Kuninkaankatu 36 B
3580 8257 904
tiina.airaksinen@invalidiliitto.fi

Ms VILJANEN Kirsti
Setlementti Naapuri

Ms JUSTANDER Pirkko
Finnish Association of People with Mobility
Disabilities

Ms PESONEN Pinja
Finnish Association of People with Mobility
Disabilities

FRANCE

National Coordinator
Mr MARGUERY Olivier
Fondation Armée du Salut -
Nouvel Horizon
Fr - 51100 REIMS
10 rue Goïot
oliviermarguery@free.fr

Mr QUIQUEMPOIX Jean-Bernard
Foyer Accueil Chartrain
Fr-28000 CHARTRES
12 rue Latham

Ms RAHARITIANA Simone
CHRS Le nouvel horizon
Fr- 51100 REIMS
10 rue Goïot

Ms LECLERC Adeline
CHRS Le nouvel horizon
Fr- 51100 REIMS
10 rue Goïot

Mr CLEMENT Anthony
L'accueil
Fr-51202 EPERNAY
6 Rue Martin

Mr DIAZ Eddie
L'accueil
Fr-51202 EPERNAY
6 Rue Martin

GERMANY

Ms SCHMIDT Dorothee
VAMV NRW
D- 40721 Hilden
Forststr. 36
dorothysophiesmith@hotmail.com

Ms KRAMER Imme
BAG des Erwerblosen & Sozialhilfeinitiativen e.v.
D-60439 Frankfurt
Niederurseler Landstraße 24
49.69.576791
kraemer.imme@freenet.de

Ms KORADIN Heide
BAG Stadtentwicklung und Gemeinwesenarbeit
D- 65183 Wiesbaden
Kastellstraße 20

4,96112E+11
hkoradin@gmx.de

Mr KADIOFSKY Peter
Amnesty international
D-60599 Frankfurt
Offenbacher
Landstraße 321
49.69.13827599
kardiofsky@web.de

Mr GEIGER Andreas
BAG-SHI Bundesarbeitsgemeinschaft des
Erwerbslosne & Soziahilfeinitiativen
D- 55124 Mainz
Elsa-Brandström-Straße 4
4,96132E+11
geigerschwab@t-online.de

Mr SCHROTER Jens E
EAPN Germany
D-28214 Bremen
Kastanienstraße 63
institu-angewandte.armut@bag-shi.de

GREECE

National Coordinator
Ms DOURIDA Evangelia
KSPM Reintegration center for Migrant Workers
11528 Athens
Iridanou 4A, Str.
3,06944E+11
kspm-erp@otenet.gr

Ms EFTHYMIOU Vasiliki
Single Parent Families Organisation
11854 Athens
Philosophou Kleanthous 1, Str.
3,06938E+11

Mr SHAHZAD Akram
Reintegraion Center for Migrant Workers
11144 Athens
Pation 339D, Av.
3,06949E+11

Mr GERMANIS Eleftherios
Family & Child care Centre (FCCC)
Athens
Ionias 6, Str.
3,06977E+11

HUNGARY

National Coordinator
Ms BUJDOSÓ Judit
Alliance of Social Professionals
1094 Budapest
Liliom u. 8.
612.162.867
bujdoso.judit@3sz.hu

Ms SZVOBODA ZOLTÁNNÉ Irén
Impulse Association
5440 Kunszentmárton
Vasvári Pál u. 18.
56/463459

Mr HORVÁTH Gyula
SZETA 3300
Eger Béke út 85/a.
36.304.097.017

Mr LAJTOS Sándor
Teahouse, club for jobseekers
1214 Budapest
Szent István út 1/b. 5/34.
36.204.667.467
lajsa@axelero.hu

Ms MACZNÉ PLETSER Ágnes
Timebank
1213 Budapest
Vihorlát u. 28.
36.705.561.491

IRELAND

Ms DUNNE Breda
South Tipperary lone parent Initiative

Ms CARTNEY Joan
One parent exchange and network

Ms DUBYRA Olga
Migrants Rights Centre

Ms MAGAT Andra
Migrants rights Centre of Ireland

ITALY

National Coordinator
Ms ALUISI Paola
Casa dei Diritti sociali
I-00145 Roma
Via G. Gozzi 161
3,93481E+11
paolaalu@hotmail.com

Ms BYBLIV Oksana
Caritas italiana
I-83100 Avellino
Piazza Libertà 23
3,90815E+11
carit_av@inopera.it

Mr GRGA Mirko
Comunità di Capodarco
I-00175 Roma
Via Messala Corvino
3,93391E+11

Mr PERRATONE Guido
Emmaus Italia
I-00147 Roma
Via Casale de Merode 8
3,93399E+11
segr.emmausest@libero.it

Mr MELE Carlo
Caritas italiana
I-83100 Avellino
Piazza Libertà 23
39082574691
carit_av@inopera.it

Mr BATTAGLIA Giuseppe
Il pioppo
Italy Napoli
Via Masseria Allocca
3,90815E+11
beppebattaglia46@libero.it

LATVIA

National Coordinator
Ms ALERE Elina
Sklabes
elina.alere@inbox.lv

Ms LACE Velta
"Sauka Community Centre, Partnership ""Selija""

Ms ZALUMA Maija
Latvian Rural women Association
sapnisi@sveiks.lv

LUXEMBURG

National Coordinator
Ms MANDERSHEID Karin
Inspection générale de la Sécurité sociale
478 6352
karin.manderscheid@igss.etat.lu

Ms LAGODA Astrid
Femmes en détresse ASBL, Luxembourg
L-5310 Contern
Rue du Moutfort 41

Ms LEDANT Jacqueline
Femmes en détresse ASBL, Luxembourg
L-5361 Schrassig
Rue des Saules 12

Mr SCHNEIDER Klaus
Inter Actions
schlaifm@pt.lu

MALTA

National Coordinator
Ms GAUCI Dolores
Richmond Foundation
info@richmond.org.mt

Ms FORMOSA Rita
Richmond Foundation

Ms SPITERI Audrey
Dar Merhba Bik

Ms MIFSUD Caroine
Paolo Friere Institute

NETHERLAND

National Coordinator
Ms SMEEKES Alida
LSVeB - EAPN
salida@zonnet.nl

MS VEERHOFF L Niek
Clientenpanel
NL-1703 MV Heerhugowaard
Spaarne 88
00 31 72 5714850
nveer@wxs.nl

Mr LEERMANS Theo
Clientenpanel
NL-5213BA s'Hertogenbosch
Lucas van Lenydenstraat 16
00 31 6135102
theoleermans@hetnet.nl

Mr DE KONINNG Rien
EAPN Netherland
NL- 5491 KZ Sint Oedenrode
Venkel 5
00 31 6 42960450
h.koning22@chello.nl

Mr HUYBERTS Anja
EAPN Netherland
NL- 5491 KZ Sint Oedenrode
Venkel 5
00 31 6 42960450
h.koning22@chello.nl

NORWAY

National Coordinator
Mr WESTERHEIM Dag
Job Seekers association
N- 0182 Oslo
Storgata 51
00 47 41638101
dag@velferdsalliansen.no

Mr OLSEN Trond
Fattighuset - Oslo Poor House
N- 0182 Oslo
Storgata 51
00 47 415 69 283
trond@velferdsalliansen.no

Ms KARLSEN Eva
Welfare Alliance

Mr JOHANNESSEN Roger
Klientaksjonen I Fredrikstad -distriktet
N- 1601 Fredrikstad
Postboks 477,
benito_2005@operamail.com

Mr ALASOW Abdirazak
SUKAO N- 0963
Oslo Bergensveien 66
00 47 90888341.
sukaog@hotmail.com

POLAND

Mr KANIA Marek
Stowarzyszenie Integracji Wspolnot Barka
Ewa.Sadowska@barka.org.pl

Ms WOLSKA Maria
Stowarzyszenie Ina Rzecz Tworzenia Spoldzielni
Socjalnych

Mr PIOTROWIAK Dariusz
Stowarzyszenie Pomocy Wzajemnej Barka Strselce
Opolskie

Mr BIALKOWSKI Jacek
Stowarzyszenie Skola Barki

Mr WROBEL Michal
Otwarte Drzwi

Mr ZACZYNSKI Kazimierz
Stowarzyszenie Wydawnicze Barka

PORTUGAL

National Coordinator

Mr PAIVA Julio
EAPN Portugal
P- 4200-218 Porto
Rua Costa Cabral 2368
3,51E+11
julio.paiva@reapn.org

Mr FERREIRA Vitor
EAPN - Portugal - Braga
P- 4710 Braga
Rua Ana Teixeira Silva,34-1º E Real
3,51E+11
braga@reapn.org

Mr MOURA Alfredo
EAPN Portugal
P-2001-904 Santarém
CNEMA-Apart.331
3,51E+11
santarem@reapn.org

Ms NEVES Andreia
EAPN Portugal
P-2950-292 Palmela
Estrada Moita,643
3,51E+11
setubal@reapn.org

Mr GONCALVES Bruno
EAPN Portugal -Ass Cigana Coimbra
P-3020-208 Coimbra
Bairro Ingote, Lote 22, Cave Eq2
3,51E+11
brunocig@hotmail.com

SPAIN

National Coordinator
Ms Malgesini Rey Graciela
Cruz Roja Española
Madrid
malgesini@migraciones.org

Mr Armas Díaz Jesús
OSDAD - Canarias
Las Palmas de Gran Canaria
osdad@osdad.org

Ms Salazar Arango Marta Lucía
Ayto. Miguelturra- Castilla La Mancha
Miguelturra (Ciudad Real)
pemiscsp@yahoo.es

Ms Fermoselle González Francisca
Fundació FIAS- Cataluna
Barcelona
meritxell.vegue@cirem.org

Mr Zamora Benedet Vicente Ángel
Mirar en positivo- Aragon
Zaragoza
mirarenpositivo@yahoo.es

Ms García Piedrafita Jaime
Cruz Roja Salamanca - Castila Leon
Salamanca
hesteban@cuzroja.es

SWEDEN

National Coordinator
Ms WULFSTRAND Emmeli
Verlandi
e.wulfstrand@telia.com

Mr BJORK Jan-Olov
Verlandi

Mr JACKSON Lars
Verlandi

Mr NILSSON Peter
Verlandi

U.K.

Ms NAMUKASA Donna
NIAPN
UK-BT2 7DB BELFAST
6 Stanfield Place
7969161688

Ms HIGGINS Judith
EAPN England
UK VE4 2DP WINSTER
Wooley's Yard - Derbyshire
1629650819

Ms BENNET JONES Keith
APNC Cymru Wales
01978 355 608
Elaine-keithjones@supanet.com

Ms PODRIMAJ Lumturi
NIAPN
UK-BT2 7DB BELFAST
Ascot House 3rd fl. 24-31
Shaftebury Squ.
02890 328 645
info@niapn.org

Ms STANLEY Moira
APNC
UK-CH7 1LQ FLINTSHIRE
31 Pac Alum - Mold
01352 759 653

Facilitators

Mr GOSZTONYI Geza
Alliance of Social Professionals, Hungary
gosztonyi@budapest.hu

Ms HERMANS Marja
Welzijnzorg, Belgium
1000 Brussel
Huidevetterstraat 165
00 32 2 502 55 75
marjahermans@welzijnzorg.be

Ms WILGA Justyna
EAPN (Stagiaire), Poland
justyna.wilga@skynet.be

Ms CALVANELLI Laura
Caritas, Italiana
50143 Florence
Via dell'Olivuzzo n. 30
0039 3479600253
lcalvanelli@caritasitaliana.it

Ms GORIS Josée
Federal Public Service for Social Integration, Belgium
josee.goris@minsoc.fed.be

Ms DIERCKX Danielle
University of Antwerpen, Belgium
danielle.dierckx@ua.ac.be

Ms KENNINGHAM Sarah
ATD 4th World International
B-1040 Bruxelles
Avenue Victor Jacobs
sarah.kenningham@tiscalib.be

Mr PAIVA Julio
EAPN Portugal
P- 4200-218 Porto
Rua Costa Cabral 2368
julio.paiva@reapn.org

Mr HANAN Robin
EAPN Ireland
eapn@iol.ie

Mr PHILIPPS Ray
EAPN England
rayp@lvstc.org.uk

Speakers

Mr VIGNON Jérôme
EU Commission - Social protection & integration
empl-E-director@cec.eu.int

Mr REZMUVES Judit
EU - Social protection Committee
rezmuves.judit@eum.hu

Ms JACOBS Marie-Josée
Ministre de la Famille & Intégration, Luxembourg

Ms HAUBNER Ursula
Federal Minister for Social Security, Generations
and Consumer Protection, Austria
ursula.haubner@bmsg.gv.at

Ms. GLETTLER Edeltraud
Federal Minister for Social Security,
Generations and Consumer Protection, Austria

Ms QUINTIN Odile
Commission européenne, DG Emploi,
Affaires sociales & Egalité des chances,
Directrice Générale.
Odile.Quintin@cec.eu.int

Ms MARINAKOU Maria
EAPN President
mmarinakou@mland.gr

Ms NIEMIEC Jozef
ETUC, Confederal Secretary
jniemiec@etuc.org

Mr MULHERIN Tom
Chair of the Social Protection Committee
B1210 Bruxelles
bd du Roi Albert II 5
32/(0)2/224 04 48-43
Tom.Mulherin@welfare.ie

Mr HOREMANS Ludo
EAPN Vice Chair & Vlaams Netwerk
van Verenigingen
waar Armen het Woord nemen
ludo.horemans@antwerpen.be

Mr WEINANDY Brigitte
Ministère de la Famille & de l'Intégration
(Luxembourg) & Social Protection Committee
Brigitte.Weinandy@fm.etat.lu

Ms SHORT Cherry
Home Office Race, Education and
Employment forum
L-1214 Luxembourg
Ave.Emile Reuter 12-14
raymond.maes@cec.eu.int

Ms MAES Raymond
EU Commission, Employment, Social Affairs & Equal
Opportunities DG
brunocig@hotmail.com

Mr GONCALVEZ Bruno
EAPN Portugal -Ass Cigana Coimbra
P-3020-208
Coimbra
Bairro Ingote, Lote 22, Cave Eq2

Mr DUPONT Christian
Ministre de la Fonction Publique, de l'Intégration
sociale, de la Politique urbaine et de l'Egalité des
Chances, Belgique

Mr VANDENBUSSCHE Johan
Ministère de la Fonction Publique, de
l'Intégration sociale, de la Politique urbaine
et de l'Egalité des Chances,
Belgique

Final Report

Mr VERECKEN Léopold
Forum belge de lutte contre la pauvreté,
Président
B-1180 Bruxelles
Rue Alphonse Renard, 86/7
00 32 496-150 716
leopold.vereecken@skynet.be

Conference Chair

Prof SCHABER Gaston
CEPS/Instead
00 352 58 59 83
gaston.schaber@ceps.lu

Organising Committee

Ms WEINANDY Brigitte
Famille & Intégration, Luxembourg
L-1214 Luxembourg
Ave.Emile Reuter 12-14
Brigitte.Weinandy@fm.etat.lu

Mr THOMA Patrick
Ministère de la Famille et de l'Intégration,
Luxembourg
L-1214 Luxembourg
Ave.Emile Reuter 12-14
Patrick.Thoma@fm.etat.lu]

Ms PARASKEVAS Marie-Anne
EU-Commission - DG Emploi & Affaires sociales
marie-anne.paraskevas@cec.eu.int

Mr VANDENBUSSCHE Johan
Ministère de l'intégration sociale , Belgique
B-1040 Bruxelles
Rue de la Loi 51-1040
johan.vandenbussche@p-o.be

Mr LANG Helmut
Federal Ministry for Social security,generations and
Consumer Protection, Austria
A-1010 Wien
Stubenring 1A
helmut.lang@bmsg.gv.at

Ms MURPHY Dearbhal FEANTSA
B-1210 Bruxelles
Chée de Louvain 194
Dearbhal.murphy@feantsa.org

Ms KENNINGHAM Sarah
ATD 4th World
B1040 Bruxelles
Ave. V. Jacobs, 12
sarah.kenningham@tiscali.be

Mr FARRELL Fintan
EAPN, Directeur
B-1000 Bruxelles
Rue du Congrès, 37-41
00 32 2 230 44 55
fintan.farrell@eapn.skynet.be

Mr HOREMANS Ludo
EAPN, Vice Président
B-1000 Bruxelles
Rue du Congrès, 37-41
00 32 2 230 44 55
ludo.horemans@antwerpen.be

Mr HOFFMAN Marco
EAPN Luxembourg
B-1000 Bruxelles
Rue du Congrès, 37-41
00 32 2 230 44 55
e.hoffman@chello.nl

Ms GERONDAL Micheline
4th European Meeting Coordinator,
EAPN Chargée de projet
B-1000 Bruxelles
Rue du Congrès, 37-41
00 32 2 230 44 55
micheline.gerondal@skynet.be

Guests

Mr LOURDELLE Henri
ETUC

Mr IAZZOLINO Marco
Caritas Europe - Human Promotion & social services
00 39 06 54192222
miazzolino@yahoo.it]

Ms FIELHAUER Hannelore
Fed Ministry for Social Secutiryt, Austria
hannelore.fielhauer@bmsg.gv.at

Mr WEINERT Roland
FedMinistry for Social Security, Austria

Ms WILLAME Elise
SPF social security (Ministryof Social Affairs,
Belgium)
B-1060 Bruxelles
Plave Victor Horta 40/20
32 2 528 63 22
elise.willame@minsoc.fed.be

Mr VAN GEERTSOM Julien
POD Maatschappelijke Integratie

Ms DANSO Iketina
Europe and International Relations - Commission for
Racial Equality
SE1 1GZ London
201-211 Borough High Street
+44(0) 207 939 0254
IDANSO@cre.gov.uk

Ms HENSGENS Pascale
Agence Alter
B-1060 Bruxelles
Rue Coenraet, 64
+32 2 541 85 20
pascale.hensgens@teledisnet.be

Ms YEROCHEWSKI Carole
Alternatives économiques

Ms. GLETTLER Edeltraud
Federal Ministry for Social
security,integration, SPC (Austria)
edeltraud.glettler@bmsg.gv.at

Mr BURSTON Chris
SEP, UK
Chris.Burston@dwp.gsi.gov.uk

Ms ARNOLD-ASSAKHEN Claudia
Eurochild
B-1050 Bruxelles
Rue de la Concorde 53
info@eurochild.org

Ms DE PAUW Heidi
Eurochild
B-1050 Bruxelles
Rue de la Concorde 53
secretarygeneral@eurochild.org

Ms RUNDKVIST Pia
EU DG Employment, Social affairs & Equal
opportunities, Unit E/4

EAPN Secretariat

Ms FONSECA Clara
EAPN
B-1000 Bruxelles
Rue du Congrès, 37-41
00 32 2 230 44 55
clara.fonseca@eapn.skynet.be

Mr LEMMENS Philippe
EAPN
B-1000 Bruxelles
Rue du Congrès, 37-41
00 32 2 230 44 55
philippe.lemmens@eapn.skynet.be

Volunteers

Mr HOREMANS Mathias
Ms PEETERS Ingrid
Ms MAES Kris
Mr LEIVA OVALLE Fabrizio
Ervaringdeskundige
Ms PERDAENS Marie
Ervaringdeskundige
Mr VAN HUMBEECK Patrick
Mr VERECKEN Nicolas

Créativité

Ms RIGAUX Christine
Centre Culturel Brueghel
B-1000 Bruxelles
Rue Haute
0494-06 40 74
christine.rigaux@ccbruegel.be

Interpreters

Mr FEDERICO Sergio
Ms LEDENT Isabelle
Ms VANDELFT Isabelle
Ms CAUCIG Isabella
Ms GALLER Isabelle
Mr BATTISTELLI Alberto
Ms ROSSI Maria
Ms CLAEYS Isabelle
Mr ERVYN Olivier
Mr TOTSIS Stavros
Ms KAPPI Mirka
Mr CORREIA Rui
Mr GONCALVES Manoel
Ms LENDERMAN Anne
Ms JURION Karin
Ms BRATTORP Nina
Ms ALSTROM Annika
Ms POTZ Angelika
Ms STAUSHOLM Lisbeth
Ms PUTTONEN Eeva
Ms TALVITIE Jussi
Ms RAU Karina
Ms CHMIELEWSKA Ewa
Ms TZENA Mileva
Ms GRIGOROVA Ada
Mr BOGNAR Zita
Ms REVAH Marianne-Berta
Ms RINGROSE Petra
Ms SINGEROVA Jana
Ms ROLAND Mélanie
Ms LUDWIGS Katy
Ms FRAIPONT Isabelle
Ms GELIN Christine
Mr OUASSILA Belaloui
Ms BAUDET Karine
Ms ADRIAENS Inès
Ms DERECK Albertine
Ms BEAUVEZ Ingrid